

**MINISTRE DE L'URBANISME DE L'HABITAT
DES DOMAINES DE L'AMENAGEMENT
TERRITOIRE ET DE LA POPULATION**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

SECRETARIAT GENERAL



Rapport national sur la Situation Sociodémographique du Mali en 2022

Janvier 2024

Table des matières

Sigles et Abréviations	iv
Liste des Tableaux.....	vii
Liste des Figures.....	x
Résumé exécutif	xi
Introduction.....	15
Méthodologie d'élaboration du Rapport	17
Chapitre 1 : situation et tendance démographique.....	18
1.1. Evolution de la population	18
1.2. Structure par âge et par sexe	18
1.3. Répartition spatiale de la population	19
Chapitre 2 : analyse succincte de la dynamique de la population	21
6.4.2.1.Natalité et fécondité	21
6.5.2.2.Morbidité et Mortalité	21
2.3. La Nuptialité	22
2.4. Urbanisation et migration	23
Chapitre 3: Transition démographique et dividende démographique.....	26
3.2. Analyse du déficit de cycle de vie par âge	26
3.4. L'Indice Synthétique global de Sortie de Pauvreté (ISSP).....	28
3.5. L'IDHE au niveau national.....	29
Chapitre 4 : Croissance économique	30
Chapitre 5: politique sanitaire et Développement social	32
5.1. Les programmes de santé	35
6.6.5.1.1.Ledéveloppement des capacités de soins	35
6.7.Santé de la femme	35
6.8.Santé du nouveau-né	37
6.9.Santé de l'enfant	37
6.10. 5.1.2. ...Le renforcement de la planification, de la programmation et de la gestion des actions de santé et le développement de la solidarité	39
6.11. 5.1.3.L'amélioration de la qualité des soins	42
6.12. 5.1.4.Programmes réalisés par l'ONASR	42
5.2. Développement social et actions humanitaires	45
Chapitre 6: Analyse de la situation en termes d'éducation	50
6.1. Le renforcement des capacités d'accueil à tous les niveaux	51

6.2. La scolarisation des enfants hors école à travers le développement d’alternatives éducatives	51
6.3. La promotion de l’égalité et de l’équité d’accès à l’éducation pour tous.....	51
6.4. L’intégration des écoles coraniques dans le système éducatif	51
6.5. La promotion de l’éducation inclusive à tous les niveaux.....	52
.6. Promotion de l’accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous	54
6.7. L’alimentation scolaire.....	67
6.8. Nombre de cantines fonctionnelles.....	68
6.9. Maintien à l’école.....	69
Chapitre 7 : Situation du marché de travail	69
7.1. Population en âge de travailler	69
7.2. Population active ou main d’œuvre	70
7.3. Population en emploi	71
7.4. Quelques statistiques sur les créations d’emplois de 2020 à 2022	76
7.5. Population au chômage.....	77
7.6 Jeunes et marchés du travail	81
Chapitre 8: Genre et statut de la femme	86
8.1. Activités réalisées en 2022 au compte de la Direction nationale de la promotion de la femme et ses services déconcentrés.....	92
Chapitre 9: Paix, sécurité et réconciliation nationale	94
Chapitre 10: Communication en matière de Population et Développement.....	96
10.1 Au niveau de la mobilisation sociale	96
10.2. Information et sensibilisation par médias et réseaux sociaux.....	97
1.2.1. Prévention et mobilisation sociale.....	97
conclusion et recommandations	100
Annexes.....	103

SIGLES ET ABREVIATIONS

CAF	Centre d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAFé	Centre d'Apprentissage Féminin
CEDEAO	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CED	Centre d'Education pour le Développement
CFA	Communauté Française d'Afrique
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
EPH	Etablissement Public Hospitalier
IOTA	Institut d'Ophtalmologie Tropicale de l'Afrique
CNOS	Centre National d'Odonto Stomatologie
CP	Comité de Pilotage
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSREF	Centre de Santé de référence
DEF	Diplôme d'Etude Fondamental
DNP	Direction Nationale de la Population
DNDS	Direction Nationale du Développement Social
DTM	Displacement Tracking Matri
EDSM	Enquête Démographique et de Santé du Mali
EMOP	Enquête Modulaire Permanente auprès des Ménages
INSTAT	Institut National de la Statistique
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
MICS	Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples
ODD	Objectifs du Développement Durable
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PDDSS	Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social
PIB	Produit Intérieur Brut
PRODEC	Programme Décennal de l'Education et de la Culture
PRODESS	Programme de Développement Sanitaire et Social
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TBA	Taux Brut d'Admission
TBM	Taux Brut de Mortalité

TBS	Taux Brut de Scolarisation
TMI	Taux de Mortalité Infantile
VBG	Violence Basée sur le Genre
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
PNP	Politique nationale de Population
SSR	Santé Sexuelle et Reproductive
MAG	Malnutrition Aiguë Grave
MAS	Malnutrition Aiguë Sévère
IP	Insuffisance Pondérale
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
TOKTEN	Transfert des Connaissances à travers les nationaux expatriés
ISSP	Indice Synthétique de Sortie de la Pauvreté
IDHE	Indice de Développement Humain Elargi
IE	Indice de l'Education
PMA	Paquet Minimum d'Activités
BCG	Bacille Calmette-Guérin
CPN	Consultation Prénatale
SNIS	Système National d'Information Sanitaire
SLIS	Système Local d'Information Sanitaire
PTME	Prévention de la Transmission Mère –Enfant
IRA	Infections Respiratoires Aiguës
SEC	Soins Essentiels dans la Communauté
ASC	Agents de Santé Communautaire
CTA	Combinaisons thérapeutiques à base d'Artémisinine

SAJ	Santé des Adolescents et des Jeunes
IRT	Infection Sexuellement Transmissible
IEC	Information, l'Éducation et la Communication pour un
CSC	Changement Social et de Comportement
SRO	Liquides de Réhydratation Orale
PDDSS	Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social
PRODESS	Programme de Développement Socio-Sanitaire
MAP	Mali Action Plan
ONASR	Office National de Santé de la Reproduction
SONU	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
PDI	Personnes Déplacées Internes
AGR	Activité Génératrice de Revenu
AMALDEME	Association Malienne de Lutte contre les Déficiences Mentales chez l'Enfant
ESG	Enseignement Secondaire Général
EST	Enseignement Secondaire Technique
ESP	Enseignement Secondaire Professionnel
IFM	Institut de Formation des Maîtres
CAP	Certificat D'Aptitude Professionnelle
DEF	Diplôme d'Étude Fondamental
BT	Brevet de Technicien
BT1	Brevet de Technicien Niveau 1
BT2	Brevet de Technicien Niveau 2

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition de la population malienne par région en 2022.....	20
Tableau 2: Statistiques sur les migrants.....	25
Tableau 3: Déficit de cycle de vie par sexe, 2021	27
Tableau 4: Développement social et protection sociale	46
Tableau 5: Récapitulatif des personnes handicapées enregistrées et appuyées suivi des personnes âgées.....	46
Tableau 6: situation des femmes démunies seules chargées de familles	47
Tableau 7: Evolution du Taux Brut d'Admission (TBA) au préscolaire et disparité régionale .	54
Tableau 8: Evolution du Taux Brut au Préscolaire (TBP) et disparité régionale	55
Tableau 9: Répartition des écoles par statut et années scolaires au Fondamental I	55
Tableau 10: Evolution du TBA et de l'indice de parité au Fondamental I.....	56
Tableau 11: Evolution du TBA et de l'indice de parité au Fondamental I.....	56
Tableau 12: Evolution du Taux d'Achèvement (TA) et de l'indice de parité au Fondamental I	57
Tableau 13: Evolution du TBA et de l'indice de parité	57
Tableau 14: Evolution en % du TBS et de l'indice de parité au Fondamental II	57
Tableau 15: Evolution du Taux Brut d'Achèvement (TA) et de l'indice de parité.....	58
Tableau 16: Evolution du TBA au secondaire général.....	58
Tableau 17: Evolution du TBS au secondaire général et disparité régionale.....	59
Tableau 18: Evolution du Taux Achèvement (TA) du secondaire général et disparité régionale	59
Tableau 19: Evolution du TBA au secondaire technique	60
Tableau 20: Evolution du TBS au secondaire technique et disparité régionale.	60
Tableau 21: Evolution du Taux Achèvement (TA) au secondaire technique et disparité régionale.....	60
Tableau 22: L'Evolution du Taux Brut d'Admission de l'enseignement secondaire professionnel Niveau CAP	61
Tableau 23: L'Evolution du Taux Brut d'Admission de l'enseignement secondaire professionnel Niveau BT.....	61
Tableau 24: Taux Brut de scolarisation (TBS) et disparité régionale niveau CAP	62
Tableau 25: Taux Brut de scolarisation (TBS) et disparité régionale niveau BT.....	62
Tableau 26: TA au secondaire professionnel et disparité régionale niveau CAP.....	63
Tableau 27: TA au secondaire professionnel et disparité régionale niveau BT	63
Tableau 28: Nombre d'établissements par région et par année scolaire des Instituts de Formation des Maîtres (IFM).	64
Tableau 29: Evolution et répartition des effectifs des élèves-maîtres et des élèves-éducateurs préscolaires par sexe et par région dans les Instituts de Formation des Maîtres	64
Tableau 30: Répartition des centres par type et années scolaires	65
Tableau 31 : Répartition des effectifs étudiants des universités et grandes écoles par sexe selon le type et le statut de l'établissement	66

Tableau 32: Répartition des étudiants des Universités et des Grandes Ecoles par sexe selon le diplôme préparé.....	67
Tableau 33: Fonds transférés aux communes en comparaison aux prévisions nationales.....	67
Tableau 34: Nombre de cantines visitées	68
Tableau 35: Répartition de la population en âge de travailler par sexe en 2022	70
Tableau 36: Taux d'activités selon le milieu de résidence, le groupe d'âge et le niveau d'éducation selon le sexe en 2022	71
Tableau 37: Répartition de la population en emploi selon le milieu de résidence et la région par sexe en 2022	72
Tableau 38: Taux d'emploi selon le groupe d'âge et le niveau d'éducation par sexe en 2022	72
Tableau 39: Ratio Emploi/ Population par milieu de résidence et le sexe en 2022	73
Tableau 40: Taux d'emplois informels par milieu de résidence, groupe d'âge, niveau d'éducation selon le sexe en 2022	74
Tableau 41: Evolution des créations et des pertes d'emplois enregistrées de 2020,à 2022 ..	76
Tableau 42: Répartition de la population au chômage par milieu de résidence, groupe d'âge, niveau d'éducation selon le sexe en 2022	77
Tableau 43: Taux de chômage selon le milieu de résidence, l'âge et le niveau de scolarisation par sexe en 2022	78
Tableau 44: Evolution du taux de chômage de 2013 à 2022 (en %).....	80
Tableau 45: Taux d'activités des jeunes selon le milieu de résidence, la région et le niveau de scolarisation par sexe en 2022	82
Tableau 46: Taux d'emploi des jeunes selon le milieu de résidence, la région et le niveau de scolarisation par sexe en 2022	83
Tableau 47: Taux de chômage des jeunes selon le milieu de résidence, la région et le niveau de scolarisation par sexe en 2022	85
Tableau 48: Activité de sensibilisation en 2022	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 49: Prestataires formés sur la prise en charge médicale en 2022	87
Tableau 50: Prestataires formés sur la prise en charge psychosociale en 2022.....	87
Tableau 51: Prestataires formés sur la prise en charge sécuritaire.....	88
Tableau 52: Prestataires formés sur la prise en charge juridique et judiciaire	88
Tableau 53: Personnes survivantes de VBG identifiées par sexe et âge en 2022.....	90
Tableau 54: Personnes survivantes de VBG prises en charge.....	90
Tableau 55: Personnes survivantes ayant bénéficié d'AGR et autres secours	91
Tableau 56: Abandon de la pratique des MFG/E et des ME	91
Tableau 57: Nombre de One Stop Center fonctionnels 2022	92
Tableau 58: Effectif du personnel de la Police Nationale	95
Tableau 59: Nombre de personnes tuées constaté par la police nationale suite aux accidents de la circulation	95
Tableau 60: Taux de mise en œuvre des partenariats stratégiques conclus autour de la réconciliation.....	Erreur ! Signet non défini.

Tableau 61: Taux de réalisation des activités de prévention contre l'extrémisme violent et le terrorisme.....**Erreur ! Signet non défini.**

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Evolution de la population du Mali de 1976 à 2022	18
Figure 2: Pyramide des âges de la population malienne en 2022	19
Figure 3: Evolution du PIB par secteur de 2018 à 2022	31
Figure 4: Répartition de la population en emploi en 2022 par secteur institutionnel (en %) .	75
Figure 5: Taux de chômage de 2020 à 2022 par région	80
Figure 6: Evolution du taux de chômage de 2013 à 2022 par sexe et par milieu de résidence	81

Résumé exécutif

Les interrelations entre population et développement sont multiples et complexes. Elles nécessitent une bonne compréhension de la nature des liens qui existent entre les processus socio-économiques et la dynamique de population.

L'objectif général de ce rapport est de déterminer non seulement, le niveau des indicateurs sociodémographiques, mais aussi les actions majeures menées dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de Population en vue de faciliter la prise de décision pour la planification du développement économique et sociale.

L'analyse des données a mis en évidence le caractère d'extrême jeunesse de la population malienne en dépit des problèmes sociaux que cette situation peut engendrer. En effet, en 2022, 47,1% de la population totale avaient moins de 15 ans, les 15-64 ans représentaient 50,6% et les 65 ans et plus représentaient 2,1% de la population totale.

L'analyse de la natalité et de la fécondité montre une forte aspiration des couples à des descendances nombreuses, des comportements procréateurs variant selon les caractéristiques des femmes et une entrée en vie féconde précoce. En effet, le taux de natalité au Mali est passé de 38,7‰ en 2012-2013 (EDSM V) contre 39‰ en 2018 EDSM VI (2018). Ce taux est plus élevé en milieu rural (44,1‰) qu'en milieu urbain (40,1‰). A titre de rappel, entre trois Enquêtes Démographiques et de Santé (EDSM III, IV, V), le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer est passé de 6,8 à 6,1 enfants par femme entre 2001 et 2012. Cependant, il a augmenté légèrement entre 2012 et 2018 ; passant de 6,1 à 6,3 enfants par femme.

Quant à la morbidité et la mortalité, le taux a atteint en 2018 23,7% (EMOP 2018). Les personnes âgées (60 ans et plus) et les enfants de moins de 5 ans sont les plus touchés par le phénomène (48,3% et 29,4% respectivement). Le taux de morbidité dans les régions varie entre 55,4% (Tombouctou) et 17,2% (Ségou). La mortalité reste encore élevée malgré l'amélioration des conditions de vie des populations et l'accès aux infrastructures socio sanitaires. Au niveau infantile, il est en baisse mais reste en dessous des objectifs des cadres internationaux (Plan d'Actions de la CIPD et OMS). Selon les résultats des différentes EDSM la mortalité infantile est passée de 96‰ en 2006 à 56‰ en 2012-2013 puis à 54‰ en 2018. Quant à la mortalité infanto juvénile elle était de 191‰ en 2006 contre 159 ‰ en 2012-2013 puis à 101‰ en 2018.

Le rapport de mortalité maternelle était estimé à 582 décès pour 100 000 naissances vivantes contre 368 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2012-2013 puis à 325 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2012 et 2018.

En outre, les résultats montrent que l'âge d'entrée en première union n'a pas subi de modification importante des générations anciennes aux plus récentes. Cet âge médian variant de 18,0 dans le groupe d'âges de 45-49 ans à 17,6 ans dans celui de 25-29 ans. L'âge médian d'entrée en première union des femmes de 25-49 ans aurait augmenté légèrement au cours des 30 dernières années, passant de 15,7 ans en 1987 à 16,5 ans en 2001 puis à 17,8 ans en 2018.

Aussi, les données révèlent un taux d'urbanisation de 44,1% en 2022(projections DNP) avec des disparités très poussées entre les régions. Si les régions du nord occupent près de deux-tiers du territoire, elles comptent moins de 10% de la population totale. Cette inégale répartition de la population pourrait être expliquée par plusieurs facteurs

Selon le suivi des flux migratoire au Mali de l'OIM, au cours du mois de mai 2022, 45037 mouvements migratoires ont été observés au niveau des points de suivi des flux transfrontaliers (25922 entrants au Mali par les FMP et 19115 individus quittant le Mali). Durant ce mois, les mouvements migratoires ont connu une hausse de 19% par rapport au mois précédent. Cette hausse concerne principalement les FMP du sud, due à la forte mobilité des ressortissants burkinabés en provenance des localités en situation d'insécurité, vers les sites d'orpaillage au Mali. Les mouvements de flux à destination du Mali ont augmenté de 18% et 23% par rapport au mois d'avril. Une grande partie (plus de 73%) du flux à destination du Mali se dirige principalement à Bamako (73%) et à Sikasso (23%) et espère se rendre dans les sites d'orpaillage des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso. Le volume des transferts des migrants a été de 507,6 milliards F CFA sur une prévision de 620 milliards F CFA en 2022, soit un taux de réalisation de 80,57%. Ce montant est en diminution par rapport à celui de 2021 qui était de 516,6 milliards de F CFA.

L'analyse réalisée sur la transition démographique et le dividende démographique montre que la transition démographique est en marche et il est plus que capital de mettre en place les jalons devant transformer cette transition démographique en bonus démographique. Il s'agit de donner les opportunités et les moyens aux populations actives en particulier les plus jeunes afin de contribuer plus efficacement à la création de la richesse. L'indice synthétique de suivi du dividende démographique (DDMI) 33% est loin de la moyenne de 50%. Il est plus impacté

négalement par les niveaux des indicateurs réseaux et territoire ainsi que le développement humain élargi.

En 2022, l'économie a enregistré une croissance positive en s'établissant à 3,7% contre 3,1% en 2021. Cela est dû en grande partie à une augmentation enregistrée au niveau du secteur primaire qui a enregistré 5,4% contre 1,5% en 2021 et du secteur secondaire avec 0,8% en 2022 contre 0,4% en 2021. Cette augmentation du secteur primaire est due à la relance du sous-secteur agriculture vivrière totale du fait de la bonne pluviométrie et de culture de remplacement des espaces précédemment servis à la production du coton.

La politique sectorielle de la santé et du développement social est marquée non seulement par l'amélioration de la santé des populations, l'extension de la couverture sanitaire, la recherche d'une plus grande viabilité et de performance du système de santé, mais aussi par la réalisation des actions humanitaires et du développement social.

L'analyse de la situation en termes d'éducation fait ressortir les actions de renforcement des capacités d'accueil du système éducatif par la construction et/ou la réhabilitation et l'équipement d'infrastructures scolaires et universitaires, le renforcement des capacités d'accueil de la formation professionnelle par la construction et/ou la réhabilitation de centres de formation professionnelle et leurs équipements, la scolarisation des enfants hors école à travers le développement d'alternatives éducatives, la promotion de l'égalité et de l'équité d'accès à l'éducation pour tous, l'intégration des écoles coraniques dans le système éducatif, la promotion de l'éducation inclusive à tous les niveaux, Promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous et quelques défis en la matière.

Une attention particulière a été accordée à la situation du marché de travail. En 2022, la population en âge de travailler est de 9 942 159 habitants. Elle est composée de la population en emploi (63%), de la population au chômage (4,2%) et le reste étant constitué de la population inactive (32,8%). Parmi les hommes, plus de huit personnes en âge de travailler sur dix (79,9%) étaient en emploi et 16,1% sont des inactifs. Moins de la moitié (48,7%) des femmes en âge de travailler sont en emploi et 46,9% des inactives. La proportion des femmes au chômage sur l'ensemble des femmes en âge de travailler est de 4,4% contre 4,1% de celle des hommes.

L'analyse du genre et le statut de la femme montre qu'en 2022, à défaut de non adoption de texte spécifique concernant les violences basées sur le genre (VBG) et les pratiques traditionnelles néfastes (PTN), des conventions ont été signées. Mais celles-ci ne sont pas

harmonisées avec les textes nationaux existants, d'où la réserve de mettre dans le présent rapport.

La dimension paix et sécurité a été analysée à travers les effectifs de la police nationale et le nombre de personnes tuées constaté par la police nationale suite aux accidents de la circulation.

Les différents points cités ont fait l'objet d'une série de recommandations non seulement à l'endroit de l'Etat, mais aussi acteurs chargés de la mise en œuvre de la Politique nationale de Population.

Introduction

Pays vaste et enclavé à l'intérieur de l'Afrique occidentale, le Mali comptait 21,6 millions d'habitants en 2022. Ses caractéristiques géographiques et climatiques affectent la distribution spatiale de la population.

La population malienne est très inégalement répartie sur le territoire national. Les régions de Sikasso, de Koulikoro et de Ségou, reçoivent à elles seules un peu plus de la moitié (51 %) de la population totale du pays. Par contre, la population des régions de Tombouctou, Gao et Kidal n'atteint pas 10 % de l'effectif total du pays. Le district de Bamako compte plus d'un habitant sur dix (12,6%). En outre, la densité totale du pays est faible et est d'environ 14 habitants au Km².

Le Mali est un pays à vocation agropastorale mais caractérisée par la désertification, une faible pluviométrie, un manque d'eau, la végétation est soumise aux aléas et changements climatiques.

Depuis des décennies, il connaît un accroissement massif de l'effectif de sa population malgré l'adoption et la mise en œuvre de nombreux plans d'actions mondiaux sur la population (Bucarest (1974); Mexico (1984); Caire (1994), l'élaboration et la mise en œuvre des Politiques Nationales de Population, visant à assurer l'amélioration des conditions de vie des populations.

L'augmentation rapide de la population malienne constitue une contrainte majeure aux efforts de développement. Le déséquilibre entre l'accroissement élevé de la population et la croissance économique moins forte contribue à la détérioration des conditions de vie des ménages. C'est pour cette raison qu'une des priorités des pouvoirs publics est de mettre en place des stratégies adéquates pour une maîtrise efficiente de la croissante démographique, d'où l'intérêt de la politique nationale de Population. Aussi, la connaissance des indicateurs sociodémographiques permet non seulement de faire un suivi de cette politique, mais aussi de faciliter la prise de décision pour la planification du développement. Elle permet également d'offrir aux acteurs en charge des questions de population, des informations pour mieux orienter leurs actions de développement

L'objectif général de ce rapport est de déterminer le niveau des indicateurs sociodémographiques et les actions majeures réalisées pour la mise en œuvre de la politique nationale de population, en vue de faciliter la prise de décision pour la planification du développement économique et social.

Plus spécifiquement, ce rapport vise à:

- ✓ apprécier le rythme et les modalités de la transition démographique et du dividende démographique;
- ✓ constater le niveau de l'urbanisation et la migration au Mali;

- ✓ déterminer l'efficacité des systèmes de santé, d'éducation à travers leurs programmes;
- ✓ déterminer la situation sur le marché de travail;
- ✓ mettre en exergue le statut de la femme et les disparités selon le sexe dans des domaines sociaux;
- ✓ identifier les actions réalisées dans le cadre de la réconciliation nationale ;
- ✓ de déterminer quelques actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la PNP.

Le présent rapport s'articule autour de dix (10) chapitres : le chapitre (1) décrit la situation et les tendances démographiques; le chapitre (2) fait l'analyse succincte de la dynamique de la population ; le chapitre (3) évoque la transition démographique et le dividende démographique; le chapitre (4) prend en compte la croissance économique ; le chapitre (5) analyse la politique sanitaire et le développement social ; le chapitre (6) est consacré à l'analyse succincte en termes d'éducation ; la chapitre (8) fait une analyse de la situation en termes d'éducation ; le chapitre (7) traite la situation du marché de travail ; le chapitre (8) fait référence au genre et statut de la femme; le chapitre (9) concerne la paix, sécurité et réconciliation nationale en fin le chapitre (10) met un accent particulier sur la communication en matière de Population et Développement.

Méthodologie d'élaboration du Rapport

L'élaboration du présent rapport a été réalisée grâce à une étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la PNP. Pour des raisons de cohérence dans l'analyse sur la situation et les tendances démographiques, les données sur les projections démographiques ont été utilisées. La démarche méthodologique a consisté dans un premier temps, à la collecte des données par l'ensemble des points focaux et structures impliquées dans la mise en œuvre de la PNP, à l'organisation de deux ateliers techniques dont le premier sur finalisation et le second sur la validation nationale du rapport.

- **Collecte de données**

Sur la base du canevas élaboré, les données et informations ont été collectées par les points focaux population et les structures en charge des questions de population. Les informations produites par les différents points focaux et structures ont fait l'objet de la production d'un draft de rapport.

- **Atelier technique de finalisation du rapport**

Le draft du document produit a été soumis à un atelier technique de finalisation du 27 au 29 décembre 2023 à Sélingué. Au cours de cet atelier, le canevas de rédaction a été revu pour prendre en compte des éléments nouveaux. Les données recueillies ont été analysées à travers les groupes de travail au fin de finaliser le draft produit.

- **Atelier de validation nationale**

Un atelier de validation nationale du rapport a été organisé le 26 décembre 2023 à la DNP avec la participation de l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la PNP. A la suite de cet atelier, les différentes observations et suggestions formulées ont été prises en compte dans le présent rapport.

Chapitre 1 : situation et tendance démographique

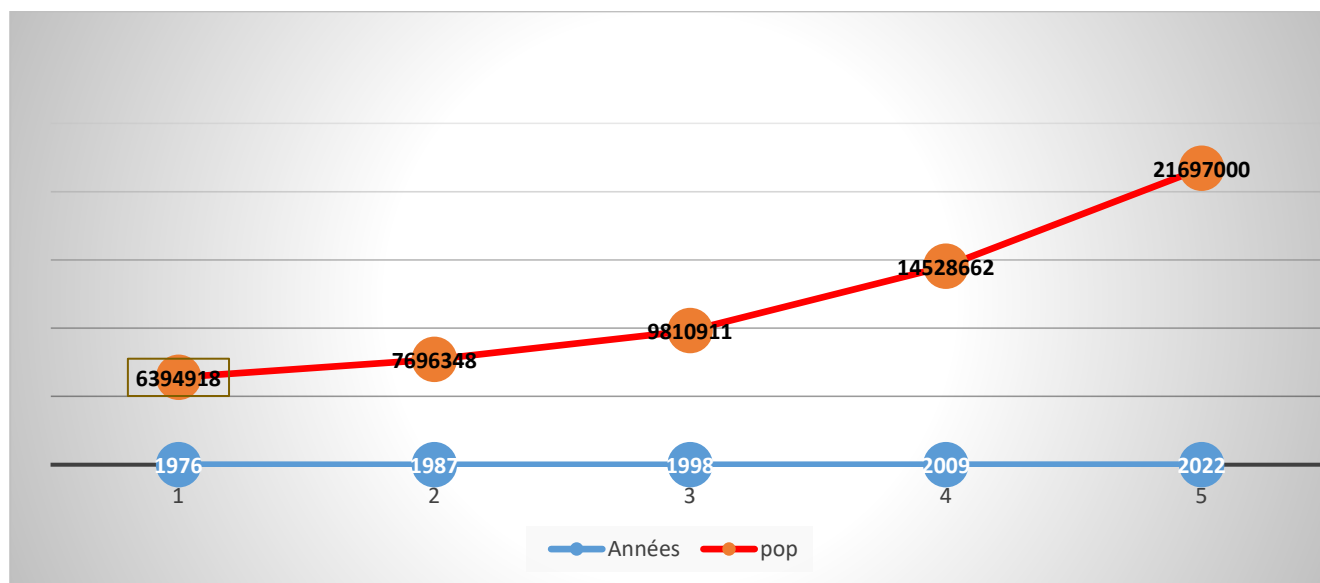
La population du Mali est estimée à vingt et un millions six cent quatre-vingt-dix-sept mille (21 697 000) habitants en 2022. Avec 47,1% de personnes âgées de moins de 15 ans, les 15-64 ans représentaient 50,6% et les 65 ans et plus 2,1% de la population totale. La population malienne se caractérise par une population jeune. La population comprend 50,4 % de femmes et 49,6% d'hommes (projections DNP, 2022).

1.1. Evolution de la population

L'évolution de la population malienne se caractérise par un rythme de croissance rapide. En effet de 3,5 millions d'habitants en 1960, la population est passée à 6,3 millions en 1976, à 7,6 millions en 1987, puis à 9,8 millions d'habitants en 1998 et à 14,6 millions d'habitants 2009 et 21 697 000 en 2022 sur la base des projections démographiques de la DNP

Cette dynamique d'évolution a abouti à des taux d'accroissement intercensitaire de 2,2% sur la période 1987 – 1998 et de 3,6% sur la période 1998 – 2009 et un taux d'accroissement annuel moyen de 2,7% en 2022 (projections DNP).

Figure 1: Evolution de la population du Mali de 1976 à 2022



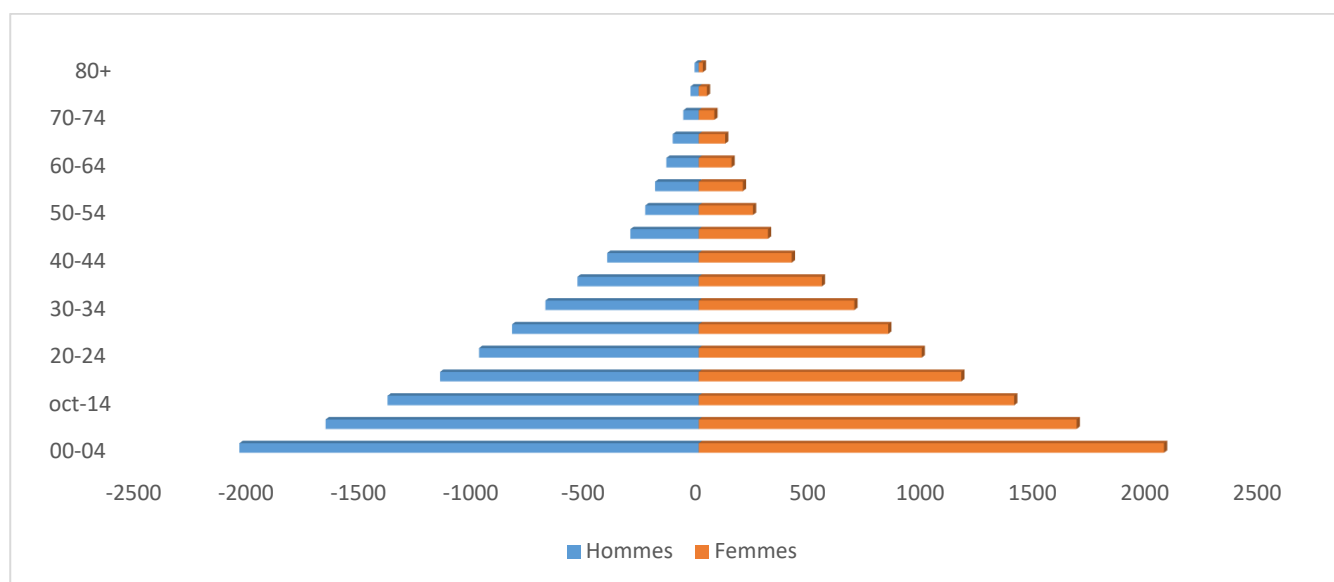
Source : RGPH, 1976, 1987, 1998, 2009 et projections DNP 2022

1.2. Structure par âge et par sexe

La structure par âge de la population malienne est caractérisée par une forte proportion de jeunes. La population totale est composée de 47% de personnes de moins de 15 ans et 53% de personnes de moins de 18 ans ((DNP, projections démographiques, 2022). Avec un nombre plus élevé de personnes

inactives (0-14 ans et 65 ans et plus) comparativement à la population potentiellement active (15 – 64 ans). Le rapport de dépendance démographique doit baisser tout au long du processus de transition démographique, condition nécessaire pour développer un potentiel de croissance économique stimulé par un accroissement des revenus des travailleurs et par une augmentation de l'épargne et donc de l'investissement.

Figure 2: Pyramide des âges de la population malienne en 2022



Source : Projections DNP, 2022

1.3.Répartition spatiale de la population

Au Mali, la répartition des densités traduit la diversité régionale des conditions économiques et naturelles. Avec une population totale estimée à 21 697 000 habitants en 2022 sur une vaste superficie de 1.241 238 km², le Mali est caractérisé par une faible occupation de l'espace. La densité est passée de 2,9 habitants au Km² en 1960, puis 7,9 habitants au Km² en 1998 et atteint 17 habitants au Km² en 2022 (estimations DNP). Même si les densités ont progressivement augmenté, l'occupation de l'espace reste caractérisée par : de fortes inégalités de peuplement, l'affirmation de grands foyers de concentration commandés par des pôles de développement économique et urbain. La partie au sud du pays (Sikasso, Koulikoro et Ségou) abrite les plus fortes densités. Le déséquilibre le plus visible est constitué cependant du "triangle" Sikasso-Bamako-Koulikoro, qui concentre plus de la moitié de la population totale du pays. Cet espace bénéficie d'importantes potentialités économiques et agricoles entretenues par un climat plus humide. Le cercle de Kati (région de Koulikoro) satellisé par la ville de Bamako est caractérisé par une forte concentration démographique.

L'occupation du sol est marquée par d'importantes concentrations démographiques comprises entre 30 et 50 habitants au km² et largement au-dessus de la moyenne nationale qui est de 17 habitants au

km² (DNP 2022). La partie nord du pays couvre les régions de Tombouctou, Kidal et Gao constituées de vastes espaces désertiques. Cette partie représente 60% du territoire national pour seulement 7% de la population. Ces régions sont caractérisées par de très faibles densités, inférieures à un habitant au km², et qui sont révélatrices des contraintes du milieu naturel.

L'évolution dans la répartition de la population par milieu de résidence urbain – rural met en évidence un phénomène marquant, à savoir l'accélération de l'urbanisation au Mali (projections DNP). La proportion de la population urbaine a fortement augmenté depuis les années 2015, passant de 39,2% à 44,1% en 2022. La capitale Bamako abrite 30,8% de cette population et connaît une croissance plus rapide que celle des autres villes dites secondaires. Le développement urbain constitue en lui-même un défi pour les gouvernants mais de part ses effets sur les conditions de vie des populations et sur les inégalités de genre, il reste un enjeu majeur à prendre en compte dans la trajectoire de développement du pays.

La ville de Bamako qui renferme l'essentiel de l'appareil administratif et de production attire de plus en plus de migrants et constitue le lieu privilégié de fixation de la population ; elle concentre la moitié de la population urbaine du pays qui s'exprime par une densité vertigineuse supérieure à 11000 habitants au km².

La répartition de la population n'a pas connu de modification notable. La concentration des centres de décision et des activités économiques dans les principales villes, notamment à Bamako explique que l'espace malien est organisé par rapport à cette région-capitale. L'urbanisation de Bamako s'accompagne d'une transformation des paysages urbains avec des excroissances périphériques d'habitats précaires, des quartiers sous équipés¹.

Tableau 1: Répartition de la population malienne par région en 2022

Région	Hommes	Femmes	Ensemble
Kayes	1467784	1509466	2977250
Koulikoro	1794111	1823048	3617159
Sikasso	1946021	2001283	3947305
Ségou	1728577	1763497	3492074
Mopti	1502185	1538675	3040860
Tombouctou	503866	503866	1007731
Gao	405746	404127	809873
Kidal	54222	46939	101161
Bamako	1354497	1349090	2703588
National	10757009	10939991	21697000

Source : Projections DNP, 2022

Chapitre 2 : analyse succincte de la dynamique de la population

2.1. Natalité et fécondité

L'analyse de la natalité et de la fécondité montre une forte aspiration des couples à des descendance nombreuses, des comportements procréateurs variant selon les caractéristiques des femmes et une entrée en vie féconde précoce. En effet, le taux de natalité au Mali est de 38,7‰ en 2012-2013 (EDSM V) contre 39‰ en 2018 EDSM VI (2018). Ce taux est plus élevé en milieu rural (44,1‰) qu'en milieu urbain (40,1‰). A titre de rappel, entre trois Enquêtes Démographiques et de Santé (EDSM III, IV, V), le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer est passé de 6,8 à 6,1 enfants par femme entre 2001 et 2012. Cependant, il a augmenté légèrement entre 2012 et 2018 ; passant de 6,1 à 6,3 enfants par femme. Par ailleurs, les femmes du milieu urbain ont un niveau de fécondité plus faible que celles du milieu rural (5,0 contre 6,5) en fin de vie féconde. Selon le rapport de l'EDSM VI (2018), les adolescentes contribuent fortement à la fécondité au Mali. En effet, le taux de fécondité pour les filles âgées de 15-19 ans est de 164‰ et encore élevé pour la tranche 20-24 ans (278‰.). Les résultats mettent en évidence l'influence du niveau d'instruction sur le niveau de fécondité des adolescentes.

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est estimé à 6,3 enfants par femme. Les taux de fécondité augmentent par groupe d'âges passant de 164 ‰ chez les jeunes femmes de 15-19 ans à 278 ‰ chez celles de 20-24 ans avant de décroître très rapidement et atteindre 24 ‰ chez celles de 45-49 ans (INSTAT, 2018). Les femmes du milieu urbain ont un niveau de fécondité plus faible que celles du milieu rural (4,9 enfants par femme contre 6,8 enfants par femme). Cette différence de niveau de fécondité entre urbain et rural s'observe à tous les groupes d'âges. En effet, le pourcentage d'adolescentes ayant déjà commencé leur vie procréative diminue de manière importante avec l'augmentation du niveau d'instruction, qui est de 46 % parmi les adolescentes sans aucun niveau d'instruction contre 22 % pour celles ayant atteint le niveau secondaire ou supérieur. Suivant les quintiles de bien-être économique, il apparaît des variations irrégulières. C'est dans les ménages classés dans le quintile le plus élevé que le pourcentage d'adolescentes ayant déjà commencé leur vie procréative est la plus faible (25 % contre 46 % dans le second quintile).

2.2. Morbidité et Mortalité

Le taux de morbidité en 2018 est de 23,7% (EMOP 2018). Les personnes âgées (60 ans et plus) et les enfants de moins de 5 ans sont les plus touchés par le phénomène (48,3% et 29,4% respectivement). Le taux de morbidité dans les régions varie entre 55,4% (Tombouctou) et 17,2% (Ségou). La mortalité

reste encore élevée malgré l'amélioration des conditions de vie des populations et d'accès aux infrastructures socio sanitaires. Au niveau infantile, il est en baisse mais reste en dessous des objectifs des cadres internationaux (Plan d'Actions de la CIPD et OMS). Selon les résultats des différentes EDSM la mortalité infantile est passée de 96‰ en 2006 à 56‰ en 2012-2013 puis à 54‰ en 2018. Quant à la mortalité infanto juvénile elle était de 191‰ en 2006 contre 959 ‰ en 2012-2013 puis à 101‰ en 2018. Les risques de décès des jeunes enfants sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain (113‰ contre 64‰). Les résultats ont aussi mis en évidence un niveau de mortalité plus élevé dans la région de Sikasso que dans les autres régions (121‰ contre 59‰ dans le district de Bamako).

Les décès maternels représentaient 32% de tous les décès de femmes de 15-49 ans. En 2006, le rapport de mortalité maternelle était estimé à 582 décès pour 100 000 naissances vivantes contre 368 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2012-2013 puis à 325 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2018. Au Mali, les principales causes de morbidité et de mortalité sont : la fièvre/paludisme, les maladies respiratoires, les maux de ventre, les douleurs dorsales et la diarrhée. Les indicateurs couramment utilisés pour apprécier la mortalité d'une population sont : le Taux Brut de Mortalité (TBM), le Taux de Mortalité Infantile (TMI) et l'Espérance de Vie à la Naissance (E0).

L'espérance de vie au Mali était de 56,6 ans en 2009 et 54 ans en 2018 (Selon les projections 2015-2020 de la DNP). Les femmes ont une espérance de vie plus élevée que les hommes (55,1 ans contre 53 ans). L'espérance de vie à la naissance est un indicateur très pertinent du niveau de mortalité au sein d'une population.

2.3. La Nuptialité

Au Mali, la nuptialité se caractérise par la précocité des unions. Selon l'EDSM VI de 2018, les femmes maliennes entrent en union à un âge très précoce L'âge médian d'entrée en première union des femmes de 25-49 ans est estimé à 17,8 ans. En outre, les résultats montrent que l'âge d'entrée en première union n'a pas subi de modification importante des générations anciennes aux plus récentes, cet âge médian variant de 18,0 dans le groupe d'âges de 45-49 ans à 17,6 ans dans celui de 25-29 ans. L'âge médian d'entrée en première union des femmes de 25-49 ans aurait augmenté légèrement au cours des 30 dernières années, passant de 15,7 ans en 1987 à 16,5 ans en 2001 puis à 17,8 ans en 2018.

L'analyse fait ressortir deux groupes de régions. Le premier constitué des régions dont l'âge médian des femmes de 25-49 ans est inférieur à 18 ans, âge légal d'entrée en union au Mali. Il s'agit des

régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Tombouctou. Le second groupe de régions dont l'âge médian est supérieur à 18 ans comprend Ségou, Mopti, Gao et le District de Bamako.

La nuptialité a sans doute des implications sur les transformations profondes de la société malienne compte tenu de leur effet sur la fécondité. Outre les théories, on s'accordent à dire que la fécondité étant la variable décisive en matière d'accroissement d'une population est elle-même sous l'influence de la nuptialité. Toutefois, force est de reconnaître que le mariage demeure le cadre privilégié de la procréation à laquelle la société attache une valeur particulière.

2.4.Urbanisation et migration

La population malienne est inégalement répartie sur le territoire national. Les données révèlent un taux d'urbanisation de 44,1% (projections DNP 2022) avec des disparités très poussées entre les régions. Si les régions du nord occupent près de deux-tiers du territoire, elles comptent moins de 10% de la population totale. Deux tiers de la population vivent dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou et le district de Bamako, capitale du pays, compte à lui seul 12,4% de la population totale. Pour une moyenne nationale de 17,4 habitants au km² en 2022. Cette densité varie de 1 habitant au km² dans la région de Kidal à 56,9 habitants au km² dans la région de Ségou.

La capitale Bamako, a une densité de l'ordre de 11 154 habitants au km² (Projections DNP, 2022). La taille moyenne des ménages en 2022 fait 6 personnes.

L'urbanisation rapide aura des effets sur les conditions de vie des ménages si elle ne s'accompagne pas de mesure de gestion des villes, d'aménagement du cadre de vie et de renforcement des infrastructures de base y compris en termes de mobilité urbaine. Elle devra également favoriser un changement de la structure de production économique permettant le développement industriel et la spécialisation du travail, et faire des villes des pôles de développement par excellence avec une nette démarcation villes – campagnes.

Les villes sont prioritairement les centres économiques disposant d'atouts liés à l'agriculture, posant la question de la structure de l'économie au sein de ces centres urbains. En effet, on retrouve la plupart des centres urbains dans le sud-est du pays (zone de production agricole par excellence) et sur le tracé des fleuves Niger et Sénégal.

Le développement urbain constitue en lui-même un défi pour les gouvernants mais de par ses effets sur les conditions de vie des populations et sur les inégalités de genre, il reste un enjeu majeur à prendre en compte dans la trajectoire de développement du pays.

Quant à la migration, le pays connaît d'importants déplacements internes (alimentés par l'exode rural vers les centres urbains). La migration est un phénomène vécu sur l'ensemble du territoire national, son ampleur n'est pas toujours la même d'une région administrative à l'autre. La population est diversement touchée par le phénomène selon qu'on est en milieu urbain ou rural. La mobilité en milieu urbain est plus élevée qu'en milieu rural (26,6 % contre 9,8 %). Ceci peut s'expliquer par le fait que les villes ou les grandes agglomérations offrent plus d'opportunités en termes d'emploi et elles constituent à ce titre des pôles d'attraction pour les jeunes.

La migration interne alimente la migration internationale. En général, les migrants internationaux effectuent d'abord des déplacements au sein du pays avant d'immigrer, après avoir accumulé des ressources pour le voyage. Le Mali est l'un des principaux chemins empruntés par les candidats à la migration en Afrique de l'Ouest (nationaux et étrangers) à cause de sa position géographique et de l'existence de réseaux de passeurs. En outre, le Mali se présente comme étant au carrefour des axes marchands, culturels et de mobilités de la région. Les migrations au Mali sont d'ordres économiques et de quête d'opportunités d'emploi, 89% des émigrants étant des migrants économiques (OIM, 2022). La situation d'instabilité politique et les conséquences de la guerre ont créé un vide de contrôle pour les migrations vers l'Europe, ainsi que les mouvements de personnes déplacées.

Selon le suivi des flux migratoire au Mali de l'OIM, au cours du mois de mai 2022, 45037 mouvements migratoires ont été observés au niveau des points de suivi des flux transfrontaliers (25922 entrants au Mali par les FMP et 19115 individus quittant le Mali). Durant ce mois, les mouvements migratoires ont connu une hausse de 19% par rapport au mois précédent. Cette hausse concerne principalement les FMP du sud, due à la forte mobilité des ressortissants burkinabés en provenance des localités en situation d'insécurité, vers les sites d'orpaillage au Mali. Les mouvements de flux à destination du Mali ont augmenté de 18% et 23% par rapport au mois d'avril. Une grande partie (plus de 73%) du flux à destination du Mali se dirige principalement à Bamako (73%) et à Sikasso (23%) et espère se rendre dans les sites d'orpaillage des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso.

Au paravent, la migration internationale était essentiellement composée d'hommes. Les statistiques de 2022 montrent une augmentation de la proportion des femmes et des mineurs pour la migration internationale. Elle représente 84% pour les hommes adultes et 10% pour les femmes adultes et les mineurs 6% (soit 5% de garçons et 1% de filles). Les pourcentages des femmes adultes et de mineurs ont augmentés de 2% par rapport au mois précédent. Les mineurs ont été principalement observés dans es FMP de Hérémakono et de Tombouctou.

L'assouplissement en milieu d'année 2020 des mesures de restrictions de mobilité adoptées dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, avait conduit à un arrêt quasi-total des flux migratoires au Mali. A partir de mai 2020, ces derniers subissent une évolution jusqu'en juin 2022. Malgré d'énormes

événements survenus dans le pays au cours de l'année 2021 et 2022, les migrants se voient s'adapter à des situations pour entreprendre leur mobilité. Les entrées et les sorties sont similaires et suivent la même tendance.

Tableau 2: Statistiques sur les migrants

Statistiques sur les migrants	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Migrants de retour	8 202	1 915	5 278	8 366	31 754
Migrants de retour financés par les Programmes d'insertion et de réinsertion	1 802	230	392	5 389	8 381
Transferts de fonds des migrants (en milliards)	587	479,8	516,6	507,6	2091
Thèses de doctorat encadrées dans le cadre du TOKTEN	4	0	0	1	7

Sources : les annuaires du Secteur/Bulletin Semestriel sur la migration pour la période 2019-2022.

- Les opérations d'assistance au rapatriement des Maliens établis à l'Extérieur en détresse (au niveau de l'Antenne de l'Aéroport International Président Modibo Keita de Bamako-Sénou, de la période 2019 à 2022 ont été de **31 754 migrants**. Les piques des **migrants** de retour ont été enregistrées en **2019** et **2022** avec respectivement **8 202** et **8 366**. *Au cours de l'année 2022*, la maison des Maliens de l'extérieur a assisté **6 925 migrants** de retour dont **6 255 Hommes**, **221 Femmes** et **409 Mineurs** à travers 27 vols charters et 20 vols commerciaux. Le plus grand nombre de migrants de retour provient essentiellement du Niger, de l'Algérie, de la Libye et de l'Arabie Saoudite. *De plus en plus, l'assistance aux migrants de retour connaît une certaine croissance surtout au niveau des femmes et des enfants mineurs avec une prédominance aux mois de mars, juin et décembre.*
- Au total, **8 381 migrants** ont été financés par les Programmes d'insertion et de réinsertion **dont 5 389 en 2022** contre seulement **392 en 2021**. Le nombre élevé d'insertion de 2022 s'explique par la prise en compte du dispositif d'insertion de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) qui a pu insérer **5 389 migrants** de retour (rapatriés) principalement dans les branches d'activité « Commerce » **4 121 migrants**, soit 76,47% de l'insertion et 510 migrants dans la « Quincaillerie ». Ces insertions ont été faites principalement à Bamako (46,10%) et dans deux régions respectivement Koulikoro (17,10%) et Kayes (16,99%) des insertions des rapatriés au niveau régional.
- Le volume des transferts des migrants a été de **507,6 milliards F CFA** sur une prévision de **620 milliards F CFA** en 2022, soit un taux de réalisation de **80,57%**. Ce montant est en diminution par rapport à celui de 2021 qui était de **516,6 milliards de F CFA**. La diminution est due aux conséquences des sanctions imposées à notre pays par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest africaine ((UEMOA).
- TOKTEN a pu encadrer en 2022 une **seule Thèse de doctorat**. Toutefois, il faut rappeler que depuis l'année 2020, le projet TOKTEN n'a reçu aucun financement de la part du PNUD.

Chapitre 3: Transition démographique et dividende démographique

3.1. Transition Démographique

La transition démographique est le passage d'une situation de croissance démographique équilibrée avec des taux de natalité et de mortalité élevés à une situation d'équilibre où les taux de natalité et de mortalité sont tous les deux plus bas. Ce processus qui est en cours au Mali devra permettre d'inverser automatiquement le taux de dépendance démographique. En effet, les efforts des Gouvernements successifs et de la science ont permis de réduire considérablement les taux de mortalité, en particulier maternelle et infantile.

La condition nécessaire pour le bénéfice d'un dividende démographique reste l'accélération de la transition démographique, processus qui doit accompagner les efforts en matière de politiques de formation, d'emplois et de santé pour l'amélioration du capital humain des jeunes. La transition démographique est en marche et il est plus que capital de mettre en place les jalons devant transformer cette transition démographique en bonus démographique. Il s'agit de donner les opportunités et les moyens aux populations actives en particulier les plus jeunes de contribuer plus efficacement à la création de la richesse.

Pour que les jeunes apportent une contribution plus efficace au processus de développement en général et à la création de richesse en particulier, ils doivent être en bonne santé, bénéficier d'une éducation et d'une formation de qualité, d'emplois décents et sécurisés et d'un environnement propice à l'expression et à la participation libre et constructive. Une jeunesse mieux formée, plus responsable et bénéficiant d'opportunités économiques décentes contribue plus fortement à la réalisation des aspirations des familles, des communautés et du pays tout entier. A l'opposé, une jeunesse nombreuse, démotivée, mal formée et ne profitant pas d'opportunités en termes d'emplois et de développement personnel constitue une menace à la stabilité et au développement économique et social de la Nation.

3.2. Analyse du déficit de cycle de vie par âge

Le déficit du cycle de vie est obtenu à partir de la différence entre la consommation et le revenu du travail au cours de la vie d'un individu. Le concept de déficit de cycle de vie permet d'analyser les besoins de consommation à satisfaire, à chaque âge. En 2021, le revenu moyen du travail n'a pas connu une évolution par rapport à 2019. Il est supérieur à la consommation à partir de 29 ans (respectivement 555 626 FCFA et 535 838 FCFA). Cependant, la consommation avant cet âge est supérieure au revenu du travail, laissant apparaître un déficit de cycle de vie pour la population en âge inférieur à 29 ans. A partir de 72 ans, il apparaît à nouveau un niveau de consommation supérieure au revenu du travail. Cette situation est similaire à celle observée en 2019. Ainsi, la durée d'excédent s'étend de 29 ans à 71 ans, soit 43 ans du cycle de vie. L'aperçu macro montre un revenu global du travail évalué à 6 002,77 milliards de FCFA tandis que la consommation globale (privée et publique) est estimée à 8 250,46 milliards de FCFA. Cette situation laisse apparaître un déficit de cycle de vie égal à 2 247,69 milliards de FCFA.

Au Mali, le déficit de cycle de vie est caractérisé en 2021 par :

- **Un déficit marqué à la jeunesse**

C'est à partir de 29 ans que les jeunes dégagent un surplus. Avant cet âge, les jeunes ont une consommation qui dépasse leurs revenus du travail. Ils contribuent pour 66% à la consommation totale et ne produisent que 22% du revenu du travail. Ils ont un déficit du cycle de vie de 4 128,79 milliards de FCFA qui devra être comblé par le surplus éventuel dégagé par les autres tranches d'âge (transferts) et les revenus des actifs. Au plan microéconomique, ce déficit passe de 240 484 FCFA à 378 606 FCFA entre 0 et 17 ans avant de baisser progressivement pour atteindre 24 187 FCFA à l'âge de 28 ans.

- Un surplus entre 29 et 71 ans

L'analyse des profils de consommation et de revenu du travail montre qu'entre 29 et 71 ans, les personnes dégagent un surplus de 1 922,75 milliards de FCFA. Elles contribuent pour environ 33% à la consommation et produisent près de 77% du revenu du travail. Si l'entrée en cycle de revenu net positif intervient relativement tard (29 ans), les personnes restent des productifs nets assez tard dans la vie (71 ans).

- A nouveau déficitaire à partir de 71 ans

A partir de 72 ans, un déficit à la vieillesse apparaît dans le cycle de vie économique. Les personnes du troisième âge consomment (consommation publique et privée) pour une valeur de 82,98 milliards de FCFA alors que leur revenu du travail est de 41,32 milliards de FCFA, soit un déficit de 41,66 milliards de FCFA. Au plan individuel, ce déficit varie d'environ 49 557 FCFA (à 72 ans) à 477 804 FCFA à l'âge de 90 ans ou plus.

L'analyse par sexe des profils de consommation et de revenus du travail indique que la consommation des femmes en 2021 reste supérieure à leur revenu du travail et ce, pendant tout le long de leur cycle de vie, comme il a été constaté à travers les précédents rapports. En 2021, la part de la consommation des hommes est de 49,34% de la consommation globale contre 50,66% pour les femmes. Cependant, la contribution des femmes au revenu du travail ne représente que 19% contre 81% pour les hommes. Les profils agrégés de consommation et de revenu font ressortir un déficit de 3 039,3 milliards de FCFA pour l'ensemble des femmes contre un excédent de 791,6 milliards de FCFA pour l'ensemble des hommes au cours du cycle de vie.

Tableau 3: Déficit de cycle de vie par sexe, 2021

	Hommes	Femmes	Total
Consommation (en milliards de FCFA)	4 070,59	4 176,88	8 250,46
(en %)	49,34%	50,66%	100%
Revenu du travail (en milliards de FCFA)	4 862,18	1 140,59	6 002,77
(en %)	81%	19%	100%
Déficit de cycle de vie (en milliards de FCFA)	- 791,59	3 039,3	2 247,70

3.3. Couverture de la dépendance économique et ratio de soutien économique

L'indice de couverture de la dépendance économique (ICDE) est le rapport entre le surplus dégagé et le déficit constaté. Il indique dans quelle proportion le revenu du travail permet de couvrir les besoins de consommation et sur un autre plan, permet de mesurer le niveau de recours aux autres sources de revenu pour couvrir les besoins de consommation des individus.

En 2021, tout comme en 2019 les jeunes dépendants (0 – 28 ans) et les seniors âgés de 72 ans et plus cumulent un déficit qui s'élève à 4 128,79 milliards (soit respectivement 4 128,79 milliards et 41,66 milliards respectivement). En revanche, le surplus économique généré par les actifs occupés d'âge compris entre 29 et 71 ans est estimé à 1 922,75 milliards (1 229 milliards en 2015).

Ce surplus réalisé ne permet de couvrir que 46,57% du déficit global. Ce qui n'a pas évolué entre 2019 et 2021. Le revenu du travail généré au Mali ne couvre donc pas l'ensemble des besoins de consommation publique et privée.

Le ratio de soutien économique (RSE) qui représente le rapport entre le nombre de travailleurs effectifs et le nombre de consommateurs effectifs, et calculé à partir des projections démographiques, les taux d'activité et les niveaux de rendement par âge, est évalué à 41%. Ce niveau de RSE indique que le Mali compte 41 travailleurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs (ou que 41 personnes travaillent pour prendre en charge 100 personnes, y compris elles-mêmes).

3.4. L'Indice Synthétique global de Sortie de Pauvreté (ISSP)

L'ISSP donne la probabilité pour un ménage de s'extraire de la pauvreté ou de parvenir à garder son statut de non pauvreté entre deux périodes. Au Mali, l'ISSP est de 55% en 2021. Cela signifie qu'entre deux périodes, les ménages avaient 55% de chances de se retrouver dans une situation de non pauvreté qu'il transite ou pas. Cette situation est plus marquée dans les régions de Gao, où la chance est de 84,1%, Tombouctou 73,7% et Mopti 71%. En revanche, dans le District de Bamako, Koulikoro et Sikasso, la chance pour les ménages de s'extraire de la pauvreté, qu'ils transitent ou pas est plus faible, avec respectivement une chance 33,3%, 35,01%, et 41,6%. Toutefois, le niveau de l'ISSP dans les régions de Gao, Tombouctou et de Mopti s'expliquerait par la mise en œuvre d'un ensemble de programme d'appui et de développement dans ces régions.

- **Non pauvreté pure**

L'analyse de la situation de non pauvreté pure montre qu'en 2021, la chance pour un ménage qui n'était pas initialement pauvre de rester dans une situation de non pauvreté entre deux périodes est de 41,59%. Bien qu'inférieur à la moyenne, ce niveau de l'indicateur met en évidence le niveau de résilience peu louable des ménages à stabiliser leur niveau de vie.

Le District de Bamako (82,66%) et les régions de Tombouctou (79,58%), Kayes (55,18%), Gao (54,48) sont les régions où la chance est élevée pour un ménage de rester dans la non pauvreté entre deux périodes. Au contrario, il semble difficile aux personnes non pauvres de demeurer dans une situation de non pauvreté dans les régions de Mopti, Ségou, Koulikoro et Sikasso. Dans ces dites régions la chance pour un ménage de garder son statut de non pauvreté est plus faible comparée au niveau national. Elle est de 46,58% pour la région de Mopti, 31% pour Ségou et environ 21% pour Koulikoro et Sikasso.

- **Transition dans la pauvreté**

L'analyse de la dynamique de la transition dans la pauvreté montre que la chance pour les ménages de se maintenir dans un statut de non pauvres est de 55,4% qu'ils transitent ou pas. Cet indice est plus élevé que celui des ménages qui ont la chance de se trouver dans un statut de pauvreté 44,6% qu'ils transitent ou pas. Ce qui expliquerait que, le processus de sortie des ménages de la pauvreté est plus important que leur maintien dans la pauvreté au Mali.

L'analyse par région indique que la chance pour un ménage de se trouver dans le statut de non pauvreté (soit en gardant son statut de non pauvre ou en s'extrayant de la pauvreté) est plus élevé que celle pour un ménage de se trouver dans un statut de pauvreté (soit en demeurant dans la pauvreté chronique, ou en basculant là-dedans) presque dans toutes les régions exceptée les régions de Sikasso, Ségou et Koulikoro. En effet, les chances pour un ménage de se trouver dans un statut de pauvreté dans lesdites régions sont respectivement 61,5%, 53,6% et 64,7% (qu'ils y demeurent ou qu'ils basculent). Cette situation traduit, une dynamique de sortie de la pauvreté plus forte que l'entrée dans la pauvreté dans toutes les régions sauf les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou.

3.5. L'IDHE au niveau national

Avec un taux de 33%, l'IDHE en 2021 présente un niveau très faible par rapport à la moyenne de référence 50%. Ce niveau est en deçà de celui présenté en 2019 (40%).

Il ressort trois situations des sous composantes de l'IDHE qui se présentent comme suit :

L'indice de l'éducation (IE), avec un score de 26% est l'indice le plus faible parmi les sous dimensions de l'IDHE et qui tire (le plus) vers le bas l'IDHE du Mali. Cet indice connaît également une légère baisse par rapport à son niveau de 2019 qui était de 27%.

Le niveau de vie, mesuré par l'indice de consommation est très faible en 2021 (30%). Largement en deçà du niveau observé en 2019 (55%). Une situation qui pourrait être imputable aux effets de la crise sanitaire de la COVID-19, qui a considérablement affecté les conditions d'existence des ménages suite au ralentissement des activités économiques.

En revanche l'indice de santé (IS), affiche une légère amélioration en passant de 44% en 2019 à 46% en 2021. Toutefois, ce bond ne fait pas évoluer la position du pays qui reste toujours à un niveau faible. Ce résultat, même s'il est insuffisant, s'explique notamment par une augmentation du score de l'espérance de vie à la naissance qui passe de 56 en 2019 à 61 en 2021.

L'analyse de l'Indice de Développement Humain Elargi (IDHE) par région, met en évidence une dégradation de la qualité du développement humain dans l'ensemble des régions car aucune d'entre elles n'a un IDHE élevé et fortement acceptable.

Le district de Bamako ayant l'IDHE le plus élevé (59%) est nettement supérieur aux autres qui se situent entre 21 et 35 sur une échelle de 0 à 100. Les régions du centre et du nord (notamment les régions de Gao, Tombouctou, Mopti) en proie d'insécurité ont un IDHE moins reluisant.

Fortement contributeur à l'économie Nationale, les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou, ont un indice de développement humain encore plus faible avec respectivement 21%, 23% et 24%. Quant à la région de Kidal, ses habitants qui avaient un cadre de vie humain plus élevé que celui des autres régions, se trouvent en décadence (avec un IDHE de 35%) par rapport à celui constaté en 2019 où elle affichait un IDHE de 63%. Les régions de Tombouctou et Gao ont aussi une faible qualité de vie avec un IDHE de 24% et 34% contre 38% et 41% en 2019. La région qui connaît l'indice le plus faible est la région de Koulikoro avec un indice de 21%. Le district de Bamako, a connu une amélioration de la qualité de vie de sa population par rapport à 2019 qui était de 54% contre 59% en 2021.

Les indices de santé les plus élevés sont enregistrés dans la région de Kidal (94%), Bamako (80%) et Koulikoro (63%). Il tourne autour de la moyenne dans les régions de Mopti, Ségou et Gao. Les plus

faibles indices qui tournent en dessous de la moyenne nationale et plus à la traine par rapport aux valeurs maximales sont observés dans les régions de Tombouctou , Sikasso et Kayes avec respectivement 36%, 43% et 48%.

La forte contribution des adolescentes de 15 – 19 ans a également un effet considérable sur le niveau de fécondité au Mali. La mortalité maternelle et infantile à des niveaux encore élevés et le déficit d'accès équitable aux services de santé peuvent également contribuer à expliquer ce niveau bas de l'indice de santé.

La disponibilité de services de santé et de personnel qualifié en nombre, comparativement aux autres régions, place Bamako au premier rang de l'indice de santé.

Au niveau régional, l'indice de vie est en dessous de la moyenne dans toutes les régions excepté les régions de Tombouctou, Kidal et le district de Bamako. Il est plus élevé dans la région de Kidal et dans le district de Bamako, avec des niveaux respectifs de 100 et 69% de points contre 56% à Tombouctou.

Chapitre 4 : Croissance économique

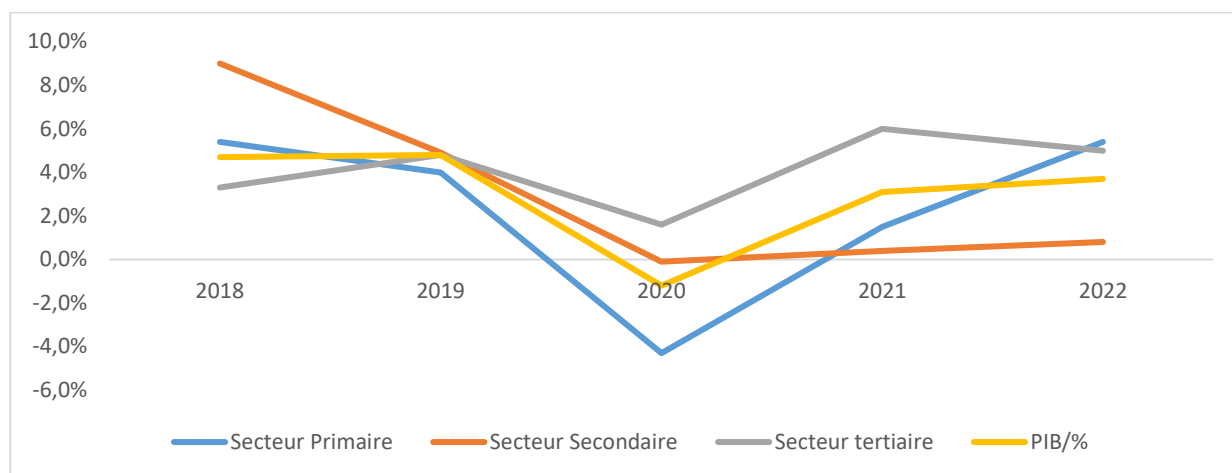
La croissance économique du Mali est passée de 3,1 % en 2021 à 3,7% en 2022 contre 5,0% initialement prévue. Cette baisse est en lien avec les sanctions économiques et financières imposées par la CEDEAO et l'UEMOA, l'insécurité et la guerre russo-ukrainienne. Cet état de fait a occasionné le retard dans l'approvisionnement correct des zones de production du coton et du riz, ce qui a amené une baisse considérable du niveau de production du coton, malgré la bonne répartition de la pluviométrie. Il est à noter que les efforts sont en cours pour la stabilisation des zones de production par le Gouvernement.

- **Croissance du PIB par secteur**

Depuis quelques années le pays fait face à une crise multidimensionnelle notamment la crise sécuritaire, socio-politique, économique, sanitaire et institutionnelle

En 2022, l'économie a enregistré une croissance positive en s'établissant à 3,7% contre 3,1% en 2021. Cela est dû en grande partie à une augmentation enregistrée au niveau du secteur primaire qui a enregistré 5,4% contre 1,5% en 2021 et du secteur secondaire avec 0,8% en 2022 contre 0,4% en 2021. Cette augmentation du secteur primaire est due à la relance du sous-secteur agriculture vivrière totale du fait de la bonne pluviométrie et de culture de remplacement des espaces précédemment servis à la production du coton.

Figure 3: Evolution du PIB par secteur de 2018 à 2022



Source : DNP/INSTAT (2022)

Cependant, cette croissance enregistrée en 2022 est en deçà des objectifs initialement prévus (5,0%). Cette contreperformance résulte des sanctions économiques et financières imposées par la CEDEAO et l'UEMOA et la guerre russo-ukrainienne. Cette situation a occasionné le retard dans l'approvisionnement correct des zones de production du coton et du riz, ce qui a amené une baisse considérable du niveau de production du coton, aussi, malgré la bonne répartition pluviométrique et en plus de l'insécurité.

Par ailleurs, les comptes extérieurs du Mali en 2022 ont enregistré un solde global déficitaire de 466,3 milliards FCFA après un solde déficitaire de 84,8 milliards de FCFA enregistré une année plus tôt. Il en est de même pour la balance courante qui a enregistré un déficit de 822 milliards de FCFA, avec une détérioration peu remarquable de -819,7 milliards par rapport à l'année précédente ou elle est ressortie à -2,3 milliards de FCFA. Cette dégradation découle essentiellement de la détérioration du solde de la balance commerciale et de la balance du revenu primaire. La balance commerciale en 2022 a été caractérisée par la baisse du niveau de production du coton et la dégradation du solde des biens de la balance commerciale. Ainsi, il a été enregistré un déficit commercial de 192,0 milliards de FCFA, après une détérioration de 169,2 milliards de FCFA en 2021. L'inflation, mesurée par la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation, est ressortie à 9,4% en 2022 contre 3,9% en 2021 en raison de l'augmentation des cours des produits de base sur le marché international due à la baisse de l'offre sur le marché local impactée par la guerre en Ukraine, de l'inflation mondiale importée. Ces différents niveaux restent au-dessus de la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 3%.

- **Pauvreté et inégalité**

L'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence, c'est-à-dire, la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 45,5 % au niveau national en 2022 contre 44,6 % en 2021, soit une variation de 0,9 %.

L'inégalité mesurée par l'indice de Gini dans l'ensemble est de 0,33 en 2022. L'inégalité la plus faible est observée à Ségou 0,25. C'est à Koulikoro qu'elle est la plus grande (0,35) suivi de Kidal (0,33) et Bamako (0,32).

Entre 2017 et 2022, on observe une légère augmentation de la pauvreté en lien avec le contexte particulièrement difficile (respectivement 44,9% à 45,5%). Si nous nous intéressons à la hausse du taux de pauvreté au cours des cinq dernières années, malgré les soutiens apportés par le Gouvernement et ses partenaires dans le renforcement des capacités de résilience et de relèvement économique, les effets de la crise que traverse le pays depuis 2012 ont fait que l'économie du Mali reste toujours dépendante des conséquences de la crise multidimensionnelle (sanitaire, sécuritaire, sociopolitique).

L'analyse dynamique de l'inégalité sur la période 2001-2022 est mitigée. Elle est marquée par des hauts et des bas et ne permet point de dégager une tendance. De 2001 à 2009, l'indice de Gini est passé de 0,39 à 0,32 traduisant ainsi une réduction substantielle des disparités. En 2011, l'indice a atteint un pic de 0,42 pour rechuter à 0,34 en 2015. Depuis cette date, l'indice est en légère augmentation jusqu'à 2021 avant de baisser à 0,33 en 2022.

Chapitre 5: politique sanitaire et Développement social

La politique sectorielle de la santé et de la population adoptée en 1990 par le gouvernement du Mali est basée sur la décentralisation de l'accès aux soins et à la participation communautaire.

Elle est fondée sur les principes de soins de santé primaires 'SSP) et de l'Initiative de Bamako adoptée en 1987.

La politique sectorielle de santé a été reconfirmée et consacrée par la loi n°02-049 du 22 juillet 2002 portant loi d'orientation sur la santé qui précise les grandes orientations de la politique nationale de santé

Ses principaux objectifs sont :

- L'amélioration de la santé des populations ;
- L'extension de la couverture sanitaire ;
- La recherche d'une plus grande viabilité et de performance du système de santé.

Pour atteindre ces objectifs, les stratégies suivantes ont été énoncées :

- ✓ la différenciation des rôles et missions des différents échelons du système de santé. Celle-ci consiste à faire évoluer la notion de pyramide sanitaire d'une conception hiérarchique et administrative vers une conception plus fonctionnelle ;
- ✓ la garantie de la disponibilité et de l'accessibilité aux médicaments essentiels, la rationalisation de leur distribution et de leur prescription à travers la mise en œuvre de la réforme du secteur pharmaceutique ;
- ✓ la participation communautaire à la gestion du système et à la mobilisation des financements du système de santé y compris le recouvrement des coûts et l'optimisation de leur utilisation ;
- ✓ la promotion d'un secteur privé dynamique et d'un secteur communautaire complémentaires du système public.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de décentralisation, le Gouvernement de la République du Mali a transféré certaines compétences et ressources aux collectivités territoriales des niveaux communes et cercle suivant le décret 02-314/P-RM du 04 Juin 2002.

Le premier échelon composé de 1605 Cscom fonctionnels en 2022, offre le Paquet Minimum d'Activités (PMA) de même que les structures de santé parapubliques, confessionnelles, services de santé des armées, dispensaires et autres établissements de santé privés. Les données des ONG sont agrégées avec celles des Cscom.

NB : Le PMA comprend : les soins curatifs, préventifs et promotionnels ;

Le nombre de structures de santé de deuxième échelon ou première référence qui assurent la prise en charge de la référence venant du premier échelon est de 62 en 2022.

- Le niveau intermédiaire constitué de 7 EPH (Kayes, Kati, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao) plus 1 CHU Mère Enfant « le Luxembourg » assure la 2^{ème} référence ;

- Le niveau central avec ses 7 EPH/CHU : Point G, Gabriel TOURE, IOTA, CNOS, Hôpital du Mali, Clinique Périnatale Mohammed VI de Bamako, Hôpital de dermatologie de Bamako constituent la 3^{ème} référence.

Au niveau institutionnel, le système de santé est structuré en trois niveaux :

- le *niveau district sanitaire* constitue l'unité opérationnelle chargée de planifier le développement de la santé, de le budgétiser et d'en assurer la gestion ;
- le *niveau régional* est celui de l'appui technique au premier niveau ;

- le **niveau national** est le niveau stratégique qui définit les orientations, détermine les investissements et le fonctionnement.

En outre, il définit les critères d'efficacité, d'équité et de viabilité. Il veille à l'application des normes et standards.

❖ **Organisation de la collecte, du traitement et de l'analyse des données**

• **Niveau local**

Les structures de santé du premier échelon et les Csref collectent et traitent les données sur les supports durs avant la saisie sur la plateforme DHIS2. Cependant, ces structures transmettent mensuellement un exemplaire des rapports aux districts sanitaires pour l'archivage. La rétro information est faite aux CSCom et Cs réf par le district sanitaire par rapport aux erreurs constatées.

• **Niveau régional**

La direction régionale de la santé vérifie la qualité des données à travers :

- le contrôle de la complétude, la promptitude et la cohérence des données ;
- la relance des gestionnaires des districts par écrit (email) ou par téléphone sur les données en retard;
- l'élaboration des tableaux, graphiques et cartes pour une comparaison de l'évolution du niveau des indicateurs par district et par formation sanitaires ;
- la comparaison des performances entre districts et entre formations sanitaires ;
- l'identification des causes des écarts observés.

Le niveau régional élabore aussi l'annuaire statistique SLIS avec les données extraites dans DHIS2.

• **Niveau national**

Le DHIS2 est la base de données de référence nationale au Mali depuis 2016. Les données saisies dans le DHIS2 font l'objet d'analyse et d'interprétation. Les informations sont agrégées et utilisées pour l'élaboration de l'annuaire statistique du SLIS. La rétro information est faite à tous les niveaux.

L'annuaire du SLIS validé est diffusé, transmis au cabinet du ministère en charge de la santé, à la CPS/SSDSPF, aux DRS, aux Csref, aux EPH et aux partenaires. Ce niveau assure l'orientation, la conception, la formation, le suivi des régions et des districts sanitaires. Le niveau central héberge le serveur avec son backup.

Les niveaux d'atteinte des principaux indicateurs de l'année 2022 sont :

- Le nombre de Cscom fonctionnels : 1605 en 2022 vs 1534 en 2021 ;
- L'accessibilité aux Cscom dans un rayon de 5 km : 58,6 en 2022 vs 58,4% en 2021 ;
- L'accessibilité aux Cscom dans un rayon de 15 km : 88,91% en 2022 vs 88,2% en 2021 ;

- Le pourcentage de districts sanitaires ayant organisé la référence/évacuation 82,66% en 2022 vs 81,33% en 2021;
- La proportion de Cscm médicalisé est de 25,67% en 2022 vs 26,4% en 2021 ;
- Le taux de couverture BCG des enfants de moins d'un an : 102,62 en 2022 vs 102,60 % en 2021 ;
- Le taux de couverture PENTA3 des enfants de moins d'un an : 96,5% en 2022 vs 97,47% en 2021 ;
- Le taux de couverture VAR1 des enfants de moins d'un an : 99,3 % en 2022 vs 91,86% en 2021 ;
- Le taux d'utilisation des services de CPN (taux de CPN1) : 80,2% en 2022 vs 82,3% en 2021 ;
- Le taux de couverture de CPN effective : 26,38 % en 2022 vs 26,38 % en 2021 ;
- Le taux de couverture en accouchement assisté : 59% en 2022 vs 62 % en 2021 ;
- La proportion d'accouchement assisté par un personnel qualifié : 69,9 % en 2022 vs 62% en 2021 ;
- L'utilisation de la consultation curative : 0,46 NC/an/Hbt vs 0,43NC/an/Hbt en 2021 ;
- Le couple année protection : 949 581 en 2022 vs 911 790 en 2021.

A côté de la médecine moderne, il existe au Mali une médecine traditionnelle riche et variée. Elle est présente dans tous les quartiers des villes et dans tous les villages et constitue le premier recours aux soins pour la majorité de la population. Il existe des lieux de consultation de médecine traditionnelle dont la collaboration avec la médecine moderne reste à améliorer.

5.1. Les programmes de santé

5.1.1. Le développement des capacités de soins

- **Santé de la femme**

Le taux de mortalité maternelle constitue un baromètre pour l'état de santé de la femme d'une nation. Au Mali, beaucoup de femmes meurent pendant la grossesse, l'accouchement et dans les suites de couches. Les hémorragies sévères, les pré-éclampsies/éclampsies, les avortements non sécurisés et les infections sont les causes les plus fréquentes de ces décès.

L'accès aux soins de santé est particulièrement important pour accélérer la réduction de la morbidité et de la mortalité chez la mère, le nouveau-né et l'enfant. Ceci constitue une voie vers l'équité et la dignité des femmes et des enfants. La disponibilité des médicaments essentiels de qualité ainsi que leur usage rationnel sont indispensables pour l'offre des services de qualité.

Selon l'annuaire statistique 2022, la proportion de femmes ayant accès aux soins prénatals dans un rayon de 5 km est de 58,76% et 88,9 % dans un rayon de 15 km. Cette situation serait imputable à l'insuffisance de stratégies visant à rapprocher davantage les soins aux bénéficiaires.

La faible couverture en CPN4, 30.5% (SNIS 2022) pourrait s'expliquer par le faible pouvoir d'achat des ménages. A cela, s'ajoute l'insuffisance des informations données sur l'importance de la quatrième visite aux femmes par les prestataires et les barrières socio-culturelles et surtout la situation sécuritaire.

Selon les données de l'EDSM-VI, 40% des femmes n'ont reçu aucun soin postnatal.

La faible disponibilité (49%) des tests de diagnostic du VIH au cours de la CPN serait due à l'insuffisance dans l'estimation des besoins, l'insuffisance dans la collecte et dans la remontée des données.

L'accessibilité géographique aux Cscm offrant des services de PTME dans un rayon de 5 km est de 47%. Ceci pourrait s'expliquer par l'insuffisance dans la création de nouveaux sites PTME dans les Cscm et la non-fonctionnalité de certains anciens sites. La mobilité du personnel formé semble être une raison fondamentale de ce dysfonctionnement.

En 2022, le taux de la séropositivité des femmes vues en CPN dans le cadre de la PTME est 0,26% contre 0,33% 2021. Sur les 1410 femmes enceintes dépistées séropositives, 1 315 (VIH+) ont pu bénéficier du traitement ARV soit 93,26%.

La couverture effective des accouchements assistés est de 59% (annuaire statistique 2022).

S'agissant des soins postnatals, parmi les femmes ayant eu une naissance 552715 ont bénéficié une consultation post natale dans les 2 premiers jours après l'accouchement. Aussi, malgré la gratuité de la prise en charge de la césarienne, seulement 45601 en 2021 en de 241 en 2022. (SNIS2022) des femmes ont bénéficié de la césarienne contre 5 à 15% selon les normes de l'OMS. L'insuffisance dans la référence/contre référence y compris le transport entre les villages et les Cscm et celle dans l'intégration des données des structures privées et parapubliques constituent les principaux facteurs qui pourraient influencer cette situation.

Le cancer du col de l'utérus est le premier cancer de la femme avec une incidence de 26,85 pour 100 000 femmes (Plan Stratégique de prévention et de lutte contre le Cancer du col de l'utérus). Par ailleurs le cancer du sein est de plus en plus fréquent malgré la faible disponibilité des données statistiques.

La faiblesse dans la prévention et dans la prise en charge des lésions précancéreuses et cancéreuses serait imputable à l'insuffisance de personnel formé, à l'insuffisance dans la dotation en équipements/réactifs, au coût élevé de la mammographie et de la chimiothérapie.

La prévalence de la fistule obstétricale n'est pas connue à ce jour au Mali. Selon le SNIS 2022, un total de 219 cas confirmés de fistule a été diagnostiqué. Parmi ces cas, 88 % ont bénéficié de la prise en charge chirurgicale dans les formations sanitaires avec un taux de succès de 45,46 % sortis fermés et séchés. Cependant, l'OMS estime l'incidence de la fistule entre 3 et 4 pour 1000 accouchements.

La faible disponibilité des données sur l'infertilité, les troubles de la ménopause et les personnes en situation de handicap n'a pas permis une analyse fiable dans ces domaines.

Il faut aussi signaler l'insuffisance dans la mise en œuvre de la SDMPR, l'insuffisance dans l'utilisation des PNP/SR et autres documents nationaux de référence.

- **Santé du nouveau-né**

Au Mali, la mortalité néonatale reste un défi majeur. Selon l'EDSM-VI 2018, elle est estimée à 33‰ naissances vivantes. On note également que 33% des naissances se déroulent à domicile. Par ailleurs, pour les naissances réalisées dans les structures de santé, le temps d'observation après l'accouchement n'est pas respecté. Ainsi, la majeure partie de la période néonatale se passe à domicile, et le nombre élevé de décès s'explique par le retard dans le recours aux soins ou l'absence de soins appropriés.

- **Santé de l'enfant**

Selon les EDSM-V et VI, la mortalité infanto-juvénile est passée de 95 à 101‰ naissances vivantes.

Le paludisme, les Infections Respiratoires Aiguës (IRA) particulièrement la pneumonie, la déshydratation induite par des diarrhées sévères et la malnutrition aigüe constituent les principales causes de décès d'enfants. Une prise en charge médicale rapide et appropriée chaque fois qu'un enfant présente ces affections est cruciale et déterminante dans la réduction de la mortalité infantile. Les Soins Essentiels dans la Communauté (SEC) offerts par les Agents de Santé Communautaire (ASC) sont une stratégie importante pour cette réduction.

Cependant, la couverture du pays en sites ASC est en 30,79 en 2022.

La couverture efficace en PCIME notamment la prise en charge du paludisme simple avec les combinaisons thérapeutiques à base d'Artémisinine (CTA), dans l'ensemble toutes les régions ont dépassé 95% de taux de traitement en 2022 par CTA des cas de paludisme simple tout âge confondu des enfants de moins de 5ans. Ces résultats ont été obtenus grâce à la disponibilité des CTA et TDR dans les formations sanitaires.

Selon l'annuaire statistique 2022 :

47% des sites CPN font le diagnostic précoce chez les enfants.

L'admission des cas de malnutrition aigüe globale chez les enfants de 6 à 59 mois dans les structures de prise en charge est 2021 (304596) et 2022(368123).

Selon le SNISS 2022:

La couverture vaccinale de base des enfants de 0-11mois en BCG est 103.9% Penta3 96.5% et VAR 99.3% dont l'objectif national de la plus part des antigènes ont été atteints.

La surveillance préventive des enfants (SPE) après leur premier anniversaire est très timide : 5% selon l'annuaire SLIS 2022 : la couverture préventive des enfants sains de 0 à 11mois a été de 86,7% en 2022 contre 91,5% en 2021. Ce taux n'a pas varié de façon progressive entre 2021 et 2022. Cela pourrait s'expliquer par la méconnaissance des avantages de la SPE de l'enfant par les parents, la non- intégration des services, l'insuffisance de la communication entre prestataires et parents et la situation sécuritaire.

- **Santé des adolescents.es et des jeunes**

Au Mali, la santé de la reproduction des adolescents.es et des jeunes est une préoccupation nationale. Cette cible de 10 à 24 ans selon les documents de politique et ceux l'OMS constitue une couche très vulnérable face aux infections sexuellement transmissibles, aux grossesses précoces et non désirées, aux avortements à risque et à l'adoption d'autres comportements néfastes à leur santé.

Cette situation résulte de l'insuffisance de la disponibilité et de l'accessibilité aux informations et aux autres services de santé adaptés à leurs besoins spécifiques.

Les adolescents.es et les jeunes vivent dans un contexte marqué par la pauvreté, le chômage, les tabous et la faible communication parent-enfant en matière de sexualité. Aussi, ils évoluent dans un climat d'instabilité, d'insécurité, de violences basées sur le genre. Ils disposent de peu de loisirs et d'opportunités pour se qualifier professionnellement et s'épanouir, toutes choses qui les rendent vulnérables.

Nombreux sont ceux qui continuent d'adopter des comportements compromettant à la fois leur santé actuelle et celle qu'ils auront à l'avenir. Ces comportements ont trait au tabagisme, l'alcoolisme, la consommation de stupéfiants la sédentarité, les rapports sexuels précoces et non protégés ou l'exposition à des violences, le mariage des enfants, l'accès difficile aux services de santé. La principale conséquence de cette situation est le taux élevé des maladies infectieuses et parasitaires dont le paludisme, les IST, VIH/Sida, les affections bucco-dentaires, l'obésité, les accidents de la voie publique etc.

Selon EDSM-VI (2018), le taux de fécondité des jeunes adolescentes de 15-19 ans, reste très élevé soit 16,4 naissances pour 100 femmes.

L'accessibilité géographique des adolescents.es et des jeunes aux services de Santé des Adolescents et des Jeunes (SAJ) est faible soit 18% selon EDSM-VI. Il faut signaler que les centres ou espaces dédiés aux adolescents.es et jeunes ne sont disponibles que dans certaines régions au sud du pays en l'occurrence Bamako, Sikasso, Kayes et Ségou.

Des services de prise en charge des cas de troubles nutritionnels chez les adolescents.es et les jeunes de 10 à 24 ans de même que les cas de troubles mentaux sont quasi inexistantes.

La disponibilité des ressources humaines compétentes en SAJ est faible (27%) selon l'enquête SARA 2018.

La disponibilité des intrants pour la prise en charge de la SAJ s'intègre dans celle de la prise en charge des adultes ; elle est de 34% liée à des ruptures fréquentes de stocks des produits SR/PF/VIH (condoms, produits PF d'urgence, tests de dépistage, médicaments essentiels pour les IST, ARV, etc.).

Par rapport à la demande de services SAJ, on note une faible acceptabilité socioculturelle de l'ordre de 53% (EDSM-VI). En effet cette situation est liée à la persistance des pesanteurs socioculturelles soutenues par une insuffisance d'informations claires et appropriées des jeunes et adolescents.es et l'insuffisance de communication entre les parents et leurs enfants.

Financièrement, les services de santé des adolescents.es et des jeunes sont difficilement accessibles à cause du faible pouvoir d'achat des adolescents.es et des jeunes et l'absence d'une politique de gratuité en leur faveur.

La faible utilisation initiale (10% EDSM-VI) de la SAJ inhérente aux IST/VIH s'explique par la faible connaissance de la transmission des dites infections en général.

S'agissant de la connaissance de la prévention du VIH selon EDSM-VI, elle est de 16% pour les hommes et femmes de la même tranche d'âge de 15-24 ans.

5.1.2. Le renforcement de la planification, de la programmation et de la gestion des actions de santé et le développement de la solidarité

- **Axes transversaux**

- **IEC/CCSC**

La problématique de la santé de la reproduction repose sur la faible fréquentation des services de santé liée très souvent aux barrières socioculturelles, à la faible implication de certaines couches spécifiques de la société notamment les adolescents.es et jeunes. C'est pourquoi l'Information, l'Education et la Communication (IEC) pour un changement social et de comportement (CSC) demeure importante pour la création de la demande.

Selon la dernière EDSM, 31% des hommes et 39% des femmes n'ont été exposés à aucun des médias notamment la radio, la télévision et le journal pour s'informer.

Les indicateurs de la communication en matière de santé maternelle et infantile demeurent faibles. En effet :

- 57% des femmes de 15 à 49 ans ont entendu parler de la fistule obstétricale ;
- 51% des femmes et des hommes ont entendu ou ont vu des messages sur le paludisme ;
- 16% des femmes et 23% des hommes de 15 à 49 ans ont une connaissance complète du VIH ;
- 49% des femmes et 38% des hommes savent que le VIH peut se transmettre de la mère à l'enfant au cours de la grossesse, de l'accouchement ou par l'allaitement ;
- 36% des femmes enceintes ont eu leur première visite prénatale au cours du premier trimestre.

Par contre, on peut noter des améliorations sur le niveau de connaissance générale :

- Parmi les 15-19 ans (20%) et les 20-29 ans (28,2%) peuvent situer correctement la période fertile ;
- 93% des femmes et 96% des hommes ont entendu parler d'une méthode contraceptive ;
- Parmi les 15-19 ans (89,5%) et les 20-24 ans (95,1%) ont entendu parler d'une méthode contraceptive et 98,3% pour les hommes de la même tranche d'âge ;
- 79% des mères d'enfants de moins de cinq ans connaissent la SRO ou les liquides de réhydratation orale.

La création de la demande et les interventions de changement social visent à améliorer la communication entre les prestataires, les clients.es, les familles, les couples et les membres de la communauté en vue de promouvoir à leur égard une attitude positive et des normes culturelles favorables. Elle permet également d'accroître l'engagement des leaders communautaires et des autres décideurs.

La revue du plan SR (2014-2018) a mis en évidence l'absence d'un plan de communication. Ceci a joué négativement sur sa mise en œuvre et risque d'impacter négativement sur le plan SRMNIA-Nut

2020-2024. Pour ce faire, l'élaboration d'un plan de communication est indispensable en vue d'accompagner la mise en œuvre efficace du présent plan SRMNIA-Nut. Ce plan sera fondé sur des théories, un processus de conception et de mise en œuvre testés ayant un impact mesurable prenant en compte le contexte d'urgence sanitaire, notamment le cas de la pandémie de COVID-19

La planification familiale permet de promouvoir les droits humains plus spécifiquement les droits sexuels et reproductifs. Elle est également un moyen d'atteindre le dividende démographique et d'avoir des rétributions durables à travers la réduction de la pauvreté et l'atteinte des ODD.

Au Mali, plus de la moitié de la population est constituée de femmes (50,5% selon RGPH 2009) parmi laquelle 22% sont en âge de procréer. L'indice synthétique de fécondité reste élevé et quasi constant au cours des trois dernières enquêtes démographiques et de santé : 6,6 en 2006 contre 6,1 en 2012 et 6,3 enfants par femme en 2018 (EDSM-VI).

Il existe une disparité entre les zones urbaines (4,9 enfants par femme) et les zones rurales (6,8 enfants par femme) en 2018. Pour la même période, la prévalence contraceptive pour les méthodes modernes a connu une nette progression de 15% contre 9,9% en 2012 et 6,9% en 2006. Les méthodes les plus utilisées lors de la dernière EDSM ont été : les implants 44%, les injectables 34%, les pilules 12% et les DIU 6%. Quant aux besoins non satisfaits, ils sont passés de 30% en 2006 à 26% en 2012 et se situent à 24% en 2018. La contribution des adolescentes à la fécondité reste élevée, 36% entre 15-19 ans ont commencé leur vie féconde et 30% ont déjà eu leur premier enfant.

Dans le cadre du repositionnement de la PF, la volonté politique du Gouvernement du Mali sur la question de la PF a été réaffirmée lors de la conférence de Ouagadougou « *Population, Planification familiale et développement : l'urgence d'agir* » en février 2011, du Sommet de Londres sur la Planification Familiale en juillet 2012 et plus récemment lors de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD+25) à Nairobi en novembre 2019.

Lors de la dernière réunion annuelle du partenariat de Ouagadougou tenue à Abidjan en décembre 2023, le Mali s'est classé 3^{ième} derrière le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire en terme d'amélioration de la prévalence contraceptive.

Au plan national, les interventions en matière de planification familiale sont soutenues par la loi n° 02-044/du 24 juin 2002 relative à la santé de la reproduction. De ce fait elles font partie des priorités déclinées dans la Politique Nationale de Population (PNP), le PDDSS, le PRODESS et le Mali Action Plan (MAP).

La planification familiale est également un volet important du Plan Multisectoriel des Adolescents(es) et des jeunes prenant en compte leurs spécificités. Les priorités et défis déclinés dans ces programmes

et plans sont repris dans le Plan d'Action National Budgétisé PF 2019-2023 qui a fixé l'objectif de la prévalence contraceptive moderne à 30%. Cette seconde génération de PANB/PF est le cadre de référence pour la conception, la mise en œuvre et la coordination de toutes les interventions. Elle se décline en 5 axes stratégiques : (1) Création de la Demande, (2) Offre et accès aux services, (3) Politique, Environnement Habilitant et Financement, (4) Sécurisation des Produits, (5) Supervision, Coordination et Suivi/Evaluation.

5.1.3. L'amélioration de la qualité des soins

La nutrition est le fondement d'une bonne santé, de la réussite scolaire, du renforcement de l'autonomie des femmes et le développement de l'être humain. Elle améliore le rendement cognitif et scolaire, les revenus et la productivité durant la vie active.

Au Mali, la malnutrition constitue un problème de santé publique comme dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne. Elle est l'une des causes majeures de morbidité et de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. L'état nutritionnel de l'adolescente détermine l'avenir nutritionnel de ses futurs enfants (petit poids de naissance avec défaillance du système immunitaire, risque accru de décès). La malnutrition est un problème à dimension multifactorielle et multisectorielle dont les causes sous-jacentes sont l'insuffisance d'accès à une alimentation de qualité, les soins et les pratiques inappropriés d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, les mauvaises pratiques d'hygiène et d'assainissement, l'insuffisance d'accès à l'eau potable et aux services de santé. La lutte contre la malnutrition nécessite un mécanisme de coordination intra et intersectorielle entre les différents secteurs suivants : la santé, l'éducation, le commerce, l'industrie, l'agriculture, l'élevage et la pêche, l'hygiène, l'assainissement, la protection sociale, le secteur privé et les partenaires.

L'anémie touche 82% des enfants de 6 à 59 mois et 63% des femmes de 15-49 ans selon EDSM-VI. La prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans est de 27 % et celle de l'émaciation de 9%.

5.1.4. Programmes réalisés par l'ONASR

Missions	actions entreprises en 2023
Coordonner toutes les actions liées à la santé de la reproduction	• Signature de la convention de partenariat ONASR-FENASCOM ; • Tenue de la première session du conseil d'administration de l'ONASR ; • Tenue de la réunion semestrielle du comité national SDMPR ; • Démarrage du processus de révision la loi SR • Elaboration des notes conceptuelles (équipe mobile, clinique MAJ, SAJ, centre de formation, trois retards dans les 300 aires de santé,

	bibliothèque nationale, hémorragie du post-partum et éclampsie, gratuité des services PF...); • Tenue des réunions du groupe thématique SR et multisectorielle PF ; • Elaboration du projet de gratuité de la PF ; • Signature du compact ; • Signature des fonds incitatifs pour la PF (Maching Fun) ; • Donation des régions et EPH en 453 concentrateurs d'oxygène par l'UNICEF aux régions ; • Dotation des districts sanitaires de Bamako en équipements survie de l'enfant ;
Promouvoir les soins préventifs, curatifs et promotionnels en Santé de la reproduction	• Organisation de la campagne nationale en faveur de la PF (TPC : 16 à 20% selon Track 20) couplée avec le dépistage du cancer du col de l'utérus et du sein 19^{ème} Edition 2023 ; • Organisation de la campagne nationale « Octobre Rose » 2^{ème} Edition 2023 (17062 femmes dépistées) ; • Mise à échelle de la campagne week-end 70 (dépistage et prise en charge du cancer du col de l'utérus) à Kita ; • Achat et mise à disposition de 17 000 kits de césarienne sur budget d'Etat et 1 667 par donation Orange Mali sur un besoin global de 55 000 kits; • Elaboration et validation du paquet de service de santé en milieu scolaire et universitaire ; • Lancement du réseau SONU du Mali ; • Extension de l'intégration des services SMNI/PFPP/Nutrition dans les districts sanitaires de Yélimane et Oussibidiagna; • Réalisations des activités de supervision ; • Remise de deux couveuses interactives aux CSRéf des communes IV et V ; • Remise des équipements SONU aux CSRéf de Dioila et San ; • Organisation de la journée sur l'HDM et Distribution de 3000 serviettes hygiéniques au niveau des groupements scolaires.

Procéder à toutes les recherches et études liées à la santé de la reproduction	• 03 publications dans les journaux scientifiques internationaux ; • Elaboration de six protocoles d'études ; • Elaboration d'un agenda de recherche.
Contribuer à la formation et à l'information scientifique et technique sur la santé de reproduction	• Révision et dissémination des modules de formation révisés (SONU, SENN, PCIME, Modules SAA...) ; • Tenue de l'atelier national sur le référentiel des Bonnes Pratiques en matière de la Santé de la Reproduction au Mali ; • Appui aux régions dans la mise en œuvre des activités de formation en SR ; • Formation des prestataires de Bamako et Sikasso sur le nouveau partographe de l'OMS (Guide Gestion du travail d'accouchement) ; • Evaluation pour la mise en place de la plate-forme numérique de formation Banqué Damou ; • Intégration des modules de formation sur la plate-forme de formation en ligne des professionnels de santé.
Contribuer à améliorer l'enseignement de la santé de la reproduction	• Création du centre formation de l'ONASR ; • Diplôme de chirurgie péripartum ; • Mise en place de Master et certificat en santé de la reproduction en collaboration avec la faculté.
Assurer la communication sur la santé de la reproduction;	• Célébration de la journée Internationale de lutte contre la Fistule Obstétricale 2023 ; • Formation 30 hommes et femmes de média sur la SR/PF ; • Réalisation deux E-campagnes avec la mobilisation de

	2 300 000 adolescents et jeunes autour de leur santé sexuelle et reproductive.
Collecter, produire et diffuser la documentation en santé de la reproduction	• Multiplication et diffusion des supports ; • Révision des outils primaires et secondaire ; • Collecter, produire et diffuser la documentation des bonnes pratiques.
Créer et gérer une banque de données sur les problèmes relatifs à la santé de la reproduction	Création de l'observatoire sur la santé de la reproduction
Assurer le suivi et l'évaluation des activités menées en matière de santé de la reproduction	• Evaluation à mi-parcours du plan SRMNIA-Nut 2020-2024 ; • Evaluation du plan SAJ 2017-2021 ; • Etats des lieux de l'oxygène médical dans les structures de santé au Mali ; • Evaluation à mi-parcours du plan SRMNIA-Nut 2020-2024 ; • Evaluation du plan SRAJ 2017-2021 ; • Elaboration du plan intégré d'accélération de la survie de l'enfant ; • Elaboration du plan Forum Génération Egalité (FGE).

5.2. Développement social et actions humanitaires

Onze ans après son déclenchement, le conflit au Mali n'a toujours pas trouvé de dénouement définitif, et ce malgré l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger signé le 15 mai et parachevé le 20 juin 2015. La situation dans le centre et le nord du pays reste instable, marquée par des épisodes réguliers de violences dans plusieurs régions. Depuis 2018, un nouveau cycle de

violence a aggravé la situation et provoque des déplacements forcés qui, pris au niveau régional, dépassent les seuils observés durant les années 2013 – 2015. Ainsi, le caractère ponctuel de ces nouveaux déplacements exige une importante flexibilité des services disponibles dans les sites et autres zones d'accueil des déplacés.

Chaque jour, de nouveaux réfugiés et personnes déplacées internes (PDI) continuent d'être enregistrés. Ces mouvements ont un impact considérable sur les personnes forcées de fuir leurs foyers et sur les personnes et les communautés qui les accueillent.

Contraints de quitter leurs foyers, les déplacés internes sont aussi victimes de formes de privations spécifiques, comme la perte de leurs hébergements, et sont souvent exposés à des risques particuliers ou accrus en matière de protection, notamment des attaques armées et des abus pendant leur fuite, la séparation familiale, un risque plus grand de violence sexuelle et liée au genre (notamment pour les femmes et les enfants) et le déplacement dans des zones inhospitalières, où ils font l'objet d'exclusion, de marginalisation, de discrimination ou de harcèlement.

Tableau 4: Développement social et protection sociale

Taux de couverture en 2022	AMO	1 697 938	46,03%
	Mutuelles	490 163	2,90%

Tableau 5: Récapitulatif des personnes handicapées enregistrées et appuyées suivi des personnes âgées

Taux de couverture en 2022	AMO	1 697 938	46,03%
	Mutuelles	490 163	2,90%
Personnes handicapées enregistrées	Femmes :	7563	18 633
	Hommes :	11070	
Personnes handicapées appuyées en appareillage			341
AGR			32
Appui à la scolarisation des enfants			
Prise en charge des frais médicaux			
Centre d'éducation pour le développement	Garçons	22	37
	Filles	15	
Médersa 1er cycle	Garçons	342	621
	Filles	279	
Médersa second cycle	Garçons	148	275
	Filles	127	
Appui alimentaire			421
Appui à la formation professionnelle			39
Appui à la prise en charge psychosociale			627
Scolarisation 1er cycle	Garçons	1935	3426
	Filles	1491	
	Garçons	698	1587

Scolarisation Second cycle	Filles	889	
Formation professionnelle	Hommes	31	56
	Femmes	25	
Emploi rémunérés	Hommes	11	18
	Femmes	7	
Micro-projets	Hommes	7	32
	Femmes	25	

Source : Annuaire statistiques 2022 DNDS

Tableau 6: situation des femmes démunies seules chargées de familles

Nombre de femmes démunies seules chargées de familles enregistrées			8504
AGR : Activités génératrices de revenus			1614
Suivi social			5067
Nombre de personnes âgées enregistrées	Hommes	14587	27104
	Femmes	12517	
Appuyées, en AGR			1733
Prise en charge des frais médicaux			9760
Appui alimentaire			4514
Appui à la prise en charge psychosociale			14918

- **la solidarité et l'action humanitaire :**

L'humanitaire comprend des actions d'assistance (habituellement d'urgence), de protection qui inclut l'accompagnement psychosocial et de plaidoyer en réponse aux besoins humains résultant des conflits ou des catastrophes naturelles.

L'aide humanitaire apportée aux PDIS et aux réfugiés ;

L'aide humanitaire aux victimes des catastrophes ;

Fourniture de vivre aux plus défavorisées

Nous coordonnons également la réponse humanitaire en faveur des réfugiés et des personnes déplacées internes à travers le pays, de la nourriture, de l'eau, une assistance en espèces, des services en matière d'éducation et en proposant des projets d'autonomisation économique

Durant l'année 2022, les besoins humanitaires ont considérablement augmenté dans un contexte marqué par l'insécurité, des combats et attaques sporadiques se sont poursuivis dans plusieurs localités du pays. Cette situation est encore aggravée par les retombées économiques de la COVID 19, et la hausse des prix alimentaires à l'échelle mondiale.

Des déplacements de courte durée ont continué à être signalés dans différentes régions du pays.

A la fin de l'année 2022, une proportion de personnes déplacées internes vivaient encore dans les centres urbains du pays dans des conditions de protection et d'assistance inadéquates, le reste de la population déplacée étant dispersée dans les zones rurales, dans les familles d'accueil ou sur les sites auto installés. Des dizaines de milliers d'entre elles ont commencées à regagner leurs foyers au centre et au nord du pays, mais de nombreux obstacles persistent, les empêchant de trouver des solutions durables à leur déplacement, les services de base sont toujours limités et l'insécurité alimentaire menace de plus en plus sévère dans le sahel.

Lors de l'opération de collecte et de la mise à jour des données menée en décembre 2022, un total de 412 387 PDI a été identifié.

Selon le rapport DTM 2022, le nombre de PDIS est en effet passé de 440 436 personnes en septembre 2022 à 412 387 en décembre 2022. Ainsi, de septembre à décembre 2022, une diminution de 28 049 PDI environ 6,4% de diminution a été constatée.

- **Urgences et actions humanitaires :**

Le plan de réponse humanitaire englobe les interventions les plus pertinentes et adaptées aux besoins humanitaires prioritaires identifiées lors de l'exercice d'analyse et de priorisation des besoins contenues dans l'aperçu de besoins humanitaires du Mali pour 2022. Au total, 170 projets de 61 partenaires requérant en milliers de dollar apporteront des réponses d'urgence pour sauver des vies, faciliter l'accès aux services sociaux de base, protéger les moyens d'existence et soutenir le relèvement des personnes affectées.

- **Indice de stabilité :**

L'indice de stabilité évalue uniquement les localités accueillant des personnes déplacées internes ou des personnes retournées. Alors les scores de stabilité présentés ne peuvent pas être généralisés à toutes les localités, sont valables seulement pour les localités qui sont évaluées. Il combine 35 indicateurs clés de stabilité pour estimer un seul score de stabilité pour chaque localité étudiée.

Au total, 310 lieux de déplacement ont été évalués dans les régions Gao, Mopti, Tombouctou, Ménaka et Ségou. Les emplacements de collecte des données ont été sélectionnés au moyen d'un exercice de cartographie afin d'identifier les zones où se trouvent les personnes déplacées et les retournés. La sécurité était un facteur clé dans le choix des localités, de sorte que seules les zones accessibles ont été touchées.

- **localisation des personnes déplacées internes :**

Les PDIS sont logés sur des sites, dans les familles d'accueils et dans les maisons inachevées. On peut citer le site de Faladié, du Centre Mabilé, de Niamana, de Sénou, de Zantiguila, de Guarantibougou, de Tintébougou, de Missira et la cité des enfants.

- **analyse des indicateurs clés de l'indice de stabilité**

- **École primaire**

La situation de l'enseignement primaire dans les différentes localités évaluées montre que l'école est ouverte et fonctionnelle dans plus de la moitié (65%) des localités. Ce pourcentage est seulement de 17 pour cent dans la région de Tombouctou. Cependant, dans cette région, la plupart des écoles primaires des localités des communes d'Alafia et de Ber étaient fermées (83%) ou inexistantes.

- **Services de santé de base**

L'accès au service de santé de base reste un des besoins clés des personnes affectées par la crise au Mali. Les résultats de l'évaluation ont montré que dans 87% des localités évaluées, les résidents pouvaient recevoir des soins de santé, soit dans les centres de santé de leurs localités (61%) ou soit dans les centres de santé des localités voisines (25%). Cependant, les localités dans lesquelles les résidents n'avaient pas accès aux services de santé étaient de 19% dans la région de Mopti, principalement situées dans les communes de Bankass et de Dimbal habbe.

- **Accès à l'eau :**

L'eau est un besoin vital pour chaque être humain. Dans 70% des localités évaluées, la majorité des habitants avaient accès à l'eau, parmi lesquelles, l'approvisionnement était régulier dans 74% des localités. Cependant, certains habitants n'avaient pas un accès à l'eau dans leur localité et étaient obligés de s'approvisionner dans les localités voisines (17%). La proportion n'ayant pas accès dans leurs localités ainsi dans les localités voisines représentaient 13%. Cette proportion est de 52 pour cent dans la commune de Dimbal habbe, 38% à Bankass et 40% à Ber.

- **Accès aux terres agricoles**

En ce qui concerne la situation de l'accès aux terres agricoles, toutes les localités évaluées avaient des terres agricoles. Dans plus de la moitié des localités évaluées (56%), la quasi-totalité des terres agricoles sont cultivées où utilisées par les habitants de la localité. Cependant, dans d'autres localités évaluées (40%), seulement une partie des terres agricoles sont cultivées par les habitants. Cette situation est majoritairement significative dans les communes de Kani Bonzon, Mopti, Niono, Ansongo et BER.

La situation humanitaire demeure préoccupante avec la juxtaposition des conflits, l'insécurité multiforme et les aléas climatiques (inondations et sécheresse). Ces chocs se superposent avec des conséquences socioéconomiques, néfastes à court, moyen et long terme exacerbant les besoins humanitaires.

Stratégie 1 :

Sauver et préserver la vie et la dignité d'au moins 80% des populations vulnérables affectée par une crise humanitaire ou par des catastrophes naturelles à travers une assistance multisectorielle, en nature et en cash adressant leurs besoins vitaux et de survie y compris le monitoring de protection dans les cercles prioritaires, des régions nord, du centre, sud et ouest selon les droits fondamentaux d'ici fin 2022.

Stratégie 2 :

Permettre à au moins 80% des populations hôtes, PDI retournées, rapatriées et autres groupes vulnérables des zones affectées par la crise, au centre, nord, sud, et ouest du mali d'avoir accès à des services sociaux de bases de qualité d'ici fin 2022.

Stratégie 3 :

Permettre une approche holistique de protection fondée sur les droits de l'homme à au moins 80% des PDI retournées, rapatriées, et membres des communautés hôtes, dans l'ensemble de l'intervention dans les cercles prioritaires des régions nord, centre, sud, et ouest en veillant à ce que la protection soit au cœur de l'action humanitaire d'ici 2022.

Stratégie 4 :

Renforcer les capacités d'au moins 80% des personnes dans au moins 75% des régions à faire face à des chocs, diminuer les vulnérabilités et améliorer les stratégies de subsistance et la préparation aux catastrophes d'ici 2022.

Chapitre 6: Analyse de la situation en termes d'éducation

La promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous vise principalement : (i) à renforcer les capacités d'accueil du système éducatif par la construction et/ou la réhabilitation et l'équipement d'infrastructures scolaires et universitaires ; (ii) renforcer les capacités d'accueil de la formation professionnelle par la construction et/ou la réhabilitation de centres de formation professionnelle et leurs équipements.

Le programme prend également en compte la promotion de l'accès équitable et inclusif de tous les élèves et étudiants à tous les niveaux aux fins de parvenir à une amélioration de l'accès à l'éducation formelle et non formelle, tout en assurant l'équité.

Le programme s'articule autour de six (6) sous-programmes à savoir:

6.1. Le renforcement des capacités d'accueil à tous les niveaux

L'accroissement des effectifs d'élèves a entraîné un besoin important en infrastructures scolaires, d'où la nécessité de renforcer les capacités d'accueil à tous les niveaux de l'éducation par la construction/réhabilitation d'infrastructures scolaires et par leur équipement.

6.2. La scolarisation des enfants hors école à travers le développement d'alternatives éducatives

Bien que le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au niveau des six premières années de l'enseignement fondamental au Mali ait augmenté de 4,6 % par an en moyenne entre 2005 et 2011 pour atteindre 79,60 % en 2021-22, nous constatons une couverture scolaire encore en-deçà des attentes au regard de la population scolarisable si d'autres efforts ne sont pas faits à travers une politique volontariste, beaucoup d'enfants resteront en dehors du système éducatif, d'où la nécessité, dans le cadre de ce sous-programme, de développer d'autres alternatives éducatives.

6.3. La promotion de l'égalité et de l'équité d'accès à l'éducation pour tous

Ce sous-programme permettra, à travers toutes ses actions, de favoriser l'accès à un enseignement de base de qualité gratuit et obligatoire, à réduire au mieux les disparités de tout genre notamment entre les garçons et les filles, les hommes et les femmes et entre les zones géographiques. Il s'agira aussi de prendre des mesures spécifiques pour favoriser l'accès et le maintien d'un plus grand nombre de filles et de femmes à l'éducation ; Permettre à tous les enfants en âge scolaire d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire d'ici à 2030 ; Permettre aux enfants vivant en milieu nomade (éleveurs ou pêcheurs) d'accéder à une éducation de base de qualité à travers le renforcement des écoles mobiles (EMOB) ; Accroître l'accès à l'éducation des enfants en âge scolaire en milieux urbain et rural, à travers le développement des Ecoles à Classe Unique (ECU).

6.4. L'intégration des écoles coraniques dans le système éducatif

Placées sous la tutelle du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, les écoles coraniques sont jusqu'ici des établissements privés de culte dont la vocation est l'apprentissage du coran. Elles sont fréquentées par un nombre important d'enfants en âge scolaire et plus. Pour permettre l'atteinte de l'Education Pour Tous (EPT) au Mali, le Gouvernement a décidé de rénover les contenus de formation dans les écoles coraniques en y ajoutant, en plus de l'apprentissage du

coran, celui des disciplines académiques enseignées dans les écoles classiques et de les intégrer au système éducatif national. L'inexistence de structures d'encadrement et de suivi, la non prise en charge des enfants et le manque de perspectives d'insertion socioprofessionnelle constituent autant de difficultés auxquelles sont confrontées les écoles coraniques.

Ce sous-programme mettra l'accent sur la rénovation des écoles coraniques afin que leurs élèves accèdent, soit à l'école formelle (pour ceux qui sont en âge scolaire), soit aux structures d'éducation non formelle ou de formation professionnelle (pour ceux qui sont trop âgés), en vue de leur insertion socio-professionnelle.

6.5. La promotion de l'éducation inclusive à tous les niveaux

Au-delà du genre, considéré sous l'angle des rapports homme/femme, l'inclusion est perçue comme étant toute prise en compte de couches défavorisées ou vulnérables, y compris celles vivant avec un handicap. Ce sous-programme mettra l'accent sur la prise en charge des Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux (EBES). Pour atteindre cet objectif, les stratégies suivantes seront développées :

- (i) l'élaboration et la diffusion d'un document de politique nationale d'éducation inclusive ;
- (ii) la planification des interventions en matière d'infrastructures d'éducation spéciale ;
- (iii) le renforcement de la sensibilisation des partenaires dans la mise en place de structures d'encadrement des Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux (EBES) ;
- (iv) le développement de l'approche communautaire en matière de prise en charge des enfants à besoins éducatifs spéciaux ;
- (v) l'établissement d'une situation de référence (ou cartographie) des enfants à besoins éducatifs spéciaux ;
- (vi) la planification de la construction et l'équipement des infrastructures scolaires adaptées aux personnes en situation de handicap ;
- (vii) l'accompagnement des élèves et étudiants à besoins spéciaux sur les plans sanitaire, alimentaire, financier et psychosocial ;

(vi) la promotion de l'accès à l'éducation de base à travers des mesures spécifiques.

Ce sous-programme mettra l'accent sur des mesures spécifiques visant à favoriser l'accès des enfants à une éducation de base de qualité ou à les y maintenir à travers des appuis spécifiques aux écoles tels que l'implantation des cantines scolaires et des appuis financiers directs aux écoles. Une attention particulière sera accordée aux écoles situées dans les zones à insécurité alimentaire chronique par un meilleur ciblage spatio-temporel.

Pour atteindre cet objectif, les stratégies suivantes seront développées :

- (i) La sensibilisation des communautés sur les enjeux des cantines scolaires (endogènes) dans la promotion de l'accès à l'éducation ;
- (ii) La planification de la construction et l'équipement des cantines scolaires (construction et équipement de cantines scolaires, construction de magasins de stockage des vivres).

Défis liés à l'accès et la fréquentation scolaire au Mali

L'on retient, de l'analyse sectorielle, que l'accès à la 1ère année du fondamental se chiffre à 68,1% (2021-2022), une valeur encore très loin d'un accès universel au fondamental qui, au regard des objectifs de l'EPT, était attendu à l'horizon 2015. De même, seulement 54% des enfants achèvent le fondamental en 2021-22, alors que l'objectif souhaité est d'assurer à tous les enfants au moins un achèvement universel du fondamental. Le défi de l'amélioration de l'accès et de la rétention dans le fondamental reste encore préoccupant.

Au-delà de l'accès, les mêmes données permettent d'estimer les probabilités d'accès aux différentes classes du fondamental. Dans l'ensemble, on observe une très grande similarité entre les probabilités d'accès découlant des estimations avec les enquêtes ménages et les taux d'accès calculés à partir des données administratives. Par exemple, les chances d'accès au fondamental sont estimées à 68,10% en 2021. Il en est de même pour l'achèvement au fondamental.

Cette similarité conforte donc les défis déjà évoqués en matière d'accès et d'achèvement, une situation qui doit absolument être améliorée pour engager résolument le Mali sur l'objectif souhaité d'un accès et d'un achèvement universel du fondamental.

L'amélioration de l'accès à l'école de même que l'amélioration de l'efficacité interne du système constituent autant de défis à relever pour assurer un achèvement universel avec le moins de redoublements et d'abandons possibles.

Le système éducatif malien comprend cinq ordres d'enseignement :

- ✓ l'Education préscolaire et spéciale composée des CDPE (publics, privés, communautaires) et des structures d'éducation spéciales (IJA, AMASOURD, AMALDEME, etc.) ;
- ✓ l'Enseignement fondamental composé d'un premier cycle et d'un deuxième cycle ;
- ✓ l'Enseignement secondaire composé d'un cycle général, d'un cycle technique et professionnel, et de l'enseignement normal ;
- ✓ l'Education Non Formelle : Centres d'alphabétisation fonctionnelle (CAF), Centres d'éducation pour le développement (CED), Centres d'apprentissage féminin (CAFé), centres d'Education pour l'Intégration (CEI) ;
- ✓ l'Enseignement Supérieur : Universités (instituts) et grandes écoles.

Il a une diversité de parcours et de passerelles, dont la finalité est de permettre une insertion socio-professionnelle réussie pour tous.

6.6. Promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous

Au Mali, le programme décennal de l'éducation (PRODEC 2) prend en compte la promotion de l'accès équitable et inclusif de tous les élèves et étudiants à tous les niveaux aux fins de parvenir à une amélioration de l'accès à l'éducation formelle et non formelle, tout en assurant l'équité.

⇒ Au niveau de l'Education Préscolaire et Spéciale

L'éducation préscolaire accueille les enfants de 3 à 5 ans, pour une durée de 3 ans. Elle vise à ces enfants de faciliter leur intégration à l'école. Elle est assurée par des institutions spécifiques ou Centres de développement de la petite enfance (jardins d'enfants, garderies, crèches...) (document : PRODEC 2).

Tableau 7: Evolution du Taux Brut d'Admission (TBA) au préscolaire et disparité régionale

REGION / DISTRICT	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022			INDICE PARITÉ F/G
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
BAMAKO	10,80 %	10,80 %	10,80 %	16,60 %	15,90 %	16,30 %	14,55 %	14,61 %	14,58 %	15,75 %	16,56 %	16,14 %	18,00 %	20,77 %	19,35 %	1,15
GAO	7,80 %	8,50 %	8,20 %	12,90 %	12,40 %	12,60 %	9,35 %	9,53 %	9,44 %	7,31 %	8,54 %	7,91 %	7,09 %	8,52 %	7,79 %	1,20
KAYES	7,60 %	7,50 %	7,60 %	9,90 %	10,90 %	10,40 %	6,70 %	7,08 %	6,89 %	4,88 %	4,80 %	4,84 %	5,75 %	6,13 %	5,93 %	1,07
KIDAL	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,50 %	0,40 %	0,40 %	7,08 %	5,60 %	6,36 %	2,47 %	2,23 %	2,35 %	1,09 %	1,02 %	1,06 %	0,94
KOULIKORO	4,40 %	4,10 %	4,20 %	6,60 %	7,00 %	6,80 %	5,89 %	6,92 %	6,39 %	5,82 %	6,49 %	6,15 %	7,02 %	8,84 %	7,90 %	1,26
MOPTI	4,40 %	4,80 %	4,60 %	4,70 %	5,20 %	4,90 %	6,74 %	7,20 %	6,96 %	5,01 %	4,92 %	4,97 %	6,32 %	7,07 %	6,69 %	1,12
SEGOU	5,90 %	6,10 %	6,00 %	4,80 %	4,80 %	4,80 %	6,18 %	6,77 %	6,47 %	5,75 %	6,25 %	5,99 %	5,51 %	6,16 %	5,82 %	1,12
SIKASSO	6,70 %	6,20 %	6,40 %	7,70 %	7,40 %	7,60 %	8,32 %	8,95 %	8,63 %	6,62 %	7,14 %	6,88 %	5,25 %	5,64 %	5,44 %	1,08
TOMBOUCTOU	5,70 %	6,60 %	6,10 %	4,80 %	5,50 %	5,20 %	4,62 %	5,37 %	4,99 %	4,53 %	5,29 %	4,90 %	5,86 %	6,47 %	6,16 %	1,10
PAYS	6,60 %	6,60 %	6,60 %	8,10 %	8,20 %	8,20 %	8,18 %	8,68 %	8,26 %	6,93 %	7,37 %	7,14 %	7,17 %	8,08 %	7,62 %	1,13

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

L'accès au préscolaire a évolué de 6,60% en 2018 à 7,62% en 2022. En termes d'évolution régionale, les TBA de Gao (7,79%), Koulikoro (7,90%) et Bamako (19,35%) sont supérieurs à la moyenne

nationale, par contre la région de Kidal a le taux le plus faible. La parité fille/garçon est atteinte presque dans toutes les régions excepté la région de Kidal.

Tableau 8: Evolution du Taux Brut au Préscolaire (TBP) et disparité régionale

REGION/ DISTRICT	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022			INDIC E PARIT E
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
BAMAKO	10,50 %	10,40 %	10,50 %	16,1 0%	16,0 0%	16,10 %	14,7 1%	14,7 6%	14,73 %	15,6 9%	16,2 8%	15,98 %	15,8 4%	17,2 2%	16,51 %	1,09
GAO	7,50 %	8,00 %	7,80 %	7,90 %	8,10 %	8,00 %	9,02 %	9,79 %	9,40 %	7,58 %	9,04 %	8,29 %	7,44 %	8,89 %	8,14 %	1,20
KAYES	6,10 %	5,90 %	6,00 %	7,70 %	8,10 %	7,90 %	5,59 %	5,69 %	5,64 %	4,43 %	4,54 %	4,48 %	4,67 %	4,75 %	4,71 %	1,02
KIDAL	1,40 %	1,30 %	1,40 %	1,20 %	1,80 %	1,50 %	2,94 %	3,11 %	3,03 %	1,82 %	2,38 %	2,09 %	0,99 %	0,88 %	0,94 %	0,88
KOULIKORO	4,90 %	4,40 %	4,60 %	6,30 %	6,70 %	6,50 %	6,87 %	7,22 %	7,04 %	6,69 %	6,62 %	6,65 %	7,15 %	8,63 %	7,87 %	1,21
MOPTI	4,90 %	5,10 %	5,00 %	5,60 %	5,90 %	5,70 %	5,72 %	6,63 %	6,16 %	4,31 %	5,48 %	4,88 %	3,42 %	3,42 %	3,42 %	1,00
SEGOU	5,60 %	5,70 %	5,70 %	5,10 %	5,10 %	5,10 %	6,08 %	7,15 %	6,60 %	5,75 %	6,11 %	5,93 %	5,77 %	6,13 %	5,94 %	1,06
SIKASSO	4,90 %	4,40 %	4,60 %	5,50 %	5,30 %	5,40 %	5,85 %	6,27 %	6,05 %	5,48 %	5,83 %	5,65 %	4,86 %	5,12 %	4,99 %	1,06
TOMBOUCTO U	5,60 %	6,30 %	6,00 %	4,50 %	5,20 %	4,80 %	4,37 %	4,92 %	4,64 %	4,68 %	5,51 %	5,08 %	5,13 %	5,68 %	5,40 %	1,11
PAYS	6,20 %	6,00 %	6,10 %	7,20 %	7,40 %	7,30 %	8,06 %	7,91 %	7,85 %	6,71 %	7,17 %	6,94 %	6,62 %	7,23 %	6,92 %	1,09

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

La couverture au préscolaire a évolué de 2018 à 2022, de 6,10% à 6,92%. En termes d'évolution régionale, les TBP de Bamako, Koulikoro et Gao sont supérieurs à la moyenne nationale. Cependant Kidal a le Taux Brut de Préscolarisation le plus faible.

⇒ **Au niveau de l'Enseignement Fondamental :**

❖ Le Fondamental 1 :

L'enseignement fondamental accueille les enfants à partir de 6 ans, et a pour objectif de développer chez eux des apprentissages fondamentaux devant leur permettre de poursuivre leurs études ou de les préparer sur le plan professionnel. *Obligatoire pour tous les enfants, il dure 6 ans.*

Le premier cycle de l'enseignement fondamental compte 14 653 écoles en 2021-2022 avec un effectif total de 2 834 003 dont 1 340 483 de filles encadrées par 72 254 enseignants dont 23 916 de femmes.

❖ Infrastructures scolaires

Tableau 9: Répartition des écoles par statut et années scolaires au Fondamental I

STATUT	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	TAMA
Public	6939	7375	6974	6 851	6 974	0,1%
Privé	2365	2552	2796	2 865	3 042	6,5%
Com	1837	1764	1632	1 614	1 480	-5,3%
Medersa	2738	2822	2971	3 200	3 157	3,6%
TOTAL	13879	14513	14373	14530	14653	1,4%

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

Sur la période 2018 à 2022, le nombre d'écoles du premier cycle de l'Enseignement fondamental a augmenté de 774. Cette progression serait en lien avec l'évolution légère du nombre d'écoles publiques (avec 0.1% de Taux d'accroissement moyen annuel TAMA), du nombre d'écoles privées et du nombre de medersas, dont les TAMA sur cette période sont respectivement de (6.5%) et (3.6%).

Sur la même période, le nombre d'écoles communautaires a baissé de 357, en passant de 1837 écoles à 1480. Cette baisse serait due à la politique nationale de transformation progressive des écoles communautaires en écoles publiques.

Tableau 10: Evolution du TBA et de l'indice de parité au Fondamental I

TBA	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Garçons	82,00%	82,00%	72,00%	71,00%	69,10%
Filles	71,00%	71,00%	70,00%	67,00%	67,00%
Total	76,00%	76,00%	71,00%	69,00%	68,10%
Indice de Parité	0,87	0,87	0,97	0,95	0,97

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

Sur la période 2018 à 2022 le Taux d'accès est passé de 76% à 68.1% pour l'ensemble du pays. Le TBA pour les garçons diminue d'année en année (82% à 69.1%) et il en est de même pour celui des filles (71% à 67%). La parité entre les filles et les garçons n'est pas atteinte, elle est passée de 0.8 à 0.9.

Tableau 11: Evolution du TBS et de l'indice de parité au Fondamental I

TBS	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Garçons	83,00%	86,00%	83,00%	81,00%	81,80%
Filles	70,00%	74,00%	75,00%	76,00%	77,40%
Total	76,00%	80,00%	79,00%	79,00%	79,60%
Indice de Parité	0,84	0,86	0,90	0,93	0,95

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

Entre 2018 et 2022 le taux brut de scolarisation au fondamental I pour l'ensemble du pays est passé de 76% à 79.6% soit une amélioration de 3.6 points. On constate de même chez les filles que le TBS est passé de 70% à 77.4%, par contre chez les garçons une légère baisse est observée (83% à 81.8%). L'indice de parité s'améliore d'année en année, ce qui pourrait accéder à une parité entre fille et garçon.

Tableau 12: Evolution du Taux d'Achèvement (TA) et de l'indice de parité au Fondamental I

TA	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Garçons	51,00%	52,00%	41,00%	53,40%	54,80%
Filles	44,00%	47,00%	45,00%	49,70%	53,20%
Total	47,00%	50,00%	43,00%	51,60%	54,00%
Indice de Parité	0,90	0,90	1,10	0,93	0,97

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

Entre 2018 et 2019 le taux d'achèvement au 1er cycle s'est amélioré de 3 points (soit 47% à 50%) pour ensuite diminuer de 7 points en 2020 (50% à 43%). Il s'est amélioré en 2021 (51.6%) et 2022 pour atteindre 54% pour le niveau national. Il en est aussi de même pour l'achèvement des filles et celui des garçons sur la même période.

❖ **Le Fondamental 2 :**

Le 2ème cycle du fondamental compte 5 508 écoles dont 41% publiques. Il couvre un effectif total de 765 970 encadrés par 36 239 enseignants.

Il dure 3 ans, l'enseignement fondamental 2 est sanctionné par le Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF), un diplôme qui permet d'accéder au secondaire.

Tableau 13: Evolution du TBA et de l'indice de parité

TBA	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Garçons	49,4%	45,2%	42,8%	39,5%	44,0%
Filles	43,8%	40,3%	40,5%	37,5%	43,3%
Total	46,6%	42,7%	41,7%	38,6%	43,7%
Indice de Parité	0,89	0,89	0,95	0,95	0,98

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

Le TBA au fondamental II a diminué de 2018 (46.6%) à 2021 (38.6%) puis augmenté en 2022 (43.7%). Il en est de même chez les garçons (49.4% à 39.5%) que les filles (43.8% à 37.5). Tous ces indicateurs ont augmenté en 2022. L'indice de parité a évolué entre 2018 et 2022. Malgré son amélioration la parité n'est pas atteinte.

Tableau 14: Evolution en % du TBS et de l'indice de parité au Fondamental II

TBS	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Garçons	52,5%	52,8%	52,3%	49,7%	51,7%
Filles	44,8%	46,2%	48,4%	46,0%	49,8%
Total	48,6%	49,5%	50,4%	47,9%	50,8%
Indice de Parité	0,85	0,88	0,93	0,92	0,96

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

Une légère augmentation de la couverture au niveau du fondamental II est constatée de 2018 à 2020. En 2021, ce TBS a régressé jusqu'à 47,91% Ceci est la conséquence de la fermeture des écoles qui a vu la réduction de l'effectif total des élèves. Ce TBS a augmenté de 2.9 points en 2022. Les TBS pour les garçons et les filles suivent aussi la même évolution.

Tableau 15: Evolution du Taux Brut d'Achèvement (TA) et de l'indice de parité

TA	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Garçons	35,4%	37,1%	37,1%	39,0%	37,3%
Filles	29,2%	32,0%	32,6%	33,3%	36,8%
Total	32,3%	34,5%	34,9%	36,2%	37,1%
Indice de Parité	0,82	0,86	0,88	0,85	0,99

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

L'achèvement au 2ème cycle est de 37.1 % en 2022 avec une évolution considérable de 2018 à 2022. La parité Filles/Garçons a augmenté de 0,14 point en 2022 après une forte croissance constatée sur la période allant de 2018 à 2020.

⇒ **Enseignement secondaire**

- l'enseignement secondaire comprend :
- l'Enseignement Secondaire Général (ESG),
- l'Enseignement Secondaire Technique (EST),
- l'Enseignement Secondaire Professionnel (ESP)
- l'Enseignement Normal (IFM)

❖ **Enseignement secondaire général**

Tableau 16: Evolution du TBA au secondaire général

REGION/ DISTRICT	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KAYES	11,60%	6,20%	8,90%	12,20%	7,30%	9,70%	19,30%	12,10%	15,80%	16,50%	11,50%	14,00%	11,29%	8,42%	9,89%
KOULIKORO	15,30%	9,80%	12,50%	23,90%	19,90%	21,90%	15,60%	12,40%	14,00%	23,40%	20,30%	21,90%	30,19%	30,21%	30,20%
SIKASSO	25,50%	16,20%	20,80%	25,60%	17,20%	21,30%	16,40%	12,10%	14,30%	17,50%	14,20%	15,90%	18,34%	17,45%	17,91%
SEGOU	13,40%	8,50%	10,90%	21,10%	16,20%	18,60%	13,20%	11,30%	12,30%	13,10%	12,10%	12,70%	15,05%	15,69%	15,37%
MOPTI	10,70%	7,00%	8,80%	10,70%	9,70%	10,20%	8,00%	6,80%	7,40%	8,10%	7,60%	7,80%	6,74%	7,02%	6,88%
TOMBOUCTOU	12,60%	7,70%	10,20%	9,70%	6,10%	7,90%	7,90%	5,90%	6,90%	7,60%	7,20%	7,40%	7,51%	7,12%	7,32%
GAO	26,60%	19,90%	23,30%	14,00%	8,50%	11,30%	11,50%	11,20%	11,30%	7,60%	5,60%	6,60%	6,39%	4,42%	5,43%
KIDAL	0,60%	0,60%	0,60%	1,20%	1,60%	1,40%	2,10%	0,50%	1,30%	1,50%	2,00%	1,80%	1,53%	1,51%	1,52%
BAMAKO	49,30%	40,50%	44,90%	83,70%	80,50%	82,10%	42,90%	45,20%	44,10%	55,40%	57,50%	56,40%	54,63%	61,10%	57,79%
NATIONAL	20,80%	14,50%	17,70%	26,70%	22,00%	24,30%	17,60%	15,00%	16,40%	20,10%	18,30%	19,20%	20,69%	20,99%	20,84%

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

On note une constante évolution du TBA en dents de scie de 2018 à 2021 et un pic en 2022. Cependant il reste faible, c'est pourquoi il est nécessaire que des efforts soient fournis en matière d'encadrement et de suivi.

Tableau 17: Evolution du TBS au secondaire général et disparité régionale.

REGION/ DISTRICT	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KAYES	10,00%	5,40%	7,70%	11,50%	6,60%	9,00%	15,70%	9,30%	12,60%	15,60%	10,30%	13,00%	14,19%	9,90%	12,10%
KOULIKORO	17,90%	12,10%	15,00%	27,20%	20,90%	24,10%	29,20%	26,20%	27,70%	42,30%	32,50%	37,50%	46,57%	39,72%	43,23%
SIKASSO	21,50%	12,30%	16,80%	19,90%	11,80%	15,80%	25,80%	18,10%	22,10%	27,00%	19,30%	23,20%	26,72%	21,10%	23,98%
SEGOU	10,60%	6,40%	8,50%	17,20%	11,60%	14,40%	17,30%	13,20%	15,30%	17,90%	14,10%	16,00%	19,92%	17,44%	18,71%
MOPTI	10,30%	6,30%	8,30%	9,80%	7,70%	8,70%	11,70%	9,00%	10,40%	10,40%	8,70%	9,50%	10,35%	9,28%	9,83%
TOMBOUCTOU	16,50%	8,40%	12,50%	9,30%	5,80%	7,60%	8,30%	6,10%	7,20%	9,70%	7,50%	8,60%	9,68%	7,85%	8,78%
GAO	17,30%	13,50%	15,40%	14,40%	10,00%	12,20%	14,30%	12,90%	13,60%	16,20%	14,20%	15,20%	17,87%	12,86%	15,42%
KIDAL	0,20%	0,20%	0,20%	0,50%	0,70%	0,60%	1,50%	0,90%	1,20%	1,90%	1,50%	1,70%	1,65%	1,27%	1,46%
BAMAKO	55,00%	41,90%	48,40%	82,20%	75,50%	78,80%	75,20%	69,80%	72,60%	87,50%	81,80%	84,70%	87,49%	85,15%	86,35%
NATIONAL	20,50%	13,70%	17,10%	25,20%	19,50%	22,30%	26,50%	21,80%	24,20%	30,40%	24,90%	27,70%	31,26%	27,39%	29,37%

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

On peut noter une constante évolution du TBS de 2018 à 2022, même s'il demeure faible et ceci fait que beaucoup d'enfants en âge de scolarisation sont laissés pour compte.

Tableau 18: Evolution du Taux Achèvement (TA) du secondaire général et disparité régionale

REGION/ DISTRICT	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KAYES	11,60%	6,30%	9,00%	5,80%	3,10%	4,50%	6,00%	3,70%	4,90%	8,50%	5,10%	6,90%	7,83%	5,55%	6,71%
KOULIKORO	28,50%	20,20%	24,30%	9,80%	5,70%	9,50%	37,10%	35,20%	36,20%	32,10%	24,70%	28,50%	29,73%	22,75%	26,32%
SIKASSO	25,10%	13,40%	19,20%	9,40%	4,40%	9,10%	18,20%	12,80%	15,60%	20,20%	14,30%	17,30%	16,54%	11,72%	14,18%
SEGOU	10,80%	6,50%	8,60%	7,40%	4,40%	5,10%	10,40%	7,00%	8,70%	12,00%	8,30%	10,20%	13,63%	10,85%	12,27%
MOPTI	12,50%	7,60%	10,00%	5,70%	3,70%	4,30%	6,60%	4,50%	5,50%	7,30%	5,90%	6,60%	7,23%	6,11%	6,68%
TOMBOUCTOU	23,90%	11,70%	17,90%	5,70%	2,70%	6,10%	2,80%	1,40%	2,10%	4,90%	2,10%	3,50%	5,16%	3,24%	4,22%
GAO	15,10%	9,60%	12,40%	5,70%	4,00%	6,30%	8,50%	6,90%	7,70%	7,40%	5,20%	6,30%	17,85%	10,15%	14,09%
KIDAL	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,90%	0,70%	0,80%	2,50%	1,80%	2,10%	2,70%	0,71%	1,73%
BAMAKO	69,50%	54,90%	62,20%	0,00%	0,00%	37,50%	51,80%	48,70%	50,30%	66,90%	61,70%	64,40%	88,26%	80,65%	84,54%
NATIONAL	25,70%	17,40%	21,50%	12,70%	8,10%	10,50%	19,80%	16,80%	18,40%	22,00%	17,60%	19,80%	24,16%	19,87%	22,07%

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

On note une évolution en dents de scie du tableau de 2018 à 2020 et un pic à partir de 2021, il en ressort ainsi que beaucoup d'élèves ne parviennent pas à achever le cycle.

❖ Le secondaire technique

Tableau 19: Evolution du TBA au secondaire technique

REGION/ DISTRICT	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KAYES	0,00%	0,00%	0,00%	2,50%	0,80%	1,70%	0,20%	0,20%	0,20%	0,45%	0,37%	0,41%	0,27%	0,23%	0,25%
KOULIKORO	0,30%	0,30%	0,30%	2,40%	1,20%	1,80%	0,40%	0,40%	0,40%	0,45%	0,42%	0,44%	0,49%	0,43%	0,46%
SIKASSO	0,70%	0,50%	0,60%	2,90%	1,60%	2,30%	0,40%	0,50%	0,40%	1,04%	0,90%	0,98%	0,45%	0,62%	0,53%
SEGOU	0,60%	0,40%	0,50%	1,80%	0,90%	1,40%	0,20%	0,20%	0,20%	0,33%	0,34%	0,34%	0,57%	0,72%	0,64%
MOPTI	0,60%	0,40%	0,50%	0,10%	0,00%	0,10%	0,70%	0,60%	0,60%	0,78%	0,93%	0,85%	0,25%	0,27%	0,26%
TOMBOUCTOU	0,30%	0,20%	0,30%	2,40%	1,70%	2,10%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,48%	0,36%	0,42%
GAO	0,00%	0,00%	0,00%	1,80%	1,00%	1,40%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
KIDAL	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
BAMAKO	1,80%	1,20%	1,50%	5,60%	3,20%	4,40%	1,80%	1,40%	1,60%	2,27%	1,94%	2,11%	1,60%	1,40%	1,51%
NATIONAL	0,60%	0,40%	0,50%	2,50%	1,30%	1,90%	0,50%	0,50%	0,50%	0,77%	0,71%	0,74%	0,55%	0,56%	0,56%

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

Le TBA est plus élevé à Bamako en 2022 avec 1,51% par rapport aux autres régions.

Il est inexistant dans les régions de Gao, Kayes, Ménaka et Taoudénit par faute d'établissements.

Tableau 20: Evolution du TBS au secondaire technique et disparité régionale.

REGION/ DISTRICT	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KAYES	0,10%	0,10%	0,10%	0,00%	0,00%	0,00%	0,10%	0,10%	0,10%	0,23%	0,17%	0,20%	0,17%	0,13%	0,15%
KOULIKORO	0,20%	0,20%	0,20%	0,60%	0,50%	0,60%	0,30%	0,30%	0,30%	0,44%	0,37%	0,41%	0,36%	0,30%	0,33%
SIKASSO	0,50%	0,30%	0,40%	0,70%	0,50%	0,60%	0,40%	0,30%	0,30%	0,68%	0,58%	0,63%	0,42%	0,38%	0,40%
SEGOU	0,40%	0,30%	0,30%	0,80%	0,60%	0,70%	0,30%	0,20%	0,30%	0,43%	0,35%	0,39%	0,39%	0,39%	0,39%
MOPTI	0,60%	0,40%	0,50%	0,00%	0,00%	0,00%	0,40%	0,30%	0,30%	0,76%	0,69%	0,73%	0,27%	0,27%	0,27%
TOMBOUCTOU	0,10%	0,10%	0,10%	0,00%	0,00%	0,00%	0,10%	0,10%	0,10%	0,07%	0,04%	0,06%	0,17%	0,13%	0,15%
GAO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
KIDAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
BAMAKO	2,10%	1,30%	1,70%	3,80%	2,40%	3,10%	1,40%	0,90%	1,20%	1,84%	1,37%	1,61%	1,33%	0,93%	1,14%
NATIONAL	0,60%	0,40%	0,50%	0,80%	0,60%	0,70%	0,40%	0,30%	0,35%	0,63%	0,52%	0,58%	0,43%	0,36%	0,40%

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

Le TBS le plus élevé est enregistré dans le district de Bamako (1,14) et le plus faible à Tombouctou et Kayes (0,15%) pour une moyenne nationale de 0,40%.

Tableau 21: Evolution du Taux Achèvement (TA) au secondaire technique et disparité régionale.

REGION/ DISTRICT	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KAYES	0,40%	0,20%	0,30%	0,00%	0,00%	0,10%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,10%	0,09%	0,09%
KOULIKORO	0,20%	0,10%	0,20%	0,30%	0,20%	0,00%	0,30%	0,50%	0,40%	0,36%	0,29%	0,33%	0,33%	0,25%	0,29%
SIKASSO	0,60%	0,40%	0,50%	0,20%	0,10%	0,20%	0,40%	0,30%	0,30%	0,34%	0,26%	0,30%	0,33%	0,29%	0,31%
SEGOU	0,40%	0,30%	0,30%	0,20%	0,20%	0,30%	0,50%	0,30%	0,40%	0,42%	0,27%	0,35%	0,17%	0,11%	0,14%
MOPTI	0,80%	0,60%	0,70%	0,00%	0,00%	0,30%	0,20%	0,10%	0,20%	0,00%	0,00%	0,00%	0,20%	0,22%	0,21%

TOMBOUCTOU	0,00%	0,00%	0,00%	0,60%	0,30%	0,00%	0,30%	0,20%	0,30%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
GAO	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
KIDAL	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
BAMAKO	3,20%	2,00%	2,60%	1,10%	0,70%	1,70%	1,20%	1,00%	1,10%	1,13%	0,78%	0,96%	0,87%	0,53%	0,71%
NATIONAL	0,80%	0,50%	0,70%	0,40%	0,30%	0,40%	0,40%	0,30%	0,40%	0,33%	0,24%	0,28%	0,29%	0,22%	0,26%

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

Le TA le plus élevé est enregistré dans le district de Bamako (0,71) et le plus faible à Tombouctou, (0,00%).

❖ Le secondaire professionnel :

Tableau 22: L'Evolution du Taux Brut d'Admission de l'enseignement secondaire professionnel Niveau CAP

REGION/ DISTRICT	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KAYES	1,50%	0,60%	1,10%	2,50%	0,80%	1,70%	1,40%	0,60%	1,00%	2,55%	0,96%	1,78%	1,62%	0,59%	1,11%
KOULIKORO	0,90%	0,70%	0,80%	2,40%	1,20%	1,80%	3,50%	3,10%	3,30%	1,02%	2,74%	1,86%	10,06%	11,31%	10,67%
SIKASSO	1,40%	1,00%	1,20%	2,90%	1,60%	2,30%	2,10%	1,10%	1,60%	2,02%	1,29%	1,66%	4,43%	3,18%	3,82%
SEGOU	0,60%	0,60%	0,60%	1,80%	0,90%	1,40%	1,20%	0,80%	1,00%	1,10%	0,65%	0,88%	1,63%	0,89%	1,27%
MOPTI	0,20%	0,10%	0,10%	0,10%	0,00%	0,10%	0,60%	0,50%	0,50%	1,76%	1,37%	1,57%	0,43%	0,26%	0,35%
TOMBOUCTOU	1,90%	1,50%	1,70%	2,40%	1,70%	2,10%	2,10%	1,40%	1,80%	0,40%	0,40%	0,40%	0,66%	0,70%	0,68%
GAO	1,20%	0,90%	1,10%	1,80%	1,00%	1,40%	1,00%	0,40%	0,70%	1,45%	0,56%	1,02%	1,81%	1,21%	1,52%
KIDAL	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
BAMAKO	1,90%	1,70%	1,80%	5,60%	3,20%	4,40%	3,20%	2,10%	2,70%	4,25%	3,06%	3,67%	3,36%	2,47%	2,93%
NATIONAL	1,10%	0,80%	1,00%	2,50%	1,30%	1,90%	2,00%	1,30%	1,70%	1,91%	1,54%	1,73%	3,54%	3,11%	3,33%

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

Le TBA le plus élevé est enregistré à Koulikoro avec 10,67% en 2021-2022 et le plus faible à Kidal avec 0,00%.

Tableau 23: L'Evolution du Taux Brut d'Admission de l'enseignement secondaire professionnel Niveau BT

REGION/ DISTRICT	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	Garçons	Filles	TOTAL	G	F	T
KAYES	3,30%	2,00%	2,70%	5,30%	2,50%	3,90%	3,30%	2,20%	2,80%	6,82%	4,30%	5,59%	4,78%	3,05%	3,94%
KOULIKORO	4,00%	3,10%	3,50%	5,20%	4,30%	4,80%	2,20%	1,90%	2,10%	2,54%	2,16%	2,35%	6,25%	5,76%	6,01%
SIKASSO	3,50%	3,20%	3,40%	6,40%	4,90%	5,70%	5,30%	3,70%	4,50%	8,57%	6,86%	7,73%	11,92%	9,34%	10,66%
SEGOU	1,80%	2,00%	1,90%	4,50%	3,70%	4,10%	3,40%	2,60%	3,00%	5,41%	4,77%	5,10%	7,18%	5,47%	6,35%
MOPTI	0,90%	1,10%	1,00%	1,70%	1,30%	1,50%	2,60%	2,50%	2,50%	3,05%	2,64%	2,85%	4,14%	2,40%	3,29%
TOMBOUCTOU	2,20%	1,70%	2,00%	2,60%	1,50%	2,00%	1,80%	1,50%	1,60%	1,58%	1,76%	1,67%	1,94%	2,17%	2,05%
GAO	1,80%	2,10%	1,90%	2,70%	2,20%	2,50%	1,00%	1,10%	1,00%	2,25%	2,27%	2,26%	1,03%	1,95%	1,48%
KIDAL	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

BAMAKO	4,50%	6,10%	5,30%	13,40%	10,80%	12,10%	8,60%	7,50%	8,10%	13,13%	12,75%	12,95%	15,25%	11,90%	13,61%
NATIONAL	3,00%	2,90%	2,90%	5,60%	4,20%	4,90%	3,90%	3,10%	3,50%	6,01%	5,09%	5,56%	7,63%	5,95%	6,81%

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

Bamako enregistre le TBA le plus élevé avec 13,61% et Kidal a le plus faible taux avec 0,00%

L'amélioration du TBA pourrait permettre de faire face au flux d'élèves, en réduisant du coup la proportion des redoublants et celle des élèves en situation d'abandon (Sous-programme 1.1 du Programme 1 du document de la politique nationale).

Tableau 24: Taux Brut de scolarisation (TBS) et disparité régionale niveau CAP

REGION/ DISTRICT	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KAYES	2,80%	1,00%	1,90%	3,00%	1,00%	2,00%	2,40%	1,00%	1,70%	3,03%	1,20%	2,14%	2,56%	0,86%	1,73%
KOULIKORO	2,80%	1,40%	2,10%	3,30%	1,70%	2,50%	3,70%	3,40%	3,60%	3,01%	3,55%	3,27%	7,20%	13,53%	10,29%
SIKASSO	3,90%	2,20%	3,00%	4,30%	2,50%	3,40%	3,40%	2,20%	2,80%	3,31%	2,27%	2,80%	4,11%	3,21%	3,67%
SEGOU	1,90%	1,00%	1,50%	2,50%	1,40%	2,00%	1,70%	1,20%	1,50%	2,40%	1,62%	2,02%	2,15%	1,32%	1,75%
MOPTI	0,70%	0,40%	0,60%	0,50%	0,30%	0,40%	1,40%	1,10%	1,20%	1,39%	1,11%	1,25%	0,60%	0,44%	0,52%
TOMBOUCTOU	2,80%	1,80%	2,30%	3,00%	1,90%	2,50%	3,20%	1,80%	2,50%	1,03%	0,59%	0,81%	1,30%	0,93%	1,12%
GAO	2,60%	1,90%	2,20%	2,80%	1,90%	2,40%	1,60%	0,90%	1,20%	1,48%	0,72%	1,11%	1,99%	1,54%	1,77%
KIDAL	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
BAMAKO	5,90%	3,10%	4,50%	7,90%	4,20%	6,00%	7,50%	4,20%	5,90%	7,77%	4,26%	6,06%	6,87%	4,01%	5,47%
NATIONAL	3,00%	1,60%	2,30%	3,50%	1,80%	2,60%	3,20%	2,10%	2,60%	3,17%	2,17%	2,68%	3,72%	3,83%	3,77%

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

La région de Koulikoro enregistre le plus fort TBS avec 10,29% en 2021-2022. Par contre, le TBS le plus faible est enregistré à Kidal avec 0,00% dû à l'insécurité.

Tableau 25: Taux Brut de scolarisation (TBS) et disparité régionale niveau BT

REGION/ DISTRICT	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KAYES	5,00%	2,80%	3,90%	5,00%	2,70%	3,80%	5,00%	2,90%	4,00%	4,70%	2,90%	3,90%	4,62%	2,84%	3,75%
KOULIKORO	5,90%	5,10%	5,50%	6,50%	5,60%	6,10%	2,50%	2,30%	2,40%	3,40%	3,10%	3,30%	4,16%	6,16%	5,14%
SIKASSO	7,60%	5,10%	6,30%	7,70%	5,20%	6,40%	6,80%	4,70%	5,70%	8,00%	5,90%	6,90%	8,57%	7,02%	7,81%
SEGOU	3,80%	2,60%	3,20%	4,70%	3,30%	4,00%	3,70%	2,90%	3,30%	5,30%	4,30%	4,80%	6,45%	5,69%	6,08%
MOPTI	2,90%	2,30%	2,60%	2,80%	2,20%	2,50%	3,70%	3,20%	3,40%	2,30%	1,90%	2,10%	2,89%	2,23%	2,57%
TOMBOUCTOU	1,80%	1,50%	1,60%	1,70%	1,50%	1,60%	1,60%	1,50%	1,60%	1,30%	1,30%	1,30%	1,51%	1,51%	1,51%
GAO	2,80%	2,10%	2,40%	2,80%	1,90%	2,40%	1,80%	1,70%	1,80%	1,70%	1,80%	1,70%	1,33%	1,57%	1,45%
KIDAL	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

BAMAKO	15,80%	12,10%	13,90%	19,60%	15,10%	17,40%	16,30%	13,60%	15,00%	17,60%	16,30%	16,90%	15,49%	13,23%	14,39%
NATIONAL	6,50%	4,70%	5,60%	6,90%	5,10%	6,00%	5,60%	4,40%	5,00%	6,10%	5,10%	5,60%	6,38%	5,70%	6,05%

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

Le TBS du District de Bamako est de 16.90% en 2020-2021 et de 14,39% en 2021-2022. En plus il a le TBS le plus élevé par rapport aux régions, par contre, le TBS le plus faible est enregistré à Kidal avec 0,00% dû à l'insécurité.

Tableau 26: TA au secondaire professionnel et disparité régionale niveau CAP

REGION/ DISTRICT	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KAYES	3,10%	1,10%	2,10%	1,30%	0,40%	1,60%	2,60%	1,10%	1,80%	2,50%	1,00%	1,80%	2,74%	0,76%	1,77%
KOULIKORO	3,10%	1,60%	2,40%	5,80%	2,70%	1,80%	3,40%	3,10%	3,30%	1,50%	1,10%	1,30%	1,75%	7,80%	4,70%
SIKASSO	4,70%	2,80%	3,70%	1,50%	0,60%	2,90%	3,10%	1,90%	2,50%	1,70%	0,90%	1,30%	2,04%	1,38%	1,72%
SEGOU	2,40%	1,30%	1,90%	2,00%	0,90%	2,10%	1,60%	1,20%	1,40%	1,10%	0,70%	0,90%	1,90%	1,15%	1,53%
MOPTI	1,00%	0,70%	0,90%	0,20%	0,10%	0,30%	1,10%	0,80%	1,00%	0,60%	0,40%	0,50%	0,44%	0,24%	0,34%
TOMBOUCTOU	2,60%	1,60%	2,10%	0,70%	0,80%	1,90%	1,70%	0,80%	1,30%	0,20%	0,30%	0,20%	0,50%	0,65%	0,58%
GAO	3,50%	2,80%	3,10%	1,20%	1,40%	1,50%	1,00%	0,60%	0,80%	0,70%	0,30%	0,50%	1,36%	1,76%	1,56%
KIDAL	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
BAMAKO	6,90%	3,50%	5,20%	4,30%	1,70%	5,00%	5,50%	3,00%	4,20%	8,20%	3,40%	5,90%	6,03%	2,34%	4,23%
NATIONAL	3,50%	1,90%	2,70%	2,90%	1,50%	2,20%	2,70%	1,80%	2,20%	2,20%	1,10%	1,70%	2,23%	2,26%	2,25%

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

Le TA le plus élevé est à Koulikoro avec 7,70% en 2021-2022 et le plus faible est enregistré à Kidal avec 0,00 %

Tableau 27: TA au secondaire professionnel et disparité régionale niveau BT

REGION/ DISTRICT	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KAYES	3,20%	2,00%	2,60%	1,90%	0,90%	2,10%	2,60%	1,30%	2,00%	2,30%	1,30%	1,79%	2,75%	1,91%	2,34%
KOULIKORO	3,60%	4,70%	4,20%	1,60%	1,80%	2,80%	1,00%	0,60%	0,80%	1,40%	1,10%	1,26%	1,23%	6,86%	3,98%
SIKASSO	3,10%	2,10%	2,60%	2,90%	1,70%	2,10%	3,60%	2,10%	2,90%	3,20%	2,00%	2,64%	3,41%	2,36%	2,90%
SEGOU	2,30%	1,60%	2,00%	3,00%	1,70%	2,10%	2,30%	1,50%	1,90%	2,80%	2,10%	2,42%	3,51%	2,78%	3,15%
MOPTI	1,00%	0,90%	0,90%	0,20%	0,20%	0,60%	2,00%	1,40%	1,70%	0,60%	0,70%	0,64%	1,10%	1,18%	1,14%
TOMBOUCTOU	0,70%	0,80%	0,70%	0,40%	0,40%	0,40%	0,40%	0,40%	0,40%	0,30%	0,30%	0,27%	0,42%	0,47%	0,45%
GAO	1,00%	1,30%	1,10%	0,80%	0,40%	1,00%	0,40%	0,20%	0,30%	0,30%	0,60%	0,45%	0,20%	0,13%	0,17%
KIDAL	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
BAMAKO	6,60%	8,30%	7,50%	7,00%	5,40%	6,00%	7,90%	6,00%	6,90%	12,20%	11,90%	12,05%	8,33%	7,17%	7,76%
NATIONAL	3,10%	3,10%	3,10%	2,50%	2,30%	2,40%	2,80%	1,90%	2,40%	3,20%	2,70%	2,90%	2,99%	3,37%	3,17%

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

Le TA le plus élevé se trouve dans le District de Bamako avec 7,76%, en 2021-2022 et le plus faible à Tombouctou avec 0,45%. Il faut noter que Kidal, Menaka et Taoudenit ne dispose pas d'établissement d'enseignement secondaire professionnel.

❖ Enseignement Normal

Au Mali, il n'existe pas d'Institut de Formation des Maîtres Privé. L'IFM d'Aguelhok n'est pas fonctionnel depuis la crise sécuritaire de 2012.

Tableau 28: Nombre d'établissements par région et par année scolaire des Instituts de Formation des Maîtres (IFM)

REGION/DISTRICT	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
KAYES	3	3	3	3	3	3
KOULIKORO	3	3	3	3	3	3
SIKASSO	3	3	3	3	3	3
SEGOU	3	3	3	2	3	3
MOPTI	2	2	2	2	2	2
TOMBOUCTOU	2	2	2	2	2	2
GAO	1	1	1	1	1	1
KIDAL	1	1	1	0	0	0
MENAKA	0	0	0	0	0	0
TAOUDENIT	0	0	0	0	0	0
BAMAKO	2	2	2	2	2	2
ENSEMBLE PAYS	20	20	20	18	19	19

Source : Rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

On constate la fermeture des établissements de la région de Kidal à cause de l'insécurité. Ménaka et Taoudénit ne disposent pas d'IFM fonctionnel.

Tableau 29: Evolution et répartition des effectifs des élèves-maîtres et des élèves-éducateurs préscolaires par sexe et par région dans les Instituts de Formation des Maîtres

REGION/ DISTRICT	2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		TAMA
	TOTAL	% Fille	TOTAL	% Fille	TOTAL	% Fille	TOTAL	% Fille	TOTAL	% Fille	
KAYES	1 613	20,30%	1 798	20,30%	1 811	16,23%	1 680	23,04%	2 076	23,99%	7%
KOULIKORO	1 099	28,60%	1 364	29,40%	1 286	27,84%	1 455	30,03%	1 455	30,03%	7%
SIKASSO	2 717	23,90%	3 062	26,60%	2 723	27,80%	2 636	27,54%	3 233	28,02%	4%
SEGOU	897	24,00%	1 622	23,00%	2 038	24,39%	2 260	24,47%	3 047	34,36%	36%
MOPTI	1 334	35,10%	1 317	35,1%	1 241	47,54%	1 641	35,28%	1 587	39,45%	4%
TOMBOUCTOU	1 123	16,10%	1 232	7,80%	1 044	16,67%	1 026	66,86%	874	14,42%	-6%
GAO	560	24,50%	560	24,50%	383	18,54%	527	21,82%	809	22,99%	10%
KIDAL	-	-	-	-	-	-	-	-	0		0%

MENAKA	-	-	-	-	-	-	-	-	0		0%
TAOUDENIT	-	-	-	-	-	-	-	-	0		0%
BAMAKO	1 464	23,50%	1464	23,5%	527	64,90%	920	59,24%	1047	27,41%	-8%
NATIONAL	10 807	24,40%	11 282	24,40%	11 053	27,89%	12 145	33%	14 128	26%	7%

TAMA : Taux d'accroissement moyen annuel

Source : Rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

De 2018 à 2020 l'effectif a évolué en dent de scie, par ailleurs on constate une légère augmentation à partir de 2021. En 2022, la région de Sikasso enregistre le plus grand effectif (3233) et le plus faible est enregistré dans la région de Gao (809).

⇒ Au niveau de l'Education Non Formel :

L'Education non formelle est une forme d'éducation organisée et structurée en dehors des structures classiques d'Enseignement, dispensée aux adultes analphabètes, hommes et femmes et aux enfants et adolescents (garçons et filles), non scolarisés ou déscolarisés précoces.

Tableau 30: Répartition des centres par type et années scolaires

Type	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
					Fonctionnel	Non Fonctionnel
CED	1 179	1 004	1 109	1 027	379	537
CAF	2 243	1 690	1 507	1 323	374	780
CAFé	11	16	9	39	4	15
CEI	1	1	1	1	1	0
Total	3 468	2 711	2 626	2 390	758	1 332

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2021-2022

Le nombre total de centres a considérablement diminué de 2018 à 2022. Cette diminution pourrait s'expliquer par la fermeture de plusieurs centres pour faute de financement et de l'insécurité croissante dans certaines zones (Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou, Kidal et Ménaka). En 2022, nous constatons que sur 2084 centres, 1332 sont non fonctionnels.

Le nombre des salles de classe pour les CED, CAF et CAFé baisse d'année en année depuis 2018, compte tenu de la fermeture de plusieurs centres. Bien que nous constatons la réouverture de certains centres par endroit. Il est à noter que le nombre de centre est supérieur au nombre de salles de classe. Cela pourrait s'expliquer par l'utilisation des salles de classe des établissements classiques et des abris provisoires. Le CEI n'existe que dans la région de Ségou, précisément à Bénena depuis 2011.

⇒ Au niveau de l'Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique :

Au Mali, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique constituent les universités, instituts et grandes écoles. Ils ont une diversité de parcours et de passerelles, dont la finalité est de permettre une insertion socio-professionnelle réussie pour tous.

Diverses raisons comme la COVID et des perturbations dues aux grèves des enseignants et des étudiants ont impacté le déroulement de l'année universitaire 2018-2019 qui s'est glissée sur l'année universitaire 2019-2020 et cette dernière a aussi agi sur celle de 2020-2021. A part les années 2017-2018 et 2018-2019, pour lesquelles des annuaires ont été produits, la solution adoptée par la DGESRS a consisté à faire des collectes spécifiques en vue de faire face à la problématique des données disponibles à temps. En guise d'exemple parmi les contraintes de mise en œuvre des activités des structures et établissements figure la pléthore des effectifs de l'USSGB ayant entraîné le chevauchement des années universitaires avec comme conséquence une durée moyenne de cinq ans pour la licence à la FHG et à l'IUG et six ans à la FSEG. A cela s'ajoutent des retards dans les évaluations au titre de ULSHB et FDPRI d'où quelques contraintes pour 2021-2022 en termes de collecte de données.

Compte tenu de non disponibilité de données de 2022 sur l'enseignement supérieur l'analyse de la partie sera basée sur les données de 2018 et 2019.

Tableau 31 : Répartition des effectifs étudiants des universités et grandes écoles par sexe selon le type et le statut de l'établissement

	2017-2018			2018-2019		
TYPE	Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
GRANDES ECOLES	2 240	7 238	9 478	2540	7689	10229
UNIVERSITES PUBLIQUES	24 705	51 101	75 806	25325	48810	74135
ENSEMBLES	26 945	58 339	85 284	27865	56499	84364

Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2020-2021

Les établissements publics d'enseignement supérieur comptent 84 364 étudiants au titre de l'année universitaire 2018-2019. Cet effectif est légèrement en régression de 1,08 % par rapport à l'année universitaire 2017-2018 où il était de 85 284 étudiants.

Deux facteurs principaux peuvent expliquer cette régression. D'abord les restants du système classique sont définitivement sortis du système, ils étaient au nombre de 3 759, qui ont été diplômés ou exclus parce qu'ayant épuisé leur scolarité, et les entrées qui ont été moins considérables qu'en 2017. Il y a eu 23 721 néo-bacheliers inscrits en 2018 contre 28 211 en 2017 soit 4 490 de moins. Ce paramètre est à mettre en lien avec le nombre d'admis au baccalauréat : ils étaient 33 160 à la session de juin 2017 contre 28 922 à la session de juin 2018, soit 4 238 de moins. A ces deux facteurs pourrait

s'ajouter une meilleure réussite des finalistes (Source : rapport d'analyse des indicateurs de l'éducation 2020-2021).

Tableau 32: Répartition des étudiants des Universités et des Grandes Ecoles par sexe selon le diplôme préparé

Diplôme Préparé	2016-2017			2017-2018			2018-2019		
	Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
Diplôme de Technicien Supérieur	142	871	1 013	53	117	170	11	70	81
Diplôme d'Etat de Docteur	1 252	3 690	4 942	2 304	5 425	7 729	2 428	5 086	7 514
Diplôme d'Ingénieur	151	805	956	75	651	726	77	536	613
Diplôme Universitaire de Technologie	550	990	1 540	296	995	1 291	311	960	1 271
Licence	82	720	802	18 250	38 999	57 249	19 329	39 532	58 861
Licence Professionnelle	13 961	32 070	46 031	4 503	7 545	12 048	5 355	8 483	13 838
Maîtrise	715	1 095	1 810	1 111	2 951	4 062	23	114	137
Master	3 651	8 457	12 108	353	1 656	2 009	331	1 718	2 049
Total général	20 504	48 698	69 202	26 945	58 339	85 284	27 865	56 499	84 364

Source : DGESRS

Les diplômes de maîtrises qui figurent dans le présent traitement concernent les dernières promotions du système classique et la maîtrise en vulgarisation agricole que l'IPR/IFRA a souhaité garder même avec le passage au LMD.

6.7. L'alimentation scolaire

L'implantation des cantines en milieu scolaire est un élément important du programme décennal de développement de l'éducation et de la formation professionnelle deuxième génération (PRODEC 2), 2019-2028/ Programme de résilience du système éducatif malien. Dans ce sens, l'implantation des cantines a pour effet, selon un ministre de l'éducation, de « améliorer la qualité des enseignements, d'apprentissages et de favoriser l'accès et le maintien à l'école des élèves en général et des filles en particulier ». La gestion des cantines scolaires est réglementée par l'Arrêté interministériel N°2019-3326/MENMATD-MEF-SG du 1er octobre 2019 fixant les modalités de gestion des cantines scolaires. En plus de cibler les écoles (publiques et communautaires), cet arrêté vise à favoriser un accès équitable à l'éducation entre filles et garçons et améliorer les taux de fréquentation ou d'assiduité à la fois des filles et des garçons, entre autres. Bien que transférées aux communes, les ressources des cantines sont gérées par les Comités de Gestions Scolaires (CGS) avec l'appui des responsables de CAP (article 7 de l'arrêté interministériel). La politique de l'alimentation a été vérifiée respectivement en termes de fonds transférés aux communes et aux CGS mais aussi de la fonctionnalité des cantines scolaires.

Tableau 33: Fonds transférés aux communes en comparaison aux prévisions nationales

Régions	Prévision Allocation par région/CNCS (source Centre National des Cantines – répartition)	REPARTITION 2021 Communes (montant arrondi) (source Enquête GSB)	Montants reçus par les CGS (source Enquête GSB)	Montants payés par le Trésor (source Direction Nationale du Trésor et de la comptabilité)
---------	--	--	---	---

	par communes des fonds ALISCO 2021)			publique – Mopti, Tombouctou Taoudeni)
Kayes	283 314 927	181 593 421	11 593 990	Données non fournies
Koulikoro	983 663 247	815 833 964	818 049 697	
Sikasso	699 870 141	490 632 670	95 340 560	
Ségou	718 384 251	408 556 659	417 101 558	
Mopti	766 851 984	287 212 738	130 372 684	5 174 143
Gao	802 224 969	802 294 930	802 294 539	
Tombouctou	504 012 927	510 192 395	0	238 231 170
Kidal		0		
Ménaka	58 583 058	58 583 058	58 583 058	
Taoudéni	34 931 589	53 298 584	28 660 000	66 879 624
Bamako	261 269 649	215 523 858	137 873 445	
Total	5 113 106 742	3 823 722 277	2 499 869 531	310 284 937

Source : GSB – Rapport de suivi ALISCO/SCOFI/FNACT 2020-2021

Le montant reçu des CGS (Direction des écoles) vient de la commune et les fonds reçus des communes viennent de la direction générale du budget (dotation budgétaire).

Pour l'année 2021, le CNCS a fait une répartition par région pour un montant total de 5,113 Milliards FCFA. Lors du passage de nos équipes, les communes ont affirmé avoir reçus 3,823 milliards FCFA et les CGS 2,499 milliards FCFA. Le Trésor affirme avoir payé 310 millions FCFA pour 3 régions. Pour les autres régions, le Trésor affirme que les données ne sont pas encore disponibles.

6.8. Nombre de cantines fonctionnelles

Le nombre de cantines scolaires créées en 2021 est de 1 574, soit une progression de 10% comparé à l'année 2020. Sur ce total, les équipes du GSB ont observé que 1 145 étaient fonctionnelles contre 429 cantines non fonctionnelles selon les données d'enquête.

Tableau 34: Nombre de cantines visitées

REGION	NOMBRE D'ECOLE/CANTINE – CNCS		OPERATIONNELLES	NON OPERATIONNELLES
Kayes	97		25	72
Koulikoro	287		272	15
Sikasso	226		202	24
Ségou	227		165	62
Mopti	295		71	224
Gao	231		231	0
Tombouctou	125		104	21
Kidal				0
Ménaka	20		20	0
Taoudéni	23		22	1
Bamako	43		33	10
TOTAL	1 574		1 145	429

Source : GSB – Rapport de suivi ALISCO/SCOFI/FNACT 2020-2021

Il ressort de l'analyse du tableau que sur un total de 1 574 cantines, il existe 1 145 cantines fonctionnelles dont les plus élevées sont à Koulikoro (272), Sikasso (202) et Gao (231).

6.9. Maintien à l'école

Ce sous-programme met l'accent sur des mesures spécifiques visant à favoriser l'accès des enfants à une éducation de base de qualité ou à les y maintenir à travers des appuis spécifiques aux écoles tels que:

- **l'implantation des cantines scolaires:** La sensibilisation des communautés sur les enjeux des cantines scolaires (endogènes) dans la promotion de l'accès à l'éducation ;
- **des appuis financiers directs aux écoles:** La planification de la construction et l'équipement des cantines scolaires (construction et équipement de cantines scolaires, construction de magasins de stockage des vivres).

Pour atteindre cet objectif, les stratégies suivantes seront développées :

- (i) L'extension progressive de l'Appui direct à l'amélioration des rendements scolaires (ADARS) à l'ensemble des écoles fondamentales publiques et communautaires devant bénéficier de cet appui ;
- (ii) Le renforcement des capacités des Comités de Gestion Scolaire à la gestion efficiente de l'ADARS ;
- (iii) La planification de missions de suivi-évaluation de la gestion de l'ADARS.

Une attention particulière sera accordée aux écoles situées dans les zones à insécurité alimentaire chronique par un meilleur ciblage spatio-temporel. En fin, une analyse sur la fermeture des écoles et leur situation de réouverture entre mars et octobre 2023 a été faite (conf. annexe tableau 1 et 2).

Chapitre 7 : Situation du marché de travail

Le marché du travail est l'espace virtuel dans lequel se rencontrent, d'une manière plus ou moins organisée, la demande et l'offre de toutes les formes de travail.

7.1. Population en âge de travailler

Pour déterminer la population en âge de travailler, la limite inférieure doit être établie en tenant compte de l'âge minimum pour l'emploi, en incluant les exceptions prévues par les lois et réglementations nationales ou de l'âge de fin de la scolarité obligatoire. Aucune limite supérieure ne doit être établie, de façon à avoir une couverture complète des activités productives de la population adulte et d'étudier les transitions entre l'emploi et la retraite.

Ainsi, dans le cas de ce rapport, la population en âge de travailler a été définie comme l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans.

Tableau 35: Répartition de la population en âge de travailler par sexe en 2022

Population en âge de travailler	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Actif occupé	3 627 999	79,9	2 630 899	48,7	6 258 898	63,0
Chômeur	184 098	4,1	235 708	4,4	419 807	4,2
Inactif	729 846	16,1	2 533 608	46,9	3 263 454	32,8
Total	4 541 944	45,7	5 400 216	54,3	9 942 159	100

Source: EMOP 2022, 4^{ème} passage

En 2022, la population en âge de travailler est de 9 942 159 habitants. Elle est composée de la population en emploi (63%), de la population au chômage (4,2%) et le reste étant constitué de la population inactive (32,8%). Parmi les hommes, plus de huit personnes en âge de travailler sur dix (79,9%) étaient en emploi et 16,1% sont des inactifs. Moins de la moitié (48,7%) des femmes en âge de travailler sont en emploi et 46,9% des inactives. La proportion des femmes au chômage sur l'ensemble des femmes en âge de travailler est de 4,4% contre 4,1% de celle des hommes.

7.2. Population active ou main d'œuvre

La population active comprend toutes les personnes des deux sexes ayant dépassé un âge spécifié (au moins 15 ans dans les pays concernés) qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et services telle que définie dans les Systèmes de Comptabilité et Bilans Nationaux dans les Nations Unies. Ces personnes, pendant la période de référence peuvent être soit pourvues d'un emploi, soit au chômage. C'est un ensemble de personnes en âge de travailler qui sont disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi (population active occupée) ou qu'elles soient au chômage (population active inoccupée).

Le taux de participation au marché du travail ou taux d'activité est le rapport entre la population en emploi et au chômage (appelée main-d'œuvre) et la population en âge de travailler. Il indique le niveau général de participation au marché du travail de la population en âge de travailler et l'importance relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services dans l'économie.

Selon les résultats de l'EMOP 2022, le taux d'activité est de 67,2% dont 83,9% pour les hommes et de 53,1% pour les femmes contre 66,7% en 2021 (avec 84,4% pour les hommes et 51,9% pour les femmes), soit une légère hausse de 0,7% entre 2022 et 2021. L'écart du taux d'activité entre homme et femme reste important en faveur des hommes. Ainsi, il est de 30,8 points de pourcentage en 2022 contre 32,5 points de pourcentage en défaveur des femmes. Le taux de participation au marché du

travail reste plus important en milieu rural qu'en milieu urbain avec 69,6% pour le milieu rural contre 60,3% en zone urbaine, soit un écart de 9,3 points de pourcentage. Le taux de participation au marché du travail augmente avec l'âge jusqu'à 54 ans pour atteindre un maximum de 79% et au-delà, il baisse à 69,4% pour la tranche d'âge 55-64 ans (à raison de 86,4% pour les hommes et 46,3% pour les femmes). Le taux de cette dernière tranche est plus important que celui des jeunes de moins de 25 ans et cela quel que soit le sexe. Le niveau d'éducation est aussi un facteur discriminant de la participation au marché du travail dont le taux d'activités augmente du secondaire au supérieur et cela, quel que soit le sexe. Les jeunes analphabètes sont les plus actifs, que l'on soit du côté des hommes ou des femmes. Quelle que soit la catégorie sociodémographique, les hommes sont plus actifs que les femmes.

Tableau 36: Taux d'activités selon le milieu de résidence, le groupe d'âge et le niveau d'éducation selon le sexe en 2022

		Masculin	Féminin	Total
Milieu de résidence	Urbain	78,4	44,4	60,3
	Bamako	78,6	46,9	61,8
	Autre urbain	78,3	41,9	58,8
	Rural	85,9	56,0	69,6
Tranche d'âge	15 - 24 ans	56,1	39,5	46,9
	25 - 34 ans	96,6	58,6	72,8
	35 - 54 ans	96,8	61,6	79,0
	55 - 64 ans	86,4	46,3	69,4
Education	Aucun niveau	90,2	55,4	69,6
	Primaire	81,1	52,5	67,5
	Secondaire	61,2	33,9	49,1
	Supérieur	75,2	46,1	64,6
Total		83,9	53,1	67,2

Source : EMOP_2022

7.3.Population en emploi

L'emploi est défini comme l'ensemble des tâches accomplies ou à accomplir par une seule personne. Unité statistique de base, l'emploi est considéré également par rapport à la nature du travail effectué ou à effectuer. Ainsi, l'emploi permet de positionner le travailleur dans une catégorie professionnelle. Les personnes en emploi sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Elles comprennent (i) les personnes en emploi "au travail" c'est-à-dire celles qui ont travaillé une heure au moins dans un poste de travail, (ii) les personnes en emploi qui n'étaient "pas au travail" en raison d'une absence

temporaire d'un poste de travail ou d'aménagements du temps de travail comme le travail en rotation par équipes, les horaires flexibles, le repos compensatoire des heures supplémentaires.

Tableau 37: Répartition de la population en emploi selon le milieu de résidence et la région par sexe en 2022

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Zone de résidence	Urbain	886 666	24,4	499 393	19,0	1 386 059	22,1
	Bamako	453 534	12,5	268 633	10,2	722 167	11,5
	Autre urbain	433 132	11,9	230 760	8,8	663 892	10,6
	Rural	2 741 333	75,6	2 131 506	81,0	4 872 840	77,9
Région	Kayes	498 590	13,7	500 093	19,0	998 684	16,0
	Koulikoro	490 247	13,5	157 256	6,0	647 503	10,3
	Sikasso	679 788	18,7	724 560	27,5	1 404 349	22,4
	Ségou	665 617	18,3	454 191	17,3	1 119 808	17,9
	Mopti	526 220	14,5	355 682	13,5	881 902	14,1
	Tombouctou	182 075	5,0	154 824	5,9	336 899	5,4
	Gao	48 912	1,3	4 446	0,2	53 357	0,9
	Kidal	19 717	0,5	2 726	0,1	22 443	0,4
	Taoudénit	7 535	0,2	169	0,0	7 704	0,1
	Ménaka	55 764	1,5	8 318	0,3	64 082	1,0
	Bamako	453 534	12,5	268 633	10,2	722 167	11,5
	Total	3 627 999	100	2 630 899	100	6 258 898	100

Source : EMOP_2022

Entre 2021 et 2022, le nombre de personnes en emploi a passé de 6 003 900 personnes en 2021 à 6 003 900 en 2022, soit une hausse 4,2%. Cette hausse est plus accentuée chez les femmes, soit 7,6% contre 1,9% chez les hommes entre les deux périodes. Ce sont dans les régions de Sikasso, Mopti et Gao et en milieu rural que le nombre de la population en emploi a connu une baisse entre 2021 et 2022 avec des écarts respectifs de 50836 ; 33 034 ; 50103 ; 2 014 personnes. Il en est de même aussi bien chez les hommes que chez les femmes à l'exception des femmes rurales où le nombre de femmes en emploi est passé de 2 029 864 en 2021 à 2 131 506 en 2021, soit une hausse de 5% entre les deux années. En milieu urbain, quel que soit le sexe, la population en emploi a augmenté entre les deux périodes. En 2022, plus de trois quart de la population en emploi vivent en milieu rural et la part de Bamako reste supérieure à celle des autres villes urbaines.

❖ Taux d'emploi

Le taux d'emploi ou *ratio emploi/population* est calculé comme le nombre de personnes pourvues d'un emploi pendant une période de référence bien déterminée, en pourcentage du total de la population en âge de travailler pour la même période de référence.

Tableau 38: Taux d'emploi selon le groupe d'âge et le niveau d'éducation par sexe en 2022

Sexe	Tranche d'âge	Education	
------	---------------	-----------	--

	15 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	Aucun niveau	Prim.	Second	Sup.	Total
Hommes	50,7	89,3	94,4	86,3	87,6	75,2	55,9	66,8	79,9
Femmes	32,8	53,2	59,5	46,0	53,6	42,9	24,2	30,1	48,7
Total	40,8	66,7	76,8	69,3	67,5	59,8	41,9	53,4	63,0

Source : EMOP_2022

En 2022, plus de six personnes de la population en âge de travailler sur dix (63%) sont employés dont 79,9% pour les hommes et 48,7% les femmes, soit un écart de 31,2 points de pourcentage. Quels que soient le groupe d'âge et le niveau d'éducation, le taux d'emploi des hommes est largement supérieur à celui des femmes. Ainsi, par tranche d'âge, plus de 86% des hommes en âge de travailleur de plus de 25 ans sont en emploi et environs la moitié des jeunes hommes de moins de 25 ans sur dix (50,6%) sont aussi employés. Le taux d'emploi des femmes est favorable pour les femmes âgées de 35 à 54 ans, et celles n'ayant aucun niveau d'instruction que dans leur ensemble. La quasi-totalité des hommes de 35-54 ans, en âge de travailler sont en emploi avec 94,4%.

Tableau 39: Ratio Emploi/ Population par milieu de résidence et le sexe en 2022

	Masculin	Féminin	Total
Urbain	73,7	36,4	53,8
Bamako	73,7	38,9	55,3
Autres villes	73,7	33,9	52,3
Rural	82,1	52,9	66,1
Total	79,9	48,7	63,0

Source : Source : EMOP_2022

Le ratio emploi/population est plus élevé dans les zones rurales (66,1%) que dans les zones urbaines (53,8% dont 55,3% pour la capitale et 52,3% pour les autres villes urbaines). Ce qui indique que les personnes en âge de travailler dans les zones rurales sont plus susceptibles d'être économiquement plus actives que leurs homologues des zones urbaines. De plus, ce ratio reste plus élevé chez les hommes que chez les femmes, quel que soit le milieu de résidence, dont l'écart entre homme et femme est plus important en milieu urbain (37,3 points de pourcentage) qu'en milieu rural (29,2 points de pourcentage). Entre 2021 et 2022, le taux d'emploi des hommes vivants en zone rurale a légèrement baissé, passant de 83,1% en 2021 à 82,1% en 2022. L'emploi est un phénomène rural dû certainement à la précarité des emplois qui englobe entre autres les travailleurs occasionnels, les travailleurs ayant un emploi à court terme et les travailleurs saisonniers.

❖ Emploi informel

L'emploi informel est le nombre total d'emplois informels, que ce soit dans des entreprises du secteur formel, des entreprises du secteur informel ou des ménages; y compris les employés occupant un emploi informel ; employeurs et travailleurs à leur compte employés dans leur propre entreprise du secteur informel; membres de coopératives informelles de producteurs; travailleurs familiaux contribuant dans des entreprises du secteur formel ou informel; et travailleurs à leur compte engagés dans la production de biens à l'usage exclusif de leur ménage (sur la base de la 17ème CIST).

Le taux d'emploi informel est le pourcentage de la population en emploi informel dans la population en emploi. L'emploi informel est défini comme un emploi qui ne procure pas de protection sociale et n'accorde pas de congés payés ou de congés maladie.

Tableau 40: Taux d'emplois informels par milieu de résidence, groupe d'âge, niveau d'éducation selon le sexe en 2022

	Masculin	Féminin	Total
Milieu de résidence			
Urbain	89,6	94,7	91,5
Bamako	89,0	95,0	91,2
Autres villes	90,3	94,5	91,7
Rural	97,2	98,9	98,0
Groupe d'âge			
15 - 24 ans	99,6	99,4	99,5
25 - 34 ans	95,2	98,1	96,7
35 - 54 ans	94,0	97,3	95,3
55 - 64 ans	94,8	99,0	96,0
Niveau d'éducation			
Aucun niveau	99,1	99,7	99,4
Primaire	97,2	98,6	97,7
Secondaire	75,8	72,8	75,0
Supérieur	56,5	61,6	57,6
Total	95,4	98,1	96,5

Source : EMOP_2022

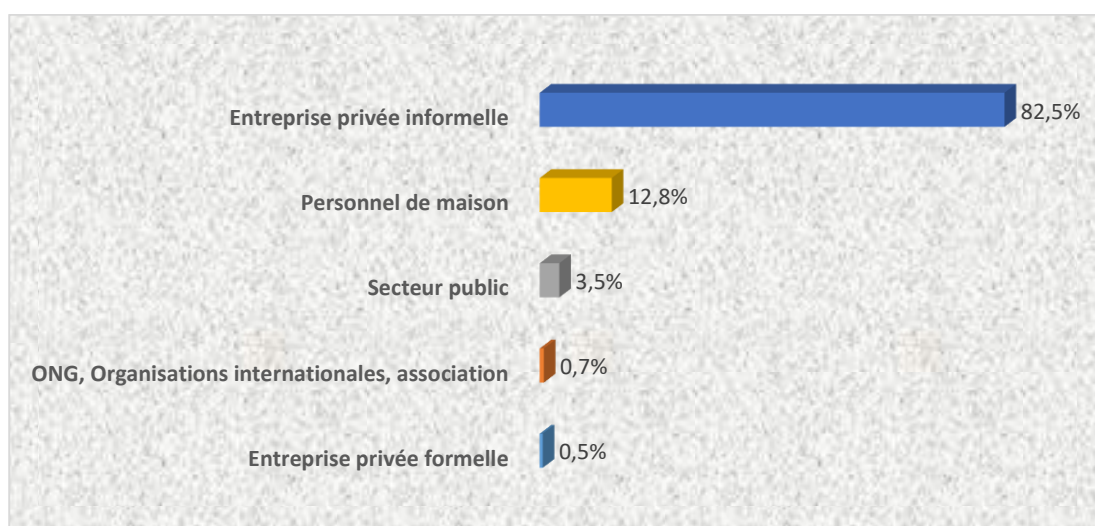
Au Mali, l'une des caractéristiques importantes de l'emploi est qu'il est singulièrement informel, c'est-à-dire un emploi sans protection sociale, sans congés maladie, ni congés payés. Ainsi, la quasi-totalité (96,5% en 2022) des emplois sont informels avec respectivement 98,1% pour les femmes et 95,4% pour les hommes. Ce taux a légèrement baissé de 1 point de pourcentage entre 2021 et 2022, qui était de 95,4% en 2021. Le taux d'emploi informel est de 98% en milieu rural contre respectivement 94,4% et 91,5% de l'emploi urbain. Exception faite des personnes en emploi de niveau secondaire et celles de jeunes de moins de 25 ans, le taux d'emploi informel des femmes est plus important que celui des hommes quelle que soit la catégorie sociodémographique. Cependant, parmi les personnes de niveau

secondaire, le taux d'emploi informel des hommes (75,8%) est plus élevé que celui des femmes (72,8%), soit un écart de 3 points de pourcentage. La presque totalité des emplois des jeunes de 15-24 ans est informel avec un léger avantage en faveur des hommes (99,6% contre 99,4% pour les femmes). En 2022, on constate que le taux d'emploi informel baisse significativement avec le niveau d'éducation. Le phénomène est identique aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

❖ Emploi par secteur institutionnel

Les secteurs institutionnels regroupent les unités institutionnelles ayant des comportements économiques similaires caractérisés par leur fonction principale et la nature de leur activité. Le secteur institutionnel est appréhendé à travers l'unité de production dans laquelle l'emploi est exercé, et des questions subsidiaires permettant de saisir les emplois formels ou informels. Ainsi, les catégories suivantes ont-elles été constituées : le secteur public, les entreprises privées formelles, les entreprises privées informelles, les ONG, les organisations internationales et les associations et le personnel de maison.

Figure 4: Répartition de la population en emploi en 2022 par secteur institutionnel (en %)



Source : EMOP 2022

Les entreprises privées informelles représentent 82,5% des emplois du Mali en 2022 contre 80,6% en 2021, soit une hausse de 1,9 point de pourcentage entre les deux périodes. Ensuite, viennent le personnel de maison avec 12,8%. Ces deux modalités représentent la quasi-totalité (95,3%) des emplois au Mali. L'administration malienne n'a employé que 3,5% des emplois du Mali. Cette proportion a connu une légère hausse en 2022 alors qu'il était de 3,3% en 2021 et 2,4% en 2020. Par ailleurs, la proportion du personnel de maison dans les emplois est passée de 24,5% en 2020, à 14,5% en 2021 et 12,8% en 2022, soit une baisse de 10 points de pourcentage en 2021 et 1,7 point de pourcentage en 2022.

7.4. Quelques statistiques sur les créations d'emplois de 2020 à 2022

Tableau 41: Evolution des créations et des pertes d'emplois enregistrées de 2020, à 2022

Type d'emplois	2020	2021	2022
Emplois créés par le secteur privé	28 463	25 031	30 368
Emplois créés par le secteur public	1 736	30 564	31 351
Emplois permanents (recrutements fonctions Etat, Collectivité, Forces armées et Sécurité)	1 736	3 524	11 566
Emplois générés par les Projets, Programmes d'investissements en infrastructure	-	2 137	1 797
Auto-Emplois générés par les Projets, Programmes, Agences d'insertion	-	24 903	17 988
Total emplois créés	30 199	55 595	61 719
Pertes d'emplois	2 935	2 692	2 303
Total création nette d'emplois	27 264	52 903	59 416

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail et des points-focaux des Départements Ministériels.

De 2020 à 2022, le nombre d'emplois nets créés par les secteurs privé et public a passé de 27 264 en 2020 à 52 903 en 2021 et 59 416 en 2022, soient une hausse de 94% entre 2020 et 2021 et une hausse de 12% entre 2021 et 2022. Ces hausses sont dues en grande partie au recrutement massif des forces armées et de sécurité et aux emplois indépendants générés par les Projets, Programmes et agences d'insertion. En 2020, parmi les 30 199 emplois créés 28 463 ont été générés par le secteur privé et 1 736 sont des emplois permanents créés par la fonction publique de l'Etat, et celle des collectivités. Par contre en 2021, plus de la moitié (57,8%) des 55 595 emplois ont été générés par le secteur public. De même, sur les 61 719 emplois créés en 2022, 49,2% ont été enregistrés par la Direction Nationale et les Directions régionales du travail. On constate également des pertes d'emplois enregistrées en 2020, 2021 et 2022 qui tournent autour de 2000, enregistrées au niveau de la Direction Nationale du Travail.

Les défis de l'emploi au Mali demeurent importants du fait de la conjonction de plusieurs facteurs liés à la forte croissance démographique, à l'arrivée sur le marché d'un volume de plus en plus important de jeunes comparativement aux possibilités de création d'emploi, du niveau d'instruction, de l'inadéquation entre la formation et les opportunités d'emploi, de la prédominance du secteur informel et du faible accès au crédit.

Des inégalités persistent dans l'accès à l'emploi entre hommes et femmes et entre milieu urbain et milieu rural et cela depuis plus d'une décennie.

Les défis à relever en matière d'emploi des jeunes sont entre autre : (i) l'employabilité ; (ii) l'auto-emploi et l'entrepreneuriat, (iii) l'accès au marché du travail formel, (iv) l'accès au financement. Ces défis ont conduit les Gouvernements successifs à mettre en œuvre des politiques, stratégies et

programmes visant le renforcement des compétences économiques des jeunes. Ces initiatives portent des fruits mais face à l'ampleur des défis, les ressources limitées ne permettent pas d'obtenir les résultats ambitieux recherchés.

Par ailleurs la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi a permis la création des emplois nets. Ainsi, le nombre de nouveaux emplois nets créés par les secteurs public et privé a passé de 52 903 en 2021 à **59 416 en 2022**, soit une hausse de 6 513 emplois créés.

Le nombre de nouveaux emplois créés a augmenté en passant de 55 595 en 2021 à **61 719 en 2022**. Cette augmentation est due majoritairement : (i) par le recrutement massif au niveau des fonctions publique de l'Etat et de la collectivité et des forces armées et de sécurité, en 2022 (8 042) et par les emplois enregistrés au niveau de la Direction Nationale et des Directions Régionales du Travail (5 337). Les emplois générés par le secteur privé concernent principalement les branches d'activités pour la santé humaine et l'action sociale (6 288), d'activités de services de soutien et de bureau (5 575), et d'activités extractives (3 837) qui représentent plus de la moitié des emplois créés par le secteur privé.

7.5. Population au chômage

Un chômeur est une personne sans emploi, n'ayant pas travaillé ne serait-ce qu'une heure lors de la semaine précédant le passage de l'agent enquêteur, ayant recherché un emploi au cours du mois précédant le passage de l'agent enquêteur et se déclarant disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours. On peut élargir la définition du chômage en y ajoutant les chômeurs découragés, c'est-à-dire les personnes sans emploi et disponibles pour travailler même si elles ne sont pas à la recherche d'un emploi. Lorsque l'on prend en compte les chômeurs découragés, on parle alors de chômage élargi. Cette définition est celle utilisée dans les documents de référence du Mali pour déterminer le taux de chômage.

Tableau 42: Répartition de la population au chômage par milieu de résidence, groupe d'âge, niveau d'éducation selon le sexe en 2022

	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence						
Urbain	56 829	30,9%	109 961	46,7%	166 790	39,7%
Bamako	29 902	16,2%	55 162	23,4%	85 065	20,3%
Autres villes	26 926	14,6%	54 799	23,2%	81 725	19,5%
Rural	127 270	69,1%	125 747	53,3%	253 017	60,3%
Groupe d'âge						
15 - 24 ans	70 214	38,1%	107 613	45,7%	177 827	42,4%
25 - 34 ans	70 987	38,6%	87 849	37,3%	158 836	37,8%
35 - 54 ans	42 373	23,0%	39 332	16,7%	81 705	19,5%
55 - 64 ans	525	0,3%	915	0,4%	1 439	0,3%
Niveau d'éducation						

Aucun niveau	67 047	36,4%	70 463	29,9%	137 509	32,8%
Primaire	75 910	41,2%	110 776	47,0%	186 686	44,5%
Secondaire	25 525	13,9%	37 254	15,8%	62 779	15,0%
Supérieur	15 617	8,5%	17 216	7,3%	32 832	7,8%
Total	184 098	43,9%	235 708	56,1%	419 807	100%

En 2022, le chômage élargi touche 419 807 maliens avec 56,1% de femmes contre 43,9% d'hommes et de 39,7% d'urbains pour 60,3% de ruraux. Comparativement à l'année 2021, le nombre de chômeur a connu une baisse de 14,3%, soit exactement 69 940 de chômeurs de moins en 2022. A l'exception du milieu rural, où le nombre d'hommes chômeurs est supérieur à celui des femmes de 1 523, quelle que soit la catégorie sociodémographique, l'effectif des femmes au chômage est supérieur à celui des hommes. Près de sept hommes chômeurs sur dix (69,1%) habitent en milieu rural contre 30,9% d'urbains également réparti entre le district de Bamako (16,2%) et autre urbain (14,6%). Cette tendance est presque la même chez les chômeuses. Ainsi, chez les femmes, plus de la moitié (53,3%) des chômeuses vivent en milieu rural et 46,7% en zone urbaine avec toujours une dominance à Bamako (23,4% contre 23,2% dans les autres villes urbaines).

Le chômage élargi au Mali a un visage jeune. C'est ainsi que l'on observe une proportion de 80,2% des chômeurs sont dans la tranche d'âge de 15-34 ans avec des proportions respectives de 76,7% chez les hommes et 83% chez les femmes de cette tranche d'âge. De plus, les chômeurs se trouvent principalement parmi les personnes sans niveau d'éducation et celles de niveau fondamental avec une proportion de 77,3% parmi lesquels 32,8% n'ont aucun niveau avec des tendances relativement favorables aux hommes (77,6% contre 76,9% pour les femmes).

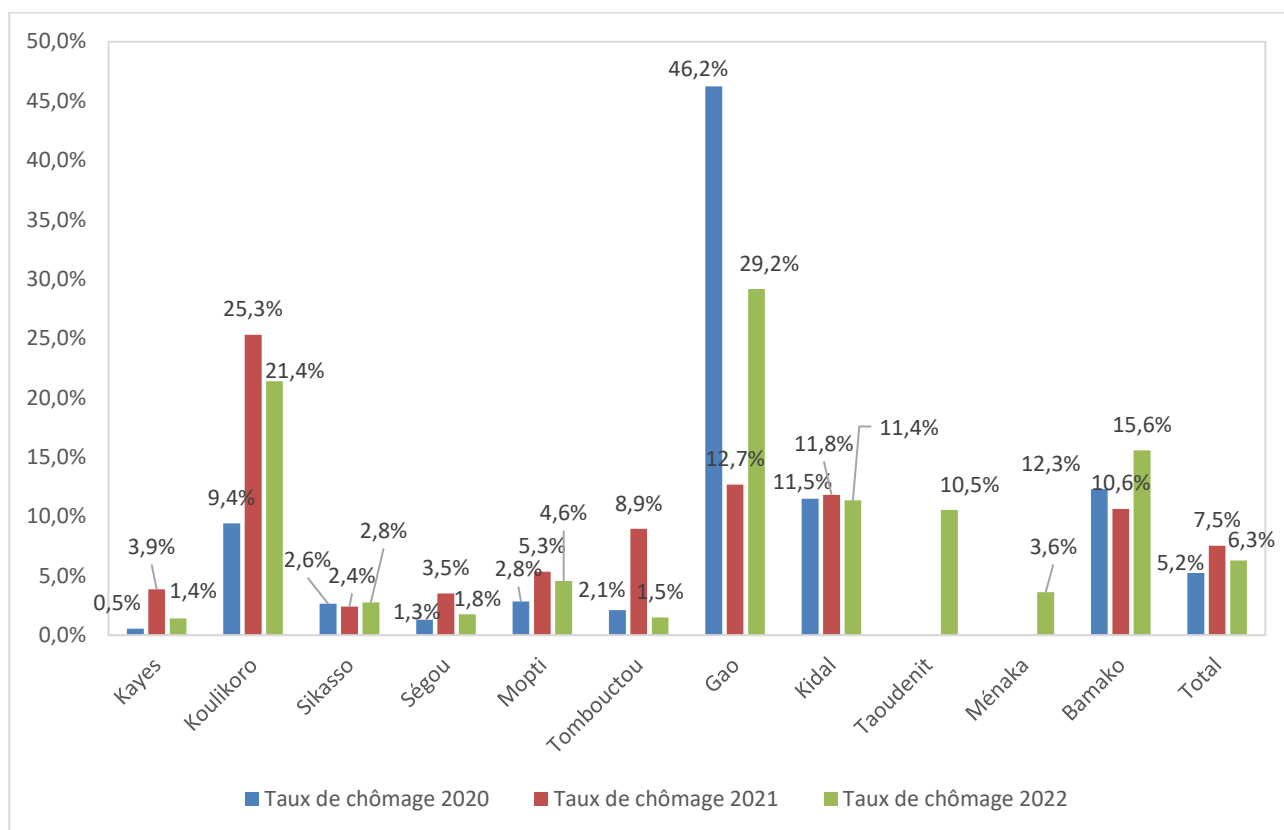
Tableau 43: Taux de chômage selon le milieu de résidence, l'âge et le niveau de scolarisation par sexe en 2022

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Total
Urbain	6,0	18,0	10,7
Bamako	6,2	17,0	10,5
Autres villes	5,9	19,2	11,0
Rural	4,4	5,6	4,9
Groupe d'âge			
15 - 24 ans	9,6	16,9	13,0
25 - 34 ans	7,6	9,3	8,4
35 - 54 ans	2,5	3,5	2,9
55 - 64 ans	0,1	0,5	0,2
Niveau d'éducation			
Aucun niveau	2,9	3,4	3,1
Primaire	7,3	18,2	11,3
Secondaire	8,6	28,6	14,7
Supérieur	11,1	34,8	17,3
Total	4,8	8,2	6,3

Le taux de chômage est le nombre de chômeurs rapporté à la population active. Ainsi en 2022, le taux de chômage de la population de 15-64 ans était de 6,3% (avec 4,8% pour les hommes et 8,2% pour les femmes) alors qu'il était de 7,5% en 2021 (avec un taux de 5,1% pour les hommes contre 10,9% pour les femmes, soit plus du double), d'où une baisse de 1,3 point de pourcentage en 2022. Le taux de chômage féminin en milieu urbain est plus du triple de celui des femmes rurales, soit 18% contre 5,6% pour le milieu rural. Plus spécifiquement, le taux de chômage a un visage urbain, juvénile et frappe plus la main d'œuvre instruite. Les plus fortes proportions de chômage sont observées au niveau des jeunes de 15-24 ans (13%), plus particulièrement chez les femmes, quoique le taux de femmes est supérieur de 7,3 points de pourcentage à celui des hommes, soit 16,9% contre 9,6%. Quelle que soit la tranche d'âge, les taux des hommes sont inférieurs à ceux des femmes. A partir de 55 ans, le taux de chômage est très faible (soit 0,2% pour les 55-64 ans dont 0,1% pour les hommes et 0,5% pour les femmes).

Globalement, l'on observe un lien proportionnel entre le taux de chômage et le niveau d'éducation. Ainsi, plus le niveau d'éducation augmente, plus ce taux de chômage augmente allant de 3,1% pour les analphabètes à 17,3% pour le niveau supérieur. Par sexe, le taux de chômage va de 2,9% respectivement 3,4% pour les hommes et les femmes qui sont sans niveau d'éducation à 11,1% respectivement 34,8% pour le niveau supérieur. Au final, environ 17,3% des chômeurs du supérieur est tiré par plus du tiers (34,8%) des femmes chômeuses de niveau supérieur. C'est ainsi qu'on peut dire que, le chômage au Mali a un caractère féminin, éduqué et juvénile.

Figure 5: Taux de chômage de 2020 à 2022 par région



Source : EMOP 2020, 2021 et 2022

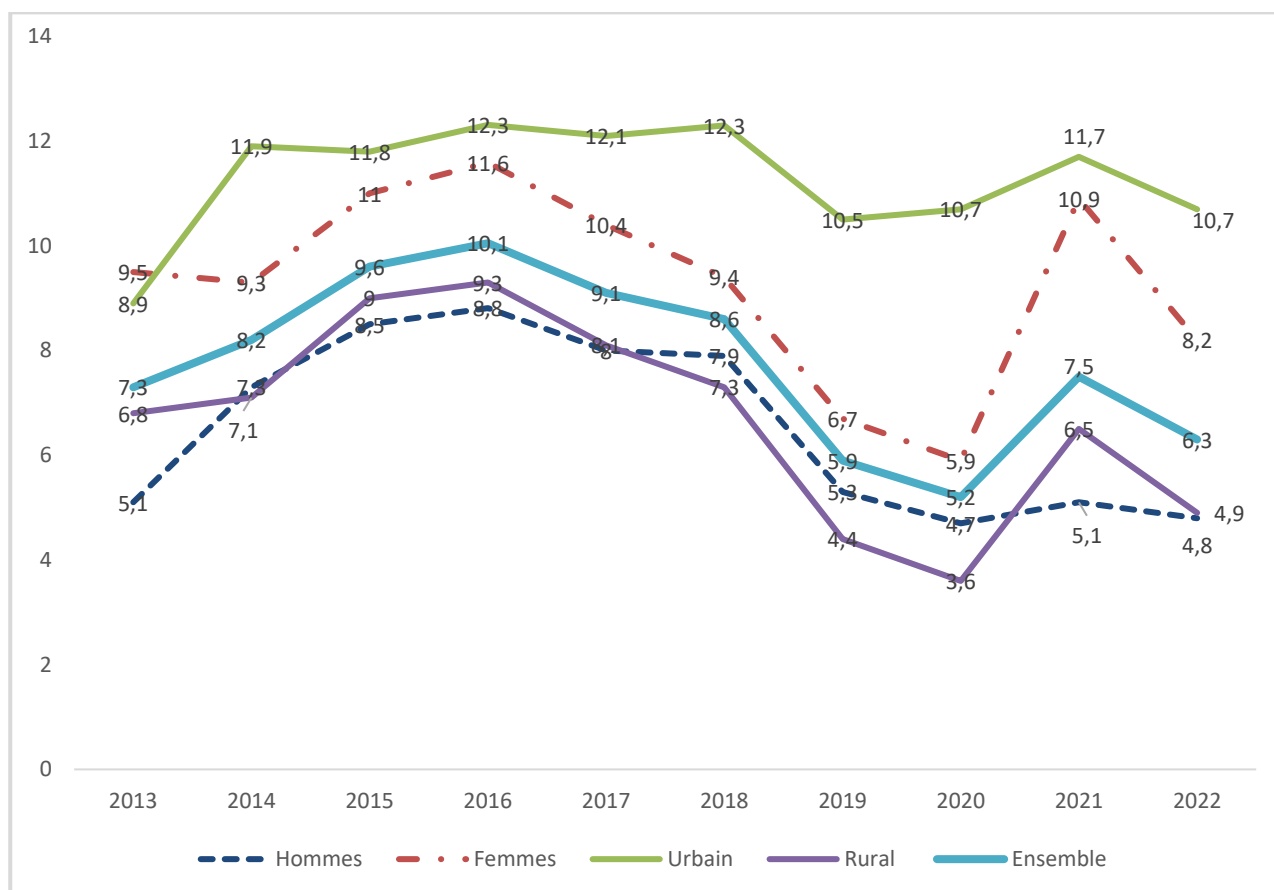
Le taux de chômage est estimé à 6,3% en 2022, contre 7,5% en 2021 et 5,2% en 2020. Tout comme en 2020 avec un taux de chômage de 46,2%, la région de Gao a le taux le plus élevé (29,2 %), suivie par Koulikoro (21,4%), Kidal (11,4 %) et Bamako (10,5%). Les plus faibles taux de chômage ont été observés dans les régions de Kayes (1,4%), Tombouctou (1,5%), Ségou (1,8%) et Sikasso (2,8%). Entre 2020 et 2021, le taux de chômage a connu une hausse de 2,3 points de pourcentage et inversement entre 2021 et 2022, soit une baisse de 1,3 point de pourcentage. De 2020 à 2022, le taux de chômage est presque constant dans la région de Kidal et tourne autour de 11%.

Tableau 44: Evolution du taux de chômage de 2013 à 2022 (en %)

Sexe et milieu	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Hommes	5,1	7,3	8,5	8,8	8,0	7,9	5,3	4,7	5,1	4,8
Femmes	9,5	9,3	11,0	11,6	10,4	9,4	6,7	5,9	10,9	8,2
Milieu urbain	8,9	11,9	11,8	12,3	12,1	12,3	10,5	10,7	11,7	10,7
Milieu Rural	6,8	7,1	9,0	9,3	8,1	7,3	4,4	3,6	6,5	4,9
Ensemble	7,3	8,2	9,6	10,1	9,1	8,6	5,9	5,2	7,5	6,3

Source: EMOP-2013-2021, 3ème et 2ème passages

Figure 6: Evolution du taux de chômage de 2013 à 2022 par sexe et par milieu de résidence



Le taux de chômage de la population active est de 6,3% en 2022 contre 7,5% en 2021 et 5,2% en 2020. Ce taux était de 8,6% en 2018 contre 9,1% en 2017, 10,1% en 2016. De 2013 à 2016, le taux de chômage a augmenté progressivement. Il en est de même en milieu rural et chez les hommes. A partir de 2016, jusqu'en 2020, on constate une baisse progressive du taux de chômage et cela quels que soient le sexe et le milieu à l'exception de la zone urbaines où le taux de chômage évolue en dent de scie de 2013 à 2020. De 2020 à 2021, le taux de chômage a augmenté, quels que soient le sexe et le milieu de résidence et inversement entre 2021 et 2022, on constate une baisse du taux de chômage. De 2013 à 2022, le taux de chômage reste plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, plus élevé aussi chez les femmes que chez les hommes. Entre 2020 et 2021, le taux de chômage des femmes a hissé de 5 points de pourcentage et celui des hommes de 0,4 point de pourcentage. De 2021 à 2022, le taux de chômage des femmes a baissé de 2,7 points de pourcentage et celui du milieu rural de 1,6 points de pourcentage.

7.6 Jeunes et marchés du travail

Ce chapitre traite de la situation professionnelle des jeunes sur le marché du travail à travers un examen de la participation des jeunes au marché du travail, de l'emploi des jeunes et du chômage des

jeunes. Plus particulièrement, cette partie analyse Cette partie met en relief le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage des jeunes à travers les caractéristiques sociodémographiques.

❖ *Taux de participation des jeunes au marché du travail*

Tableau 45: Taux d'activités des jeunes selon le milieu de résidence, la région et le niveau de scolarisation par sexe en 2022

		15-24 ans			15-35 ans		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Zone de résidence	Urbain	43,4	30,2	35,8	67,1	39,9	51,4
	Bamako	45,6	32,7	38,2	68,3	41,9	53,4
	Autre urbain	40,9	27,3	33,1	65,7	37,9	49,4
	Rural	61,4	44,0	52,0	78,6	53,8	64,0
Région	Kayes	70,9	56,4	63,3	80,7	66,8	72,4
	Koulikoro	37,3	20,5	28,7	61,0	23,7	40,2
	Sikasso	69,4	62,5	65,4	83,7	74,0	77,9
	Ségou	61,9	37,3	48,5	81,2	49,5	62,8
	Mopti	58,1	32,4	44,4	76,7	49,2	60,4
	Tombouctou	84,5	57,5	65,0	95,4	74,3	81,7
	Gao	42,2	8,4	21,6	73,5	11,7	35,7
	Kidal	36,7	5,9	15,2	76,8	12,1	35,7
	Taoudéni	63,7	3,5	40,6	76,0	7,1	43,5
	Ménaka	52,8	13,8	30,1	78,3	14,0	43,0
	Bamako	45,6	32,7	38,2	68,3	41,9	53,4
Education	Aucun	67,5	44,6	53,0	85,2	54,0	64,7
	Primaire	62,5	44,5	53,7	74,9	49,5	61,8
	Secondaire	22,1	13,0	17,6	50,5	29,1	40,2
	Supérieur	24,4	20,2	22,2	63,2	39,6	53,1
	Total	56,1	39,5	46,9	75,3	50,0	60,5

Le taux national de participation des jeunes au marché du travail était de 60,5% avec 75,3% pour les jeunes hommes et 50% pour les jeunes femmes de 15-35 ans, soit un écart assez important de 25,3 points de pourcentage en faveur des hommes. Ce taux de participation au marché du travail a légèrement haussé en 2022 par rapport à l'année 2021, qui était de 60,3% pour les jeunes de 15-35 ans, soit un écart de 0,2 points de pourcentage. La hausse légère du taux de participation des jeunes de 15-35 ans est dûe à une hausse du taux chez les femmes (48,2% en 2021, soit une hausse de 1,8 points de pourcentage) et une baisse chez les hommes (76,1%, soit une baisse de 0,8 point de pourcentage).

Selon le milieu de résidence, plus de six sur dix (64%) des personnes vivant dans le milieu rural en âge de travailler participent au marché du travail, alors qu'en milieu urbain un peu plus de la moitié (51,4%) participent au marché du travail. En milieu urbain, le taux de participation est plus faible

dans les autres milieux urbains (49,4%) qu'à Bamako (53,4%). Quel que soit le sexe, le même constat est observé.

Bien que les hommes participent plus le marché du travail que les femmes, l'écart entre le taux d'activités des hommes et celui des femmes va de 9,6 points de pourcentage pour la région de Sikasso à 68,9 ; la maximale, dans la région de Taoudenni. Cette situation peut s'expliquer en partie que les femmes sont occupées aux activités domestiques non rémunérées.

Partant du niveau d'éducation, le taux de participation décroît des jeunes de 15-35 ans n'ayant aucun niveau d'éducation (64,7%) au secondaire (40,2%), et cela quel que soit le sexe. Les personnes de niveau d'éducation supérieur (53,1%) participent plus au marché du travail que celles du niveau secondaire. En points de pourcentage, la différence entre homme/femme est plus grande pour les sans niveaux d'éducation (85,2% pour les hommes et 54% pour les femmes, soit une différence de 31,2 points de pourcentage).

- *Taux d'emploi des jeunes*

Tableau 46: Taux d'emploi des jeunes selon le milieu de résidence, la région et le niveau de scolarisation par sexe en 2022

		15-24 ans			15-35 ans		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Zone de résidence	Urbain	36,8	19,3	26,7	60,0	29,5	42,4
	Bamako	39,4	21,2	28,9	61,3	31,1	44,3
	Autre urbain	33,9	17,1	24,2	58,5	27,8	40,5
	Rural	56,5	39,3	47,2	72,8	49,7	59,2
Région	Kayes	69,4	52,6	60,6	79,7	64,7	70,8
	Koulikoro	27,3	11,8	19,3	45,5	14,0	27,9
	Sikasso	66,4	57,8	61,5	81,6	69,5	74,3
	Ségou	60,3	34,7	46,4	79,6	47,7	61,1
	Mopti	53,4	24,5	38,0	73,2	42,5	55,0
	Tombouctou	80,3	53,5	61,0	93,8	72,2	79,8
	Gao	22,8	0,2	9,1	45,3	3,4	19,7
	Kidal	17,1	0,8	5,7	69,1	3,5	27,5
	Taoudéni	58,1	0,0	35,9	72,5	4,0	40,2
	Ménaka	31,9	3,9	15,6	66,3	6,8	33,5
	Bamako	39,4	21,2	28,9	61,3	31,1	44,3
Education	Aucun	67,1	43,8	52,3	81,2	51,8	61,9
	Primaire	53,5	29,7	41,9	67,1	38,4	52,2
	Secondaire	17,2	7,4	12,3	44,3	19,4	32,3
	Supérieur	15,5	9,5	12,4	50,7	21,1	38,1
	Total	50,7	32,8	40,8	69,1	44,1	54,5

Le taux d'emploi des jeunes de 15-35 ans est estimé à 54,5%, à raison de 69,1% pour les jeunes hommes et 44,1% pour les jeunes femmes. Ce taux est de 40,8% pour les jeunes de 15-24 ans avec 50,7% pour les jeunes hommes et 32,8% pour les jeunes femmes. Ce taux a légèrement augmenté entre 2021 et 2022, passant de 54,1% en 2021 à 54,5% en 2022 pour les jeunes de 15-35 ans et a baissé chez les jeunes de 15-24 ans, passant de 43% en 2021 à 40,8% en 2022.

Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, pour la tranche d'âge 15-35 ans, le taux d'emploi des jeunes hommes est plus élevé que celui des jeunes femmes, avec des écarts allant de 12,1 points de pourcentage à 68,4 points de pourcentage en faveur des hommes, entre les jeunes hommes et femmes. Il en est de même, chez les jeunes de 15-24 ans, où le taux d'emploi des hommes est plus important que celui des femmes, avec des écarts allant de 6 points de pourcentage à 58,1 points de pourcentage. Cependant, en milieu rural, près de la moitié (49,7%) des jeunes femmes en âge de travailler occupent un emploi. Bien que les emplois du milieu rural soient majoritairement précaires, ils contribuent beaucoup à la hausse du taux d'emploi.

Le taux d'emploi des jeunes de 15-35 ans est particulièrement élevé dans les régions de Tombouctou (79,8%), Sikasso (74,3%) et Kayes (70,8%). C'est également dans ces trois régions, que se trouvent les plus fortes proportions des jeunes femmes en emploi, à savoir 72,2% à Tombouctou, 69,5% à Sikasso et 64,7% à Kayes. Par contre, les faibles taux d'emploi des jeunes femmes ont été observés dans les régions de Gao, Kidal, Taoudenni et Ménaka avec des taux respectifs de 3,4%, 3,5%, 4% et 6,8%. Ces faibles taux ont fortement contribué à la baisse du taux d'emploi des jeunes femmes. Par ailleurs, la quasi-totalité (93,8%) des hommes en âge de travailler de Tombouctou sont en emploi. Par contre, les taux d'emploi des hommes sont relativement faibles dans les régions de Gao et Koulikoro avec respectivement 45,3% et 45,5%.

Le taux d'emploi des jeunes de 15-35 ans est plus élevé chez les jeunes non scolarisés que chez ceux scolarisés et cela quel que soit le sexe. Et ces proportions baissent au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente jusqu'au niveau d'éducation secondaire. Ainsi, ce taux est de 61,9% pour les non-instruits, 52,2% pour le niveau fondamental et 32,3% pour le niveau secondaire. A partir de ce dernier, le taux d'emploi augmente au niveau supérieur avec 38,1% dont 50,7% pour les jeunes hommes et 21,1% pour les jeunes femmes. Cette observation est également valable pour les jeunes de 15-24 ans.

- ***Taux de chômage des jeunes***

Tableau 47: Taux de chômage des jeunes selon le milieu de résidence, la région et le niveau de scolarisation par sexe en 2022

		15-24 ans			15-35 ans		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Zone de résidence	Urbain	15,1	36,2	25,3	10,6	26,0	17,5
	Bamako	13,6	35,4	24,3	10,2	25,7	17,1
	Autre urbain	17,1	37,2	26,7	11,0	26,5	18,0
	Rural	8,0	10,6	9,2	7,3	7,6	7,5
Région	Kayes	2,1	6,7	4,3	1,3	3,1	2,2
	Koulikoro	26,7	42,6	32,6	25,4	40,9	30,5
	Sikasso	4,3	7,5	6,1	2,5	6,1	4,6
	Ségou	2,6	7,0	4,4	2,0	3,5	2,7
	Mopti	8,0	24,4	14,4	4,6	13,7	9,0
	Tombouctou	5,1	6,9	6,2	1,6	2,7	2,3
	Gao	46,1	97,3	58,1	38,3	70,6	44,8
	Kidal	53,4	86,8	62,5	9,9	71,3	23,1
	Taoudéni	8,7	100,0	11,7	4,6	42,9	7,5
	Ménaka	39,6	72,1	48,2	15,4	51,5	21,9
	Bamako	13,6	35,4	24,3	10,2	25,7	17,1
Education	Aucun	0,7	1,7	1,2	4,6	4,1	4,4
	Primaire	14,4	33,3	22,0	10,5	22,5	15,5
	Secondaire	22,2	43,0	29,9	12,3	33,3	19,6
	Supérieur	36,4	52,8	44,2	19,7	46,6	28,3
	Total	9,6	16,9	13,0	8,2	11,7	9,9

Le taux de chômage est de 13% (dont 16,9% pour les jeunes femmes et 9,6% pour les hommes) pour les jeunes de moins de 25 ans et 9,9% (dont 11,7% pour les jeunes femmes et 8,2% pour les hommes) pour les jeunes de 15-35 ans. Ces taux sont passés respectivement de 13,3% et 10,3% en 2021 à 13% et 9,9 en 2022, soit des baisses légères respectives de 0,3 et 0,4 points de pourcentage. Il est également plus urbain (25,3% et 17,5%) que rural (9,2% et 7,5%) respectivement pour les jeunes de 15-24 ans et 15-35 ans.

L'analyse de ce taux selon les régions révèle une forte disparité. Tout comme les autres types de chômage, le chômage des jeunes frappe fortement les régions de Kidal (62,5% pour la tranche d'âge 15-24 ans et 23,1% pour la tranche 15-35 ans), Gao (58,1% contre 44,8%), Ménaka (48,2% contre 21,9%) et Koulikoro, (32,6% contre 30,5%). Il touche encore plus les femmes des régions de Gao (70,6%), Kidal (71,3%), Ménaka (51,5%), et Koulikoro (40,9%). A Taoudéni, la totalité des jeunes femmes actives de moins de 25 ans sont au chômage. Quant aux hommes âgés de 15-35 ans, les forts taux ont été observés à Gao (38,3%) et Koulikoro (25,4%). Plus de la moitié (53,4%) des jeunes de 15-24 ans de Kidal sont au chômage. Cette proportion est de 46,1% à Gao, 39,6% à Ménaka et plus

d'un quart (26,7%) à Koulikoro. Au contraire, les jeunes actifs de 15-35 ans des régions de Kayes (2,2%), Tombouctou (2,3%), Ségou (2,7%) et Sikasso (4,6%) ont des taux de chômage des jeunes relativement faibles.

Le niveau d'éducation semble avoir une influence négative sur le taux de chômage. Autrement dit, le taux de chômage augmente au fur et à mesure que le niveau d'éducation est élevé et cela quel que soit le sexe. Ainsi, il est 4,4% chez les jeunes de 15-34 ans non scolarisés, 15,5% pour le niveau d'éducation fondamental, 19,6% pour le secondaire et 28,3% pour les jeunes de niveau d'éducation supérieur. L'indisponible d'emploi convenable pour les jeunes de niveau d'éducation supérieur pourrait être un élément explicatif de ce taux élevé.

Chapitre 8: Genre et statut de la femme

Les femmes, selon leurs postes responsabilité représentent 28,6% des conseillers au CNT. Quant aux gouverneurs, elles constituent 21,4%, 16% des directeurs de services centraux, 14% des Sous-préfets, 13% des préfets adjoints et 12,5% de Consuls généraux. La proportion de siège occupé par les femmes dans les institutions de la République représente 29,1% de l'effectif total. Aussi, les femmes qui sont dans les fonctions électives représentent 25,6% contre 17,5% des femmes dans les fonctions nominatives de l'administration publique. (Voir tableau n°49).

Tableau 48: situation de la femme selon les postes de responsabilité en 2022

N°	Intitulé/Postes	T	F	Pourcentage de Femme
1	Gouvernement	28	6	21,4
2	Directeurs de services centraux			16,1
3	Gouverneurs de Région	20	1	05,0
4	Préfet de cercle	60	3	05,0
5	Préfet Adjoint	60	8	13,3
6	Sous-préfet	330	48	14,5
7	Ambassadeurs	33	2	06,06
8	Consul Général	8	1	12,5
9	Conseillers du CNT	147	42	28,6
10	Conseillers Nationaux	55	5	09,09

Source bulletin statistique 2022 CNDIFE

Tableau 49: situation des femmes selon les postes électifs et nominatifs

Indicateurs	Structures responsables	Périodicité	% en 2022
Proportion de siège occupé par les femmes dans les institutions de la République	CPSATFPSI	annuelle	29,10
Pourcentage de femmes dans les fonctions électives	CPSATFPSI	quinquennale	25,65

Pourcentage de femmes dans les fonctions nominatives de l'administration publique	CNDIFE	annuelle	17,58
Prévalence de mariage d'enfants	CNDIFE/ECAP_VBG	quinquennale	53

Source ASPG -2022 CNDIFE

❖ Activités de renforcements de capacités

Tableau 50: Prestataires formés sur la prise en charge médicale en 2022

Régions	Hommes	Femmes	Total
Kayes	318	107	425
Koulikoro	419	152	571
Sikasso	231	148	379
Ségou	213	101	314
Mopti	475	127	602
Tombouctou	173	67	240
Gao	123	41	164
Kidal	76	23	99
Taoudenni	49	17	66
Ménaka	104	47	151
District de Bamako	756	317	1073
Total	2937	1147	4084

Source : Rapport Annuel 2022 PNVBG

Au regard de ce tableau, on dénombre que les capacités de 4084 prestataires ont été renforcées sur la prise en charge médicale au Mali en 2022 dont 2937 hommes et 1147 femmes. Le district de Bamako, les régions de Mopti et de Koulikoro concentrent la majorité des prestataires formés. Partout dans les régions, l'effectif des hommes formés est supérieur à celui des femmes. Les régions du nord, notamment Gao, Kidal, Taoudenni et Ménaka ont formé peu de prestataires. Les données indiquent une répartition inégale de formation sur la prise en charge médicale entre les régions.

Tableau 51: Prestataires formés sur la prise en charge psychosociale en 2022

Régions	Hommes	Femmes		Total
Kayes	1367	565		1932
Koulikoro	1082	426		1508
Sikasso	971	416		1387
Ségou	684	287		971
Mopti	1387	456		1843
Tombouctou	651	284		935
Gao	468	274		742
Kidal	215	102		317
Taoudenni	167	79		246
Ménaka	378	197		575
District de Bamako	1448	687		2135
Total	8818	3773		12 591

Source : Rapport Annuel 2022 PNVBG

L'analyse du tableau montre qu'au moins 12 591 prestataires ont bénéficié de formation dont 8818 hommes et 3773 femmes. Le district de Bamako et les régions de Kayes, Mopti et Koulikoro détiennent les plus grands nombres de personnes formées avec respectivement 2135, 1932, 1843 et 1508. Au bas de l'échelle se trouvent encore les régions du nord, notamment Kidal et Taoudenni dû à l'insécurité.

Tableau 52: Prestataires formés sur la prise en charge sécuritaire

Régions	Hommes	Femmes	Total
Kayes	272	62	334
Koulikoro	547	121	668
Sikasso	674	143	817
Ségou	584	121	705
Mopti	871	197	1068
Tombouctou	487	135	622
Gao	572	121	693
Kidal	0	0	0
Taoudenni	0	0	0
Ménaka	142	13	155
District de Bamako	1327	226	1553
Total	5476	1139	6615

Source : Rapport Annuel 2022 PNVBG

On constate qu'au moins 6615 personnes dont 5476 hommes et 1139 femmes ont bénéficié de formation dans le domaine. Les données montrent non seulement les variations régionales mais également la disparité de genre. Les nombres les plus élevés se rencontrent toujours dans le district de Bamako et les régions de Mopti et Sikasso. Les régions de Taoudenni et Kidal n'ont mené aucune formation sur la prise en charge sécuritaire. On comprend aisément cette situation par l'absence des forces de sécurité malienne dans ces localités.

Tableau 53: Prestataires formés sur la prise en charge juridique et judiciaire

Régions	Hommes	Femmes	Total
Kayes	57	12	69
Koulikoro	61	21	82
Sikasso	97	31	128
Ségou	121	43	164
Mopti	85	17	102
Tombouctou	46	22	68
Gao	63	19	82
Kidal	0	0	0
Taoudenni	0	0	0
Ménaka	34	9	43
District de Bamako	456	126	582
Total	1020	300	1320

Source : Rapport Annuel 2022 PNVBG

Au moins 1320 personnes dont 1020 hommes et 300 femmes ont été formées sur la thématique. Les localités où on dénombre plus des personnes formées demeurent le district de Bamako suivi des régions de Ségou et Sikasso. Il faut noter que ces formations concernent les magistrats, les avocats, les huissiers, les notaires, les greffiers, les secrétaires de greffe ainsi que les officiers et agents de police judiciaire. Là également la disparité de genre est criarde, toute chose qui mérite d’être prise en compte pour une formation équilibrée et inclusive.

- Prise en charge des cas de VBG :

Les Violences Basées sur le Genre (VBG) constituent un grave problème de santé d’envergure internationale qui remet en cause les droits de l’homme et les principes d’égalité des sexes. Elles constituent également une menace pour la paix durable et la dignité humaine. Les États membres de l’Organisation des Nations Unies reconnaissant que les situations de crise exacerbent le risque de VBG, en particulier pour les femmes et les adolescents, ont appelé à agir rapidement pour mettre un terme au phénomène dans les situations d’urgence. C’est ce qui explique la mise en place, par chaque Etat membre, de stratégies cohérentes et efficaces de lutte pour l’abandon des violences basées sur le Genre

Au Mali, la violence contre les femmes et les enfants est souvent liée à des aspects de la culture et de la tradition. Selon EDSM VI de 2018, 45% des femmes de 15-49 ans ont subi des actes de violences physiques ou sexuelles, 89% des femmes ont été excisées dont les trois quart avant l’âge de 5 ans, 18% des femmes de 25-49 ans sont en union avant l’âge de 15 ans et cette proportion atteint 53% avant 18 ans¹.

Le Gouvernement du Mali, avec une volonté manifeste de pallier ce phénomène, a souscrit à plusieurs traités internationaux et sous régionaux prônant l’élimination des pratiques sociales néfastes et a adopté des lois au plan national. Cet engagement politique s’est traduit également par l’adoption de plusieurs documents de référence nationale.

Au cours de l’année 2022, d’importants actes en matière de lutte pour l’abandon des violences basées sur le genre, y compris l’excision ont été posés par l’ensemble des acteurs sur toute l’étendue du territoire. En effet, en 2021, un plan opérationnel a été élaboré lors de l’atelier de capitalisation des données. Ce plan opérationnel a été mis en œuvre par l’ensemble des acteurs évoluant dans le domaine des VBG. Il s’agit pour le PNVBG de capitaliser ces acquis dans un document consensuel appelé rapport national.

En 2022, à défaut de non adoption de texte spécifique concernant les violences basées sur le genre (VBG) et les pratiques traditionnelles néfastes (PTN), des conventions ont été signées. Mais celles-ci ne sont pas harmonisées avec les textes nationaux existants, d’où la réserve de mettre dans les documents officiels.

Tableau 54: Personnes survivantes de VBG identifiées par sexe et âge en 2022

Types	Cas identifiés	Homme		Femmes	
		-18	+18	-18	+18
Viol	705	0	0	582	123
Agression Sexuelle	1623	157	86	759	621
Agression physique	5301	1311	367	900	2723
Mariage forcé	915	20	5	819	71
Déni de ressources	1363	2	34	563	764
Violence émotionnelle	6754	508	687	2572	2987
Excision	1181	0	0	987	194
Total	17842	1998	1179	7182	7483

Source : Rapport Annuel 2022 PNVBG

On constate que durant l'année 2022, au moins 17842 cas de VBG dont 14 665 femmes et 3177 hommes ont été identifiés à travers le pays. Les types de violence les plus fréquents demeurent la violence émotionnelle suivie des agressions physiques. Toutefois, le nombre de viol est inquiétant (705), la totalité des cas de viol a été commise exclusivement sur des femmes. Par ailleurs, on constate qu'il y a 25 cas de mariages forcés qui concernent les hommes.

Tableau 55: Personnes survivantes de VBG prises en charge

Types	Cas Identifiés	Médicale	Psychosoci ale	Sécuritaire	Juridique et judiciaire
Viol	705	435	654	435	124
Agression sexuelle	1623	0	1231	218	36
Agression physique	5301	571	4684	2365	76
Mariage forcé	915	0	755	173	64
Déni de ressources	1363	0	1075	387	56
Violence émotionnelle	6754	0	4678	218	6
Excision	1181	987	1027	0	0
Total	17 842	1993	14 104	3796	362

Source : Rapport Annuel 2022 PNVBG

On remarque qu'au cours de l'année 2022, sur 705 cas de viol rapportés seulement 124 ont été pris en charge sur le plan juridique et judiciaire, ce qui est faible vu le caractère criminel de l'acte au Mali. Au total, il y a eu 1 893 prises en charge holistique.

NB. Il faut noter qu'une seule survivante peut bénéficier de plusieurs prises en charge.

Tableau 56: Personnes survivantes ayant bénéficié d'AGR et autres secours

Types d'insertion	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Insertion socioéconomique	37	348	62	132	579
Hébergement en lieu sûr	17	541	146	211	915
Total	54	889	208	343	1 494

Source : Rapport Annuel 2022 PNVBG

Au moins 1494 personnes survivantes ont bénéficié d'activités génératrices de revenus et autres secours. Les AGR concernent plus les femmes que les autres couches de la population (348). Il en est de même pour les hébergements en lieu sûr (541).

Tableau 57: Abandon de la pratique des MFG/E et des ME

Types de déclarations	Excision	Mariage d'enfants	Total
Déclarations publiques faites au niveau national	186	387	573
Déclarations publiques faites au niveau régional	403	632	1035
Déclarations publiques faites au niveau local	628	789	1419
Convention d'abandon des MGF /ME	512	468	980

Source : Rapport Annuel 2022 PNVBG

Au total 3 027 déclarations publiques ont été faites au cours de l'année 2022 dont 1419 au niveau local et 1035 au niveau régional. Les chiffres montrent ainsi une implication communautaire importante pour l'abandon des pratiques traditionnelles néfastes. Quant aux conventions d'abandon, elles sont au nombre de 980 dont 512 pour l'excision et 468 pour le mariage d'enfants.

- **Accès à la prise en charge**

Une réponse multisectorielle a été apportée pour prendre en charge les survivantes à travers les One Stop Center mais également la dynamisation des équipes mobiles dans les régions à forte mobilité de populations affectées.

Tableau 58: Nombre de One Stop Center fonctionnels 2022

Localités	Nombres	Fonctionnalité
Bamako : CSréf communes I, IV et V	03	Fonctionnel
Kayes : Hôpital Fousseyni Daou, CSréf Diema	02	Fonctionnel
Koulikoro : CSréf Koulikoro et Kangaba	02	Fonctionnel
Sikasso : CSréf de Sikasso et Koutiala	02	Fonctionnel
Ségou : Hôpital Nianankoro Fomba et CSréf de San	02	Fonctionnel
Mopti : Hôpital Sominé Dolo	01	Fonctionnel
Tombouctou : CSréf	01	Fonctionnel
Ménaka par HCR	01	Fonctionnel
Gao CSréf	01	Fonctionnel

Source : Rapport Annuel 2022 PNVBG

De l'analyse de ce tableau, il ressort que les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou disposent chacune de deux One stop Center contre un pour les régions de Mopti, Tombouctou, Ménaka et de Gao.

Toutefois, pour mettre fin à ce drame social et sociétal de grande ampleur, le pays a souscrit à tous les traités internationaux, sous régionaux en matière de promotion des droits de la femme dont les plus récents sont : le programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine prônant l'élimination des pratiques sociales néfastes.

8.1. Activités réalisées en 2022 au compte de la Direction nationale de la promotion de la femme et ses services déconcentrés

La Direction Nationale de la Promotion de la Femme (DNPF) et ses services déconcentrés, sous la tutelle du Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, présente les résultats des activités de 2022. Ces activités sont les suivantes :

- Célébration des Journées pour les femmes (08 Mars, 31 Juillet, 15 Octobre 2022) ;
- Remise d'attestation aux **apprenantes** des deux Maisons de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (RG-RD)) ;
- Financement des organisations de femmes ;
- Construction de centres d'autopromotion pour femmes et filles
- Renforcement de la connaissance des femmes et des filles survivantes sur les services disponibles en matière de réponse aux VBG, pratiques néfastes et SSR (production et diffusion de supports de communication ; cartes de référencement ; boîtes à image, réseaux sociaux, téléphonie mobile ; médias traditionnelles et modernes etc...
- Formation des personnes en technique d'AGR dans les différentes filières

- Formation des femmes/ filles victimes de violences basées sur le genre identifiées aux ONE STOP CENTER des communes I et IV du District de Bamako en technique d'AGR
- Formation de groupement de femmes en saponification, agro-alimentaire et petit commerce
- Formation des femmes du Réseau cèsiri de Ségou sur le leadership féminin
- Renforcement des capacités des organisations et réseaux de femmes, de jeunes et d'organisations de la société civile dans la conception, la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des programmes de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) , les pratiques néfastes (PN) et la promotion de la santé de la reproduction (SR),
- Formation des organisations féminines en technique de plaidoyer pour l'accès aux terres
- Formation en Vie associative et entrepreneuriat féminin
- Formation et appui sur la technique de l'embouche
- Formation sur les techniques maraîchères et les équipements,
- Renforcement des capacités des femmes déplacées pour rendre autonomes et redonner espoir
- Formation des femmes en restauration traditionnelle et moderne
- Formation sur la coupe et couture , coiffure, Formation en plomberie, dessin bâtiment, menuiserie bois, construction métallique, en électromécanique, électricité, en teinture
- Formation en sérigraphie, couverture médiatique, maçonnerie, froid-climatisation et peinture
- Formation des leaders d'associations féminines en budgétisation sensible au genre et montage de micro-projet
- Formation sur les conséquences des VBG
- Sensibilisation et information sur les VBG à l'endroit des groupements et associations des femmes et de jeunes, des leaders religieux et coutumiers
- Renforcement de capacité des femmes leaders en gestion et prévention des conflits
- formation des leaders traditionnels, coutumiers et religieux sur la participation des femmes à la gestion des conflits au niveau des régions
- Sensibilisation des leaders femmes, hommes, jeunes filles et jeunes garçons dans les 11 Communes du Cercle de Bandiagara en partenariat avec la Radio Togouna sur l'abandon des pratiques néfastes (Excision, mariage précoce)
- Information et sensibilisation sur la R1325 et la Loi 052 dans les Services Locaux de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
- Session de Plaidoyer en faveur de l'abandon des Mutilations Génitales Féminines et de mariage d'enfants à l'endroit des leaders religieux et coutumiers de la commune I du District de Bamako
- Session de Plaidoyer auprès des autorités : Gouverneur, Directeurs régionaux et centraux, services étatiques, pour la prise en compte de la R1325 et de la Loi N° 2015/052/ du 18

décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans les fonctions nominatives et électives pendant les nominations, les formations, les promotions et le recrutement du personnel et autres instances de la région

- Appuyer les associations des femmes en vivres et non vivres et les matériels de transformation des produits agroalimentaires
- Dotation des associations féminines en matériels et équipements *et de* kits de transformation et de saponification
- Soumission à l'emploi des femmes déplacées formées pour rendre autonomes et redonner espoir aux personnes déplacées internes,
- Appui aux Femmes victimes de viol bénéficiaires d'AGR
- Appui à des groupements de femmes affectées par le conflit en AGR de la région de Taoudéni
- Suivi Conseil Appui des groupements de Femmes/ Filles formés et financés en AGR
- Suivi d'encouragement des filles /femmes) en formation sur l'embouche bovine
- Suivi évaluation des banques de céréales des groupements de femmes des villages de Konodimini, Siguila, M'pébougou, Madina et Niamana
- Supervision des AGR dans les districts sanitaires de Tominian, San et Barouéli
- Mission nationale de suivi conjoint du Sous projet : Appui à l'Apprentissage et Autonomisation Economique des Femmes/Filles du Projet SWEDD

Chapitre 9: Paix, sécurité et réconciliation nationale

Les crises sécuritaires, institutionnelles et humanitaires ont entraîné des violations des droits humains. Cela constitue une préoccupation majeure pour les acteurs de la protection des droits humains et affecte les victimes, en particulier les femmes et les enfants. L'Etat à travers la transition, a une vision tournée vers un vaste chantier de reconstruction de la Nation qui demande un processus inclusif et participatif du système politique et institutionnel. Eu égard à la situation d'instabilité du pays, il devient impératif que tous les maliens, femmes et hommes, jeunes et vieux se donnent la main afin de s'engager pour la sauvegarde de la paix, de la sécurité, de la cohésion sociale et de l'émergence de toute la nation.

La refondation tant nécessaire, a besoin de certaines valeurs ancrées dans notre société. La Refondation de l'Etat « n'est pas seulement résistée, c'est redéfinir loyalement ce qui nous rassemble et vers quel futur nous voulons progresser pour le changement et cela avec toutes les couches sociales dont les femmes ».

Pour la paix et la sécurité, les statistiques produites par rapport à la paix et à la sécurité prend en compte le personnel de la police, de la protection civil, désagrégées par sexe, mais aussi la réconciliation nationale (conf. tableaux 60 et 61).

Tableau 59: Effectif du personnel de la Police Nationale

Corps	2020				2021				2022			
	Sexes				Sexes							
	M	F	Total	%F	M	F	Total	%F	M	F	Total	%F
Commissaire	364	55	419	13,13	500	55	555	9,91	500	55	555	9,91
Officier de police	414	46	460	10	552	70	622	11,25	552	70	622	37,42
Sous-officier	9924	1895	11819	16,03	11854	2549	14 403	17,7	13 843	3 597	17 440	20,63
Total	10 702	1 996	12 698	15,72	12 906	2 674	15 580	17,16	14 895	3 722	18 617	

Source : DGP/MSPC_Rapport d'activités_2022

L'analyse nous montre qu'en 2022 37,42% de l'effectif de la police nationale sont des officiers de polices de sexe féminin contre 9,91 femmes du corps des commissaires. Les pourcentages restent inchangés pour les femmes de 2021 à 2022 pour le corps de commissaire de police. Par ailleurs on constate une augmentation des taux des femmes en 2022 pour les autres corps.

Tableau 60: Nombre de personnes tuées constaté par la police nationale suite aux accidents de la circulation

Directions Régionales	Moyens de déplacement							
	Autos Autos	Motos Motos	Autos Motos	Autos Piétons	Motos Piétons	Fluvial	Ferroviaire	Total
Bamako	21	22	104	38	33	0	0	218
Kayes	14	2	6	8	4	0	0	34
Koulikoro	4	9	31	3	5	0	0	52
Sikasso	0	12	5	4	3	0	0	24
Ségou	0	8	2	1	2	0	0	13
Mopti	0	1	2	0	0	0	0	3
Tombouctou	0	2	0	0	0	0	0	2
Gao	0	0	2	2	0	0	0	4
Kidal								0
Taoudénit								0
Ménaka	0	0	0	0	0	0	0	0
Nioro	0	1	0	1	0	0	0	2
Dioïla	0	1	7	2	2	0	0	12
Koutiala	0	1	1	0	0	0	0	2
Bougouni	0	2	6	3	0	0	0	11
Nara	0	0	0	1	0	0	0	1
San	0	3	1	4	0	0	0	8
Bandiagara	0	0	0	0	1	0	0	1
Kita	0	0	0	0	1	0	0	1
Douentza	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	39	64	167	67	51	0	0	388

NB : La police n'est pas présente dans la région de Kidal

Source : DGP/MSPC_Rapport d'activités_2022

On constate que Bamako a le plus haut nombre d'accident de la circulation (218) comparativement aux autres régions. Les accidents fluvial et ferroviaire n'ont été enregistrés dans aucune région du

territoire national en 2022. Par ailleurs on remarque que les accidents de motos sont les plus élevés (167).

Chapitre 10: Communication en matière de Population et Développement

La Communication en matière de population et développement apparaît comme un levier essentiel entre les mains des acteurs du développement tant publics que privés. Dans la mise en œuvre de cette communication, l'accent sera mis sur la communication interpersonnelle, les mass médias pour le changement de comportement individuel sans un accent particulier sur le changement des normes sociales et communautaires qui déterminent fortement le comportement individuel et collectif.

Le projet pour l'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) est une initiative régionale, née de la volonté des présidents de six pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). Il a permis de faire des investissements dans le capital humain à travers des formations pour renforcer l'autonomisation économique des femmes et favoriser la capture du Dividende Démographique. Pour sa mise en œuvre, il est prévu des activités de communication visant à créer une demande plus forte pour les produits et services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle (SRMNIN) en favorisant les changements sociaux et comportementaux et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la sous composante 1.1, le SWEDD a mis en place depuis sa première phase un comité CCSC composé des représentants des acteurs partenaires de la mise en œuvre des activités du projet avec à sa tête la DNP à travers son Directeur National pour assurer la présidence, dans le but de coordonner les activités CCSC.

Les interventions en matière de communication pour un changement social et comportemental enregistrées en 2021 et 2022 dans le cadre de la mise en œuvre du projet SWEDD sont :

10.1 Au niveau de la mobilisation sociale

Les activités suivantes ont été réalisées :

- La journée mondiale de la Population, Edition 2021 à Kodialan, (*Commune rurale de Kassaro, cercle de Kita et région de Kita*) sur le thème « Les droits et les choix sont la réponse : Qu'il s'agisse de baby-boom ou de récession, la solution consiste à donner la priorité à la santé de la reproduction et aux droits pour tous ». Plus de 2 000 personnes ont participé à cette activité. Des sketches, des messages de sensibilisation sur la thématique de la journée ont été réalisés et diffusés ; (2021) ;

- 911 activités de mobilisation sociales pour un changement social et comportemental (assemblées villageoises, journées d'informations et de sensibilisation, prêches, concertations publiques...) réalisées par la Direction Nationale de la Population et les ONG de mise en œuvre sur le terrain ; (2022) ;

10.2. Information et sensibilisation par médias et réseaux sociaux

10.2.1. Prévention et mobilisation sociale

Au regard du tableau ci-dessous, on constate que le district de Bamako concentre la plus grande part d'activités de sensibilisation suivi de la région de Koulikoro et celle de Tombouctou. Les régions qui ont engrangé le plus faible nombre d'activités de mobilisation sociale demeurent les régions du nord principalement Taoudenni (12), Kidal (199) et Ménaka (777). Ces faibles chiffres pourraient s'expliquer par le nombre peu important des associations et ONG nationales et internationales.

Tableau 61: Activité de sensibilisation en 2022

Types	Kayes	Kkoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tbctou	Gao	Kidal	Taoud	Ménaka	Bko
Visites à domicile	300	3 234	602	4 733	1 730	1 698	341	9	-	72	17
Causeries éducatives	204	4 108	925	2	445	2 498	313	170	12	28	79
Counselings	433	3 540	170	96	35	2 378	500	-	-	84	533 87
Conférences débats	9	63	32	51	2	5	116	3	-	3	7
Dialogues intergénérationnelles	121	365	191	31	2	12	166	6	-	30	29
Emissions radiophoniques	165	304	1 883	-	1 759	232	36	6	-	472	88
Diffusion Télé	3	9	2	5	2	2	6	1	-	2	28
Projection de films	3	52	129	1	4	2	-	-	-	-	6
Production de théâtres	10	40	20	1	2	-	-	-	-	-	14
Activités sportives	8	37	24	5	4	79	36	2	-	86	51
Caravanes de sensibilisation	4	1	3	1	2	2	3	-	-	-	-
Echanges d'expériences	12	14	-	-	66	21		2	-	-	14
Total	1274	11 729	3 981	4 926	40 53	6 908		1 538	1 192	777	53 720

Source : Rapport Annuel 2022 PNVBG

Les activités de prévention et de mobilisation sociale a concerné aussi:

- Plus de 08 spots diffusés en boucle sur 43 radios communautaires dont 03 installées par le projet SWEDD ; (2021) ;
- La cérémonie de lancement de la campagne a permis (i) de toucher 220 participants directs (projection de film bilan, sketch, communications, témoignages...), (ii) de toucher plus de 10 000 personnes à travers la retransmission sur les réseaux sociaux (jeunes ambassadeurs, MAJ etc.) et en direct sur la page Facebook du projet SWEDD, (iii) de produire 10 articles de presse par les médias en ligne et la presse écrite, (iv) de diffuser une bande annonce 5 fois sur l'ORTM, 10 fois sur les radios touchant respectivement plus de 5 millions de personnes et 7 692 personnes ; (2021) ;
- L'émission a permis d'atteindre les résultats suivants : (i) 03 flyers numériques produits et diffusés touchant plus de 12 000 personnes, 8 000 passages du spot sur l'écran externe du Babemba Cinéma Club, 2 spots TV réalisés et diffusés sur ORTM 2 touchant plus de 2 millions de personnes, plus de 7 millions de téléspectateurs ont été touchés par les diffusions et rediffusions sur les réseaux sociaux et la chaîne ORTM 2 (estimation de l'audience par le promoteur de l'émission 2021) ;

03 radios communautaires en cours d'installation dans des zones d'intervention du projet à faible couverture radiophonique. (2022) ;

✓ **Renforcement de capacités et plaidoyers des réseaux des leaders religieux, communautaires et traditionnels**

- 144 champions communautaires issus des réseaux des religieux formés et orientés sur le plaidoyer ; (2021) ;
- 950 personnes touchées dont 475 hommes et 475 femmes et dont 85 futurs couples mobilisés au cours de ces séances de prêches dans les régions de Kayes, Sikasso Bougouni, Koulikoro, Fana, Kati, San et le district de Bamako (02 églises protestantes et 02 églises catholiques). (2021) ;
- 195 leaders communautaires et religieux et chefs traditionnels, 15 autorités politiques et administratives et 19 acteurs des organisations de jeunes et des femmes engagées ; (2022) ;
- Plus de 6 000 000 personnes touchées par la campagne et les activités de mobilisation sociales ; (2022) ;

- Le renforcement des capacités de 125 enseignants arabophones et des écoles confessionnelles chrétiennes pour l'intégration des thématiques en lien avec la SRMNIN et les VBG dans les activités pédagogiques ; (2022) ;
- Formation et plaidoyer pour l'implication de 114 leaders communautaires sur les questions d'autonomisation des femmes, mariages des enfants et du dividende démographique dans les régions de Kayes, Bougouni, Dioila et Ségou (2022).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au regard des résultats qui précèdent et pour améliorer les indicateurs sociodémographiques afin que le Mali puisse profiter du dividende démographique, les recommandations suivantes ont été formulées. Il s'agit de:

Recommandations	Responsables
Créer un cadre de coordination sur la communication population et développement	Ministère en charge des questions de population /DNP
- Investir davantage dans l'éducation et dans la lutte contre le chômage des jeunes, surtout des jeunes diplômés à travers des investissements productifs, - Investir dans la transformation structurelle de l'économie, dans la technologie et l'innovation, - surtout pour absorber la sous-utilisation de la main-d'œuvre, juvénile et au-delà ; - Investir massivement dans la formation professionnelle et l'emploi des jeunes, en ciblant en priorité les plus vulnérables, les femmes et les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni à l'école ; - améliorer la productivité du travail notamment par une éducation de qualité et adaptée aux besoins du marché de travail pour booster le niveau de vie (consommation) des populations	MEF
- Œuvrer pour l'adoption de la loi contre les VBG au Mali	Ministère de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille
- Faire des plaidoyers auprès du Ministère de l'économie et des finances pour accroître le budget alloué à la lutte pour l'abandon des VBG ; - -	PNVBG
- Renforcer la résilience communautaire par le financement d'activités d'auto promotion (transfert monétaire, AGR, financement de microcrédit...)	Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille Ministère en charge du développement social
- Poursuivre le débat intergénérationnel pour une meilleure intégration des jeunes dans la prise de décision	

- Réhabiliter et équiper les infrastructures socio-éducatives et de formation des jeunes	Ministère en charge de la jeunesse
- Promouvoir les initiatives locales d'insertion socio-économiques en faveur des jeunes en vue de lutter contre la migration irrégulière et leurs enrôlements dans les groupes armés non Etatique	
- Promouvoir l'investissement productif de la diasporas ; - Informer et sensibiliser sur les dangers de la migration irrégulière ; - Mobiliser davantage des ressources financières pour les projets d'insertion et de réinsertion des migrants de retour.	Ministère des maliens établis à l'extérieur et de l'intégration africaine
- Accélérer la consolidation de la paix et le renforcement de la sécurité sur toute l'étendue du territoire, condition sine qua non de tout développement économique et social ;	Ministère de sécurité et de la protection civile/ réconciliation/ santé et développement social

ANNEXES

Annexe 1 : Situation de la fermeture des écoles et leur cause

Région	Total écoles	Ecoles non fonctionnelle pour cause d'insécurité			Ecoles non fonctionnelle pour autres causes (Motifs économiques, écoles créées non opérationnelles)		
		Nbre d'école	Nbre enfant affecté	Nbre enseignant concerné	Nbre d'école	Nbre enfant affecté	Nbre enseignant concerné
Gao	581	133	39900	798	0	0	0
Kidal	114	45	13500	270	14	4200	84
Koulikoro	495	44	13200	264	0	0	0
Ménaka	287	147	44100	882	13	3900	78
Mopti	2274	820	246000	4920	24	7200	144
Ségou	1836	150	45000	900	27	8100	162
Sikasso	2575	17	5100	102	12	3600	72
Tombouctou	979	194	58200	1164	82	24600	492
Total général	9 141	1 550	465 000	9 300	172	51 600	1 032

Annexe 2 : Situation de réouverture des écoles entre mars et octobre 2023

Région	Total écoles région	Ecoles non fonctionnelles en Mars	Ecoles rouvertes	%Rouverture	Ecoles restées non fonctionnelles	Nouvelles écoles non fonctionnelles en octobre	Total écoles non fonctionnelles en octobre
Gao	581	118	20	17%	98	35	133
Kidal	114	21	0	0%	21	24	45
Koulikoro	495	46	2	4%	44	0	44
Ménaka	287	142	17	12%	125	22	147
Mopti	2274	858	41	5%	817	3	820
Ségou	1836	138	0	0%	138	12	150
Sikasso	2575	46	35	76%	11	6	17
Tombouctou	979	177	6	3%	171	23	194

Total général	9141	1546	121	8%	1425	125	1550
--------------------------	-------------	-------------	------------	-----------	-------------	------------	-------------

